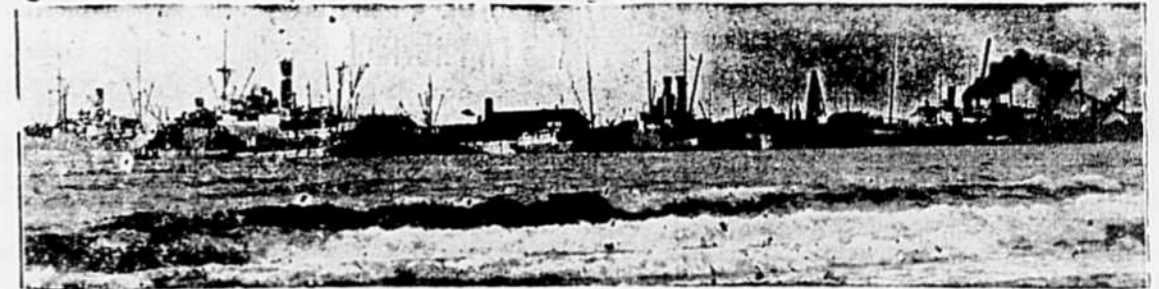


PROGRES DU GOLFE

Publié par la Cie du Progrès du Golfe

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN

Imprimé par l'Imprimerie Gilbert, Limitée



LES DEUX FENELON

Il y a des gens qui croient encore que le grand Fénelon, l'archevêque de Cambrai, pendant longtemps l'un des auteurs principaux des lectures de collèges, vécût au Canada, qu'il fit des missions chez les Iroquois et dut quitter notre pays à la suite d'une querelle avec Frontenac, gouverneur de la Nouvelle-France...

L'erreur dont nous parlons, qui a eu cours longtemps, même chez plusieurs écrivains, mais qui par la suite a été corrigée amplement, entre autres par l'abbé H.-R. Casgrain et l'abbé Hospice Verreau, fut assez compréhensible, puisque le premier qui la commit fut le principal biographe du grand Fénelon, le cardinal Bausset...

Ceux qui, les premiers, y compris le cardinal Bausset et la « Correspondance Littéraire » de juillet 1863, commirent l'erreur en parlant de l'archevêque de Cambrai, semblaient ignorer l'existence de l'autre abbé Fénelon qui vint réellement au Canada...

Ce « scandale », ce fut sa querelle avec Frontenac et son procès devant le Conseil Supérieur, dont il avait reculé la compétence en faveur de l'Officialité qui seule, prétendait-il, devait le juger...

Le gouverneur de Montréal, M. Perrot, avait trouvé dans le commerce des fourrures et la traite avec les sauvages un moyen sûr et rapide d'augmenter sa fortune. Ce fut un scandale dont les échos parvinrent à Québec, au gouverneur de Frontenac...

Cette « ruse » du gouverneur mortifia profondément l'abbé de Fénelon, car elle rendait son rôle de conciliateur auprès de Perrot fort équivoque. Le jour de Pâques 1674, dans l'église de l'Hôtel-Dieu, Fénelon fit le sermon de circonstance, insistant sur les effets que la résurrection doit produire sur les différents états de la société...

L'abbé de Fénelon fut convoqué devant le Conseil Supérieur où M. de Frontenac siégeait et, dans l'occurrence, en qualité d'accusateur, de partie et de juge. Le gouverneur se prétendit insulté par le sermon de l'abbé. Ce dernier, pour faire voir qu'il récusait la compétence du Conseil et ne pas se montrer dans la posture de coupable, alla s'asseoir à la table vis-à-vis du gouverneur...

Disons, pour résumer, que le roi trancha la question en blâmant M. de Frontenac de n'avoir pas renvoyé l'abbé de Fénelon devant son évêque; et il ordonna à Fénelon de ne plus retourner au Canada. En France, l'abbé de Fénelon vécut dans une grande solitude. On le perdit de vue. Il mourut en 1679; il n'avait que trente-huit ans.

CALMET.

A PROPOS D'UN CANON

La découverte d'un canon de bronze trouvé sur les rives du Saint-Laurent, en 1826, à l'embouchure de la rivière Jacques-Cartier, provoqua dans le temps toute une polémique parmi ceux qui s'occupaient d'histoire. D'où provenait ce canon?

D'après ce que le Dr Neilson rapportait, dans sa « Gazette de Québec », il y avait au Musée Chasseur, le premier musée qui exista au Canada, un canon de bronze d'une forme extraordinaire trouvé, comme nous venons de le dire, à l'embouchure de la rivière Jacques-Cartier. Or, Charlevoix ayant dit qu'il y avait dans le pays une tradition d'après laquelle Jacques Cartier avait perdu un de ses vaisseaux à peu près en cet endroit, on en concluait que le canon en question avait appartenu au navire naufragé de Cartier...

Alors à quel vaisseau avait appartenu le canon de bronze du Musée Chasseur? A Verazzini, a-t-on soutenu contre la prétention que nous venons d'analyser. Verazzini était au service de François Ier après son voyage de 1522 en Amérique Septentrionale. Il fit deux autres voyages, en 1524 et en 1525. Charlevoix dit qu'il s'équipa pour un autre voyage dans le but d'établir une colonie en Amérique, mais que, s'étant embarqué, « il ne parut depuis et qu'on a jamais su ce qu'il était devenu ».

Beau, en outre, dit que Verazzini aurait tenté de remonter le fleuve mais qu'il n'aurait « pas été aussi loin que Cartier ». Il aurait fait naufrage. En quel endroit du fleuve? On ne sait. Par les expressions de Le Beau, on peut concevoir que Verazzini aurait tenté de monter à Montréal et que c'est dans cette tentative qu'il aurait fait naufrage.

Quant au canon de bronze, on a pensé qu'il avait été pris aux Espagnols par Verazzini dans ses courses précédentes contre les Espagnols de l'Amérique. D'après M. Berthelot, ces canons de bronze n'existaient alors que dans l'Amérique Espagnole.

Comme on peut le voir, nos ancêtres aimaient à étudier à fond les points d'histoire qui leur paraissaient obscurs. Et s'ils ne trouvaient pas toujours la solution définitive, ils en plaçaient d'autres sur la route en leur fournissant parfois de précieux documents.

Serge DUHAMEAU.

Petites Choses de l'Histoire

Un martyr

En janvier 1646, le Père Anne de Noue partit de Trois-Rivières pour aller visiter la mission de Richelieu (Sorel). Quelques soldats français, nouvellement arrivés en Amérique et non endurcis au froid ni à la raquette, l'accompagnaient. La marche fut lente et, rendus au milieu du lac Saint-Pierre, les jeunes compagnons du religieux tombaient de fatigue. Pris de pitié, le Père de Noue, se fiant à la clarté de la nuit, aux étoiles et à la lune qui brillait de tout leur éclat, partit seul et voulut atteindre le fort Richelieu afin de demander du secours en vue d'aider à transporter les novices de la raquette. Malheureusement le temps se gâta, une terrible tempête souffla et le missionnaire commença à tourner en rond. Exténué, il tomba sur ses genoux, se mit en prière et mourut. Enfin, pris d'inquiétude, on courut à son secours sans pouvoir cependant faire mieux que de rapporter son corps, qu'on transporta ensuite à Trois-Rivières pour l'inhumation.

Une grande friandise

Autrefois, l'estuaire de la Colombie contenait des myriades de « ulichans » ou poissons-chandelle qui étaient l'un des mets favoris des indiens Tchinois et dont ils faisaient aussi un objet de commerce. Une fois ce poisson séché, on pouvait l'allumer par la queue et le faire brûler comme une chandelle.

D'après le Père Morice, les Tchinois avaient comme autres mets favoris les « olives tchinouques » qui étaient, dit-il dans une note de son ouvrage « Disparus et Survivants », des « glands enfouis en grandes quantités dans un trou de terre et recouverts d'herbe sur laquelle chacun devait uriner pendant quatre à cinq mois; après quoi ce régal de l'habillé de soie était considéré par l'homme de cette contrée comme la plus grande des friandises.

Allemagne et Canada

Les relations commerciales entre l'Allemagne et le Canada datent d'avant la Confédération canadienne, mais les chiffres publiés en premier lieu par le Dominion sont tellement faibles qu'ils nous paraissent aujourd'hui insignifiants. La première statistique qui date de 1868 indique que le Canada, cette année-là, n'exporta en Allemagne que pour une valeur de \$44.943. De son côté, l'Allemagne exportait pour \$485.943 au Canada. Après cette date, la différence fut toujours en faveur de l'Allemagne jusqu'à la déclaration de la guerre de 1914.

Curieuse orthographe

Il suffit de lire les anciennes relations qui ont trait au Canada pour voir la façon curieuse d'écrire alors. Quelle orthographe! C'est souvent à n'y rien comprendre, même, le plus respectueusement parlant, les relations de Jacques Cartier, de Champlain et de maints missionnaires.

Ainsi, par exemple, le commandant Dageac, qui prit part en 1760 à la dernière bataille anglo-française dans les eaux canadiennes, écrit la Baie-des-Chaleurs: « L'Abbaye de Chaleure » et Anticosti: « Entre Costie ».

Ancien historien

John Dawson Gilmary-Shea, né à New-York, en 1824, étudia toute sa vie l'histoire des premières missions catholiques au Canada et aux Etats-Unis. En 1857, il commença la publication de sa « Série Cramoisy », petits volumes aujourd'hui rarissimes et qui contiennent les anciens manuscrits relatifs, pour la plupart, aux missions des jésuites. Son premier ouvrage historique « Discovery and Exploration of the Mississippi Valley » fut publié en 1858.

Longue traversée

Dans une longue lettre publiée en 1882 par le « Journal de l'Instruction Publique » et se rapportant à des événements qui se passaient au Canada, lettre datée du 16 novembre 1708 à Québec et malheureusement non signée, on lit ce qui suit:

« Les vaisseaux qui sont partis cette année de La Rochelle pour le Canada ont mis trois mois et dix jours à faire la traversée. Ils avaient mis à la voile le 8 de juillet et ils ne sont arrivés ici — à Québec — que le 16 octobre dernier. »

Dr SAP.

CURIOSITE ETHNOLOGIQUE

Sait-on qu'il y a quelque part, dans le Nord extrême, des Esquimaux blonds? Ils auraient été vus pour la première fois par l'explorateur canadien V. Stefansson qui, en 1912, était chargé par le Service Géologique du Canada conjointement avec l'« American Museum of National History », de New-York, de découvrir qu'il pouvait exister sur la côte nord du continent américain, des Esquimaux qui n'avaient jamais été en contact avec les blancs. L'explorateur devait étudier toute peuplade primitive avec laquelle l'expédition viendrait en contact, faire des travaux archéologiques, recueillir des notes sur la linguistique et la mythologie, étudier, enfin, la zoologie des régions dans le but ethnologique. Stefansson était accompagné dans cette expédition par un seul compagnon blanc, le Dr R. McAnderson, savant zoologue. L'expédition eut un plein succès. Les explorateurs purent découvrir plusieurs tribus d'Esquimaux qui n'avaient jamais vu, ni eux, ni leurs ancêtres, de blancs, en autant qu'ils aient pu le vérifier, et ils firent d'abondantes collections ethnologiques et archéologiques.

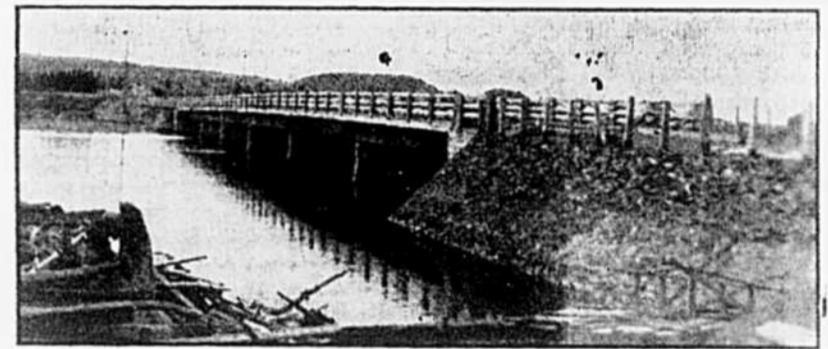
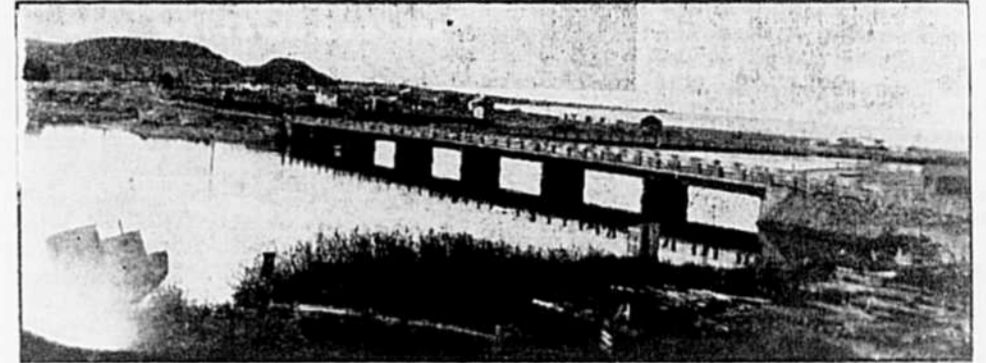
D'après ces collections et les renseignements obtenus, on croit que les Esquimaux atteignent l'Alaska et le détroit de Behring à une époque passablement reculée; il y a sans doute moins de mille ans. De nombreux faits confirmeraient cette assertion si l'on en croit le rapport de Stefansson, qui fut publié à son retour. Comme tous les rapports d'expéditions nordiques, celui de Stefansson est du plus haut intérêt à cause des faits inédits qu'ils révèlent, notamment sur les Esquimaux de Cuivre, qui, apprenant-entre autres choses, ne peuvent compter au-delà de 6 et encore peu nombreux seraient ceux qui en sont capables. Pour eux, en pratique, le mot « nombreux » s'emploie au-dessus de trois et même au-dessus de deux. Ainsi, en parlant de caribous, un homme dira qu'il en a tué beaucoup s'il en a tué plus de deux; de même quand les caribous apparaissent, ils peuvent être: un, deux ou beaucoup.

Ce sont ces Esquimaux de Cuivre qu'on appelle Esquimaux blonds. Fait bizarre, c'est dans la partie est de l'Alaska, où l'influence européenne semble ne pas avoir pénétré, qu'il y a de nombreux individus du type européen. L'explorateur en a rencontré plusieurs qui avaient les yeux bleus; au contraire, dans la partie nord du pays où les Esquimaux ont été fréquemment en contact avec les Européens et où les pêcheurs de baleines et autres blancs ont pris des femmes esquimaudes, on ne trouve aucun type européen. Les « Esquimaux blonds » ont des barbes d'une couleur plus pâle que celle des autres Esquimaux, cette couleur allant jusqu'à un brun pâle rougeâtre. On n'a vu cependant aucune chevelure de couleur jaune scandinave, mais plusieurs ont une chevelure rouge rouille, couleur surtout remarquable sur le front et qui devient plus foncée en arrière; la barbe de ceux qui ont le type européen est généralement sombre au milieu et plus pâle sur les côtés de la figure.

Dédié à ceux qui croient, non sans raison, que tous les Esquimaux et les sauvages en général sont noirs ou bruns sombre. AMECHE.

Sur la route de Gaspé

Le nouveau pont de Sainte-Anne-des-Monts



Clichés C. Gagnon.

Nous avons le plaisir de présenter à nos lecteurs, en premier, les premières photos du nouveau pont de Sainte-Anne-des-Monts sur lequel passeront dorénavant tous les voyageurs et touristes qui feront, par le boulevard Peron, le tour de la Gaspésie. Bien qu'il ait été ouvert à la circulation prématurément il y a près d'un mois, à cause de la condition lamentable du fameux « ancêtre » en bois — le vieux pont qui n'en pouvait plus — il restait beaucoup de travail de finissage à y faire. On s'attend que tout sera terminé ici quelques jours. Le pont neuf, qui est en béton armé, sur une substructure en béton avec fondations consolidées par du pilotis, a une largeur de 421 pieds entre les murs de butée. Le tablier a une largeur de 26 pieds et 4 pouces, comprenant une voie roulante large de 20 pieds et flanquée d'un trottoir de 2 pds 6 pouces, à chaque côté, avec garde-corps en béton armé. Le site et la structure du pont, qui se trouve à plusieurs cents pieds plus bas que l'ancien, a donné lieu à un redressement appréciable de la route. Le nouveau pont a été construit, pour le compte du Ministère provincial des Travaux Publics conjointement avec la Municipalité de Sainte-Anne qui y a contribué pour sa part, par M. L.-P. Couture, de Québec, ingénieur civil et entrepreneur de ponts et chaussées.

REDUCTION DES TAUX D'ELECTRICITE A COMPTER DU 1er NOVEMBRE

Les clients de la Cie de Pouvoir du Bas St-Laurent bénéficieront d'une diminution de taux pour la consommation d'électricité à compter du 1er nov. C'est ce que la compagnie leur annonce de ce temps-ci dans une lettre en date du 31 octobre 1944, sous la signature de son président, l'hon. J.-A. Brillant. Cette lettre, que nous reproduisons plus bas, explique les nouveaux tarifs appliqués au « service domestique » et au « service commercial ».

Service domestique Taux "No 100"

Classe 1 Villes et villages de 500 clients et plus 15 kwh. ou moins, pour \$1.25, 35 kwh suivants à .06, 150 kwh suivants à .03, l'excédent .01 1/4. Minimum mensuel: \$1.25 Pénalité de 10% du montant de la facture ajoutée après 10 jours.

Service commercial Taux "No 200"

Classe 2 Agglomérations de 100 à 499 clients, 14 kwh. ou moins, pour \$1.25, 36 kwh suivants à .06, 150 kwh suivants à .03, l'excédent .01 1/4. Minimum mensuel: \$1.25 Pénalité de 10% du montant de la facture ajoutée après 10 jours.

Service commercial Taux "No 200"

Classe 3 Agglomérations de moins de 100 clients, 13 kwh. ou moins, pour \$1.25, 37 kwh suivants à .06, 150 kwh suivants à .03, l'excédent .01 1/4. Minimum mensuel: \$1.25 Pénalité de 10% du montant de la facture ajoutée après 10 jours. Taxes de vente en plus. Nous espérons que nos consommateurs apprécieront l'intérêt que nous leur portons et la bonne volonté que nous mettons à les accommoder, lorsque les conditions le permettent.

LA COMPAGNIE DE POUVOIR DU BAS ST-LAURENT.

J.-A. Brillant, Président.

Communication des Chevaliers de Colomb

MISE AU POINT

Le Conseil 2843 des Chevaliers de Colomb de Rimouski tient à faire la mise au point suivante au sujet du banquet aux huitres qui a eu lieu mardi le 31 octobre à l'Arsenal de Rimouski.

Le Comité des Huttes de guerre sous les auspices duquel le banquet a eu lieu est un organisme indépendant de l'Ordre des Chevaliers de Colomb qui n'a rien à voir à son administration, ni directement ni indirectement.

C'est le Surintendant de la cantine du Camp Militaire qui a organisé ce banquet à la demande d'Ottawa, lequel surintendant ne fait même pas partie du Conseil 2843 des Chevaliers de Colomb de Rimouski et par conséquent les Chevaliers de Colomb de Rimouski n'ont rien eu à faire ni de près, ni de loin, avec l'organisation de ce banquet aux huitres.

(Communiqué.)

MORT DE M. AUGUSTE SAINT-LAURENT

Ce matin, à la cathédrale, ont eu lieu au milieu d'une grande affluence de parents et d'amis les funérailles d'un de nos vieux concitoyens, descendant d'une des familles les plus anciennes de Rimouski, M. Auguste Saint-Laurent, époux de Léa Lavoie, décédé le 1er novembre, à l'âge de 84 ans. Il était le frère de M. Georges Saint-Laurent et le père de M. René Saint-Laurent.

M. l'abbé Patrice Gallant a fait la levée du corps et chanté le service. Il était assisté de MM. les abbés Chouinard et Lebel, comme diacre et sous-diacre. Les porteurs du corps étaient MM. Félix Lavoie, Fabien Ouellet, Robert Deschênes et Ludger Dionne. Les porteurs des coins du poêle étaient MM. Emile Michaud, Olyvia Vézina, René Lepage et l'échevin François Gagnon. Le deuil était conduit par le frère du défunt, M. Georges Saint-Laurent, son fils M. René Saint-Laurent, son gendre M. Jos. Caron, M. Trefflé Rioux et plusieurs autres parents. M. Arsène Michaud avait la direction des funérailles.

Nos sincères condoléances à Mme Saint-Laurent et à tous les membres de la famille en deuil.

MORT DE M. ZENON BOUILLON

Notre concitoyen M. Zénon Bouillon est décédé le 30 octobre à l'âge de 71 ans et 5 mois. Lui survivent son fils Lucien et ses filles Bertha, Germaine et Alice. Son épouse (Anna Banville) l'avait précédé dans la tombe.

Ses funérailles ont eu lieu hier à la cathédrale, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le service fut chanté par M. l'abbé Patrice Gallant, assisté de MM. les abbés Maurice Chouinard et Léonard Lebel comme diacre et sous-diacre. Le corps était porté par MM. Laurent Lepage, René Lepage, Percy Lepage, Oscar Lepage, Félix Lavoie et Thomas Asselin. MM. Narcisse Larue, Alphonse Gagné, John Rioux et Johnny Guérette portaient les coins du drap. M. Arsène Michaud avait la direction des funérailles.

Nous prions la famille en deuil d'agréer l'expression de nos sincères condoléances.

PONT QUI S'ECROULE

Le pont de Sayabec, (sur la route nationale), qui devait être ouvert à la circulation, cette semaine, accuse plusieurs fissures. Au moment où s'en achevait la construction, un des piliers s'enfonça à cinq pieds sous terre. Une inspection minutieuse sera faite incessamment par le Ministère provincial, qui avait assumé la moitié des frais de construction d'accord avec la Municipalité.

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

M. l'abbé Philippe Blais, curé de St-Laurent de Matapédia, a été nommé à la cure de Notre-Dame de l'Isle-Verte, et M. l'abbé Léon D'Anjou, curé de St-Emile d'Auclair, succède à l'abbé Blais à St-Laurent. M. l'abbé Camille Lachance, en repos, prend la direction de St-Emile d'Auclair. M. l'abbé Adrien Gagnon, de Notre-Dame de l'Isle-Verte, a été affecté à la desserte de St-Noël (St-Moise Station).

ACCIDENT

M. Raymond Roy, de Rimouski-Est, a été transporté à l'Hôpital St-Joseph après avoir été victime d'un accident alors qu'il sciait du bois avec une scie ronde et s'apprêtait à enlever la courroie. Ses vêtements furent happés par le moteur et M. Roy fut littéralement déshabillé. Il reçut de profondes blessures. M. Roy réussit à arrêter le moteur au moment où il allait être étranglé par sa chemise. Son état est satisfaisant.

Décès

-A Rimouski, le 31 octobre, est décédé M. Zénon Bouillon, âgé de 71 ans. Son épouse (née Emma Banville) l'a précédé dans la tombe il y a quelques années, lui survivent son fils Lucien et ses filles Bertha, Alice et Germaine Bouillon. - M. Absalon Gagné, de St-Anaclet, est décédé accidentellement le 30 octobre. Lui survivent, outre son épouse Mme Gagné (Omerle Rodrigue), quatre filles et cinq fils: mesdames Joseph Lavoie et Adeline Vignola, Mlles Thérèse et Lucile Gagné, MM. Jean-Marie, Maurice, Rodrigue, Denis et Théophile Gagné. - Jeudi, en l'église de Saint-Joseph de Lépage, ont eu lieu les funérailles de M. Marcel Morissette, âgé de 17 ans et 10 mois, fils de M. et Mme Philippe Morissette (Agnès Claveau), décédé le 31 octobre. Outre ses parents, lui survivent ses soeurs Mmes Eugène Lavoie (Anastasio) et Adélaïde Lapointe (Germaine), de St-Léon le Grand, et Mlle Aurore Morissette, de St-Joseph de Lépage. - A l'Hôpital St-Joseph de Rimouski, le 29 octobre, est décédé M. Ulrich Desrosiers, de Sainte-Florence. Il était âgé de 62 ans. - Le 31 octobre, ont eu lieu en l'église de Ste-Angèle les funérailles de Mlle Louise Lévesque, décédée le 28 octobre à l'Hôpital St-Joseph de Rimouski. Elle était la fille de M. et Mme Albert Lévesque, de Ste-Angèle. - A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 30 octobre, est décédée Mme Ve André Bélanger (Lumina Roy), de Pointe-au-Père. Elle était âgée de 71 ans. Elle laisse pour la pleurer trois fils et trois filles: MM. Alfred, Joseph et Adrien Bélanger, mesdames Charles Croft, de Pointe-au-Père, Augustin Vaillancourt, de Ste-Luce, et Albert Desrosiers, de St-Anaclet. - A Cabano, la semaine dernière, est décédé subitement, au cours de la nuit, Mme Julien Painchaud, âgée de 69 ans. - Lundi, en l'église d'Amqui, fut chanté le service de Mme Pierre Poquet (Eva Dufour), décédée le 28 octobre. Deux filles lui survivent: Madame Léo Anctil, d'Amqui, et Mme Létourneau, de Pittsburg.

PERTES DE L'ARMEE

Mort de ses blessures. - Le soldat Léonard Langlois, de Franquelin, fils de M. Joseph Langlois. Tué à l'action. - L'artilleur Leslie Brittle, de New-Carlisle, fils de M. Willie Brittle. Blessés gravement. - Le sergent Paul-Emile Lebel, fils Louis, de Notre-Dame-du-Lac, l'artilleur Cyrille Aspirot, fils Moïse, de Paspébiac, le soldat Alvarez Bouillon, fils Louis, de Rimouski. Blessés. - Le soldat Pierre Fournier, fils Narcisse, de Gaspé. Légèrement blessés. - Le soldat Raymond Belzile, fils Albert, de Rimouski, le soldat Roger Blais, fils Arthur, de Ste-Adélaïde de Pabos, le soldat Roland Bond, fils Jean-Baptiste, de Rivière-au-Renard, le soldat Aurèle Gauthier, fils André, de St-Quentin, le soldat Yvon Harrison, de Petite-Matane, le caporal Emmanuel Pineault, fils Antoine, de

LE PROGRES DE L'EMPRUNT DANS LA PROVINCE

Pourcentage des unités, lundi dernier, en dehors de Montréal.

Voici quel était le pourcentage obtenu, lundi dernier, dans les différentes unités de la province, en dehors de Montréal, pendant la première semaine de campagne du 7e Emprunt de la Victoire:

Table with 2 columns: Location and Percentage. Includes entries like La Tuque (117.1), Grand-Mère (88.9), Val d'Or (87.5), Shawinigan (83.5), Drummond (81.1), Beauce (76.5), Richelieu (75.0), Trois-Rivières (72.8), Joliette (70.3), Lévis (70.2), Sheffield (64.7), Chicoutimi (64.3), Matane (62.2), Terrebonne (62.0), Valleyfield (61.9), Noranda-Rouyn (60.8), Saint-Jean (57.1), Nicolet (56.5), Sherbrooke (55.2), Montmorency (52.9), Lac Saint-Jean (51.0), Maskinongé (50.2), Québec (cité) (49.9), Chambly (49.6), Champlain (49.6), Québec (comté) (49.2), Stanstead (48.0), Saint-Hyacinthe (46.9), L'Assomption (46.2), Iberville (45.7), Mégantic (45.2), Kamouraska (44.4), Montmagny (44.0), L'Islet (42.5), Richmond (40.6), Laval (40.2), Missisquoi (38.9), Verchères (38.5), Argenteuil (38.4), Yamaska (37.4), Brome (37.3), Témiscamingue (sud) (36.5), Hull (35.2), Bagot (34.6), Lotbinière (34.2), Berthier (34.1), Wolfe (34.1), Saguenay (32.8), Charlevoix (32.4), Laprairie (31.8), Papineau (31.7), Roberval (31.5), Matapédia (31.3), Portneuf (31.0), Amos-La Sarre (29.1), Arthabaska (27.6), Gatineau (sud) (27.4), Châteauguay (est) (26.0), Pontiac (24.8), Frontenac (24.4), Bellechasse (23.7), Huntingdon (23.6), Rivière-du-Loup (23.3), Montcalm (20.8), Vaudreuil-Soulanges (20.6), Compton (20.3), Châteauguay (ouest) (20.3), Dorchester (17.6), Napierville (17.1), Gatineau (nord) (16.9), Rimouski (16.4), Témiscouata (15.6), Deux-Montagnes (15.3), Gaspé (nord et sud) (9.6), Beauharnois (9.1), Rouville (8.8), Bonaventure (5.5), Labelle (4.9), Témiscamingue (nord) (4.9).

DENTIERS

Q. - Est-ce qu'un dentier peut durer la vie entière ou est-il nécessaire de le remplacer après un certain temps, au cas où les dents dont il est composé se déchausseraient?

R. - Il ne faudrait pas considérer des dents artificielles comme la fin de tous troubles dentaires, et s'attendre non plus à ce qu'un dentier dure indéfiniment. Non, aucunement, et il est très sage de faire examiner attentivement, tout les deux ou trois ans, par un dentiste, toutes les pièces de prothèse. Si elles ne sont plus en état de remplir convenablement leurs fonctions, elles devront être ou réparées, ou remplacées. L'emploi de produits dentaires tels que des poudres gommées ou quelque tentative que ce soit de procéder soi-même à la réparation de dents artificielles ne devraient jamais avoir lieu. Tous ces moyens de fortune ne procurent qu'un soulagement temporaire et ne corrigent nullement la cause de la détérioration du dentier. De plus, ils sont extrêmement dangereux. Des dents mal ajustées irritent les tissus et rendent douloureuses les gencives. Cette irritation prolongée peut à la longue avoir les effets les plus pernicieux.

OFFICIER PILOTE

M. Joseph Lavasseur, de Mont-Joli, vient d'être informé que son fils Jean-Marie, porté disparu au cours d'opérations aériennes en territoire ennemi les 22 et 23 mai, vient d'obtenir son grade d'officier pilote dans l'aviation canadienne.

INCENDIE

M. A. Langlois, de Ste-Luce, a été éprouvé par un incendie qui a détruit, la semaine dernière, sa grange contenant toute sa récolte et ses instruments aratoires. C'est une perte de plusieurs milliers de dollars et M. Langlois n'avait aucune assurance.

Communiqué de la Crèche

Chez les païens - Chez les chrétiens

La pratique de l'abandon des enfants est aussi ancienne que le paganisme et la corruption des moeurs.

Le plus souvent, s'ils étaient recueillis, ces pauvres petits êtres, étaient réservés par ceux qui les élevaient, soit à la prostitution, soit aux écoles de gladiateurs.



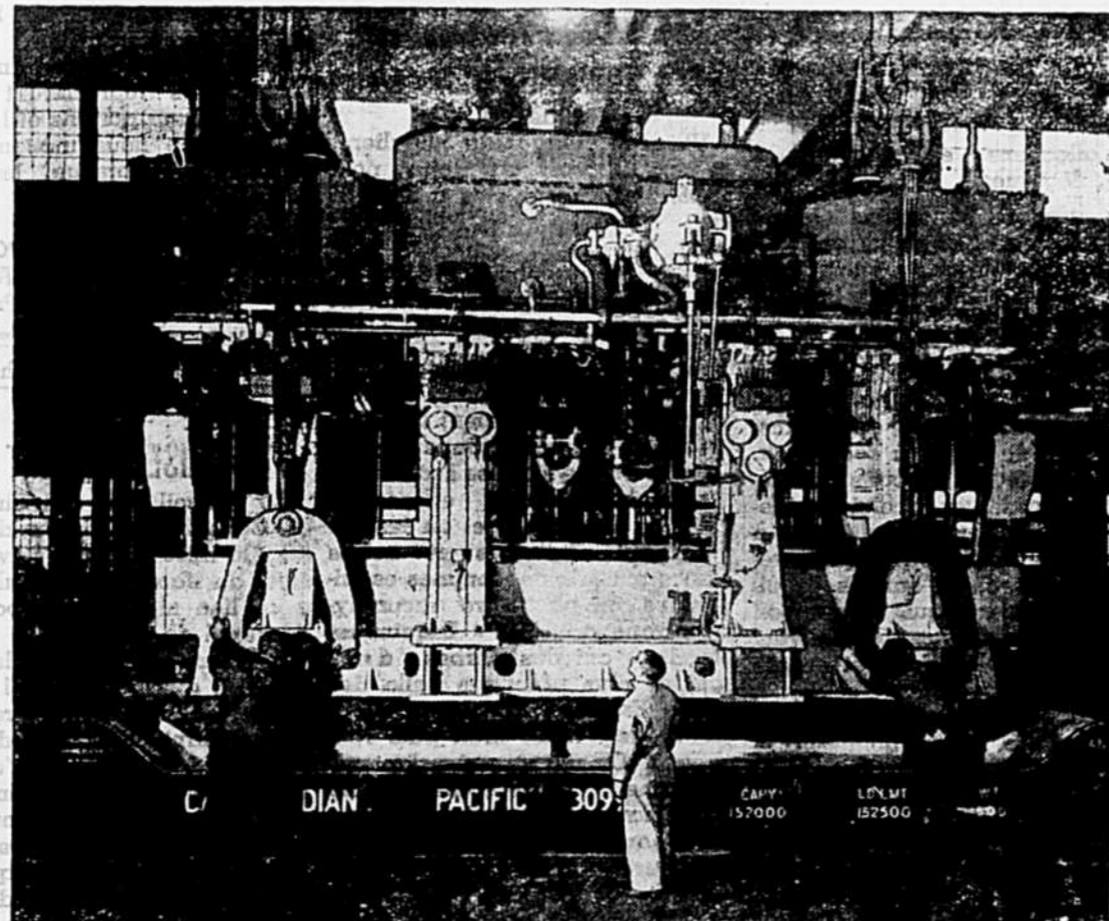
Le très honorable Ernest Bevin, M. B., ministre britannique du Travail et du Service National. Portrait par Y. Karsh, d'Ottawa.

DES RENFORTS ALLIES DEBARQUENT EN NORMANDIE



La photo ci-dessus donne une idée de l'activité qui régnait sur une plage de Normandie lors du débarquement de renforts britanniques.

50ème moteur de bateau construit au C.P.R.



On était en train de placer sur un wagon plat ce 50ème moteur de bateau construit aux usines Angus du Pacifique Canadien, à Montréal, quand cette photo fut prise. On a fabriqué ces moteurs de transport de troupes d'invasion à raison d'un par semaine, aux usines Angus où, précédemment, on avait construit des chars d'assaut pour la Russie et des pièces d'artillerie navale. Aux usines Ogden, de Calgary, le C.P.R. a aussi fabriqué des canons de navires. Tous ces travaux ont été exécutés sous la direction de M. H.-B. Bowen, chef du service de la force motrice et du matériel de cette compagnie. Quelques-uns des moteurs déjà construits à Angus ont été installés sur des corvettes et des frégates.

La doctrine de Jésus-Christ et sa tendresse spéciale pour les petits enfants ont changé ce lamentable état de choses.

Le pauvre que, jadis, à Carthage, on plaçait sur les mains étendues de la statue de Kronos, tombait en roulant dans un gouffre plein de feu.

Et il mourait. C'était païen.

Le petit enfant qu'on dépose aujourd'hui dans une Crèche Saint-Vincent-de-Paul, tombe dans les bras charitables d'excellents parents adoptifs.

Et il vit. Et il grandit en âge, en sagesse, et il connaît le bon Dieu et il l'aime, et il le sert, et il travaille à sa gloire et, comme il eut sa place au cœur d'une famille, une place lui est aussi réservée au sein de la gloire éternelle.

Telle est l'oeuvre, telle est la merveille de l'esprit chrétien! Puisse l'année mil neuf cent quarante-quatre voir redoubler les adoptions, si méritoires, d'enfants abandonnés!

La Crèche, 680, Chemin Ste-Foy, Québec. (Visite, chaque jour, de deux heures à trois).

AU THEATRE CARTIER

6-7-8-9 novembre 1944 Errol Flynn, Brenda Marshall dans

L'Aigle des Mers

Pour 4 jours seulement Ce film est la deuxième des pièces traduites en français. Le grand succès du premier, « Le Ciel et Toi », est une garantie de succès pour ce deuxième, car l'oeuvre est d'un genre encore plus goûté des habitués du cinéma dans Rimouski. Batailles navales, duels, scènes de cour, tout y est donné avec un grand déploiement de décors. Au même programme un sujet court.



M. E. D. Cotterell, qui vient d'être nommé gérant général du réseau de l'Est du Pacifique Canadien, avec juridiction sur toutes les lignes de cette compagnie entre Fort William et la côte de l'Atlantique. Il aura ses bureaux à Toronto et agira comme adjoint de M. J. J. Humphrey, vice-président du C.P.R. en charge du réseau de l'Est. M. Cotterell possède une longue expérience de l'administration ferroviaire et est très avantageusement connu dans les cercles des chemins de fer. Avant cette promotion, il était surintendant général du district de l'Alberta.

10-11 novembre 1944 Edward-G. Robinson, Marlene Dietrich, George Raft dans

Manpower

« Manpower » est un film d'action. L'un des meilleurs de la saison. Raft et Robinson tiennent les rôles de solides gaillards travaillant dans la construction et épris de la même femme. La lutte qu'ils se livrent pour la conquérir et la garder, représente la grande rivalité entre les deux hommes. Vous verrez au même programme le 7e épisode de la série Secret Service in Darkest Africa.

2 représentations tous les soirs: 7 h. 30 et 9 h. 30

AU THEATRE RIMOUSKOIS

4-6-7 novembre 1944 Ritz Brothers, Andrew Sisters dans

Argentine Nights

Comédie musicale pendant laquelle se déroule aussi une très belle histoire d'amour. Vous verrez au même programme une comédie et un sujet court.

8-9-10 novembre 1944 Gene Autry, Smiley Burnette dans

Cowboy Serenade

Tous les amateurs de « Wes-

tern » ne devraient pas manquer ce beau film de l'Ouest où il nous est permis d'entendre le fameux chanteur Gene Autry. Au même programme le 11e épisode de la série Junior G-Men of the Air et comédie.

2 représentations tous les soirs: 7 h. 30 et 9 h. 30

TOUT POUR LA VICTOIRE

Achetez des OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE IRENEE GENDREAU



OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE IRENEE GENDREAU

Fruits et Légumes en Gros. RIMOUSKI, Qué. C. P. 354 - Tél. 61

LUMIERE DU JOUR Artificielle

SANS CHALEUR, SANS ÉCLAT POUR LE MAGASIN D'APRÈS-GUERRE



ON utilisera l'éclairage fluorescent Edison Mazda dans les magasins d'après-guerre, dans l'intérêt du personnel comme des clients. De beaucoup la source lumineuse la plus efficace jamais inventée, l'éclairage fluorescent Edison Mazda diminue la fatigue et la tension nerveuse en améliorant la visibilité.

AMPOULES FLUORESCENTES EDISON MAZDA

CANADIAN GENERAL ÉLECTRIC CO. LIMITED

Où est Jos?



... au travail - tous les jours

Chaque heure perdue diminue notre production industrielle et prive nos soldats du matériel de guerre dont ils ont besoin pour mener à bien leur tâche.

Si l'on multiplie ces "heures perdues" pour cause de maladie, de vacances ou simplement "paresse tout court" par le nombre de travailleurs canadiens, on comprendra dans quelle mesure elles peuvent sérieusement entraver notre effort de guerre.

Toute absence du bureau ou de l'atelier ralentit la marche de nos gars au front. A nous d'être assidus au travail jusqu'au jour où l'ennemi aura plié l'échine pour de bon.

Contribué par la BRASSERIE



MONTREAL

IL FAUT TOUT FAIRE POUR GAGNER LA GUERRE D-48F

# LE PROGRES DU GOLFE

## LA RESISTANCE AU DECRET DE DESARMEMENT EN FRANCE

(Commentaires de la B.U.P. pour le « Progrès du Golfe »)

La situation qui règne actuellement en France nous permet d'entrevoir ce que deviendront la plupart des pays d'Europe d'après-guerre. Les pays européens occupés par les forces allemandes ont connu les mêmes épreuves que la France et un état d'esprit analogue s'y est également développé.

Il est évident que l'occupation allemande a fait naître un esprit de révolte chez les peuples opprimés par l'ennemi. Certes, cet esprit de révolte est à l'adresse des envahisseurs nazis, mais il semble subsister un esprit d'indépendance qui se fera sans doute sentir, au début de la réorganisation, lorsque les autorités légitimes légiféreront et décréteront des mesures de nature à déplaire aux anciens membres des mouvements de résistance.

Ces groupements sont habitués de vivre hors la loi établie dans leurs pays pendant l'occupation. Ils sont armés et organisés, et il est possible que cet esprit d'indépendance se transforme en résistance contre un gouvernement qui ne serait pas conforme à leurs désirs.

Ceci peut dégénérer en désordre. Le général de Gaulle a bien compris le danger de laisser des armes entre les mains de groupements non officiels et il a décrété le désarmement général en France de tous les hommes qui n'appartiennent pas à l'armée régulière ou au corps de police.

Cette mesure, qui vise sans doute à supprimer les moyens de causer des désordres au moment où plus que jamais il faut réaliser l'unité nationale en France, a évidemment déplu à certains groupements et les communistes protestent contre le décret.

On sait que les communistes formaient une partie considérable de la résistance française. Ils ont coopéré avec toutes les forces nationales à la délivrance de la France. Ils ont dû s'organiser à l'insu du gouvernement français d'alors.

Maintenant la situation a changé. La France a un gouvernement qui jouit de la reconnaissance légale des autres puissances alliées et ce gouvernement a la tâche de rétablir l'ordre dans le pays déjà trop éprouvé. Le premier pas à faire était sans doute de supprimer tous les moyens possibles de causer du désordre. Et c'est là le but du nouveau décret du gouvernement français.

Apparemment, le nouveau décret vise les éléments communistes qui sont organisés en France et qui ont déjà résisté à l'autorité du gouvernement gaulliste dans le midi. Le général de Gaulle a pris une attitude ferme pour en exiger l'application en dépit des protestations communistes et des réclamations du conseil national de la résistance ou l'élément communiste est très puissant.

On prévoit que ce décret provoquera des manifestations dans le pays. Le général de Gaulle a voulu qu'elles n'entraînent pas une effusion de sang et c'est pourquoi il a décrété le désarmement de tous les hommes qui n'appartiennent pas à une organisation armée officielle.

Ainsi la France deviendra un champ d'expérience où se dérouleront des événements qui, selon toute probabilité, se répéteront dans les autres pays libérés où il est possible que la résistance à l'autorité illégitime se poursuive contre l'autorité légale si on ne prend les mesures pour prévenir ce danger dès le début.

## UN TRUC NAIF DE PROPAGANDE

Certains adeptes du Crédit Social s'illusionnent un peu fort quand, dans le but de propager leur doctrine politique par la voie des journaux, ils s'imaginent que ces derniers peuvent se laisser impressionner par la réception de lettres de même ton, écrites évidemment sous l'inspiration d'un mot d'ordre, comme celles qui nous arrivent chaque jour par la poste depuis une semaine et que nous reproduisons ci-dessous (à remarquer qu'aucun de ces éditoriaux n'est abonné à notre journal) :

2054, St-Hubert, Montréal.  
26 oct. 1944.

Le Progrès du Golfe  
Rimouski, P. Qué.  
Monsieur,

Je tiens à vous féliciter pour la publication fréquente de communiqués éditoriaux de l'an dernier.

D'autre part, je me suis résolu à vous dire que j'aimerais à lire en plus grand nombre les nouvelles éditoriales de votre journal, Le Progrès du Golfe.

Je soumetts donc l'affaire à votre bienveillante attention.  
Respectueusement vôtre,  
R. THIBODEAU.

Sherbrooke, le 28 août 1944  
Monsieur,

Le Journal, le Progrès du Golfe, Rimouski, P. Q.

Si vous plait voulez nous faire plaisir publier plus souvent des nouvelles éditoriales. Comme avant.

ALPHONSE PEPIN.  
77A. Larocque.

Baie-Comeau, 27 oct. 1944.  
« Le Progrès du Golfe »,  
Rimouski, P. Q.  
Cher Monsieur,

Depuis quelque temps, vous avez discontinué de publier des nouvelles éditoriales. L'année dernière, vous en publiez plus souvent.

Je vous demanderais de publier plus souvent les nouvelles éditoriales. Nous en serions très reconnaissants, je dis NOUS, car je ne suis pas seul qui le VEUT, c'est plusieurs abonnés à votre journal.

Espérant avoir le plaisir à l'avenir de lire les nouvelles éditoriales... plus souvent dans le « Progrès du Golfe ».  
Veuillez me croire, cher Monsieur,  
Votre tout dévoué,  
BRUNO PAILLON,  
C. P. 84, Baie-Comeau,  
Côte Nord, P. Q.

Baie-Comeau 27 oct. 1944.  
« Le Progrès du Golfe »  
Rimouski,  
Messieurs,

Je suis éditorialiste et suis abonné

né de lecture à votre Journal et le reçois toujours. J'aime à le lire et suis satisfait de vos nouvelles et rapports.

Mais, je me demande quand est-ce que j'aurai le plaisir de lire au moins quelque chose au sujet du Crédit Social. L'année passée, bien des fois j'ai eu ce plaisir mais depuis quelques temps vous avez oublié de nous intéresser à ce sujet.

Nous comptons sur vous à l'avenir pour nous en parler une fois de temps.

voire tout dévoué,  
MAURICE PAILLON,  
84 C. P., Baie-Comeau,  
P. Q.

Trois-Pistoles, P. Qué.  
28 octobre 1944.

Le Progrès du Golfe,  
Rimouski, P. Q.  
Cher Mons.

Je viens vous demander de publier plus souvent des nouvelles éditoriales.

L'an passé vous en avez publié assez souvent, mais depuis quelque temps vous avez discontinué.

Je vous serais très reconnaissant si vous vouliez reprendre à en publier comme l'an passé.

Voire tout dévoué,  
Marc Riou,  
La Tuque, 31 oct. 1944.

Au journal, Le Progrès du Golfe.

Cher monsieur  
Il est regrettable pour moi d'apprendre que vous avez presque discontinué d'écrire des nouvelles éditoriales, je vous demande comme électeurs de reprendre comme l'année dernière vos précieuses nouvelles que vous donnez aux électeurs, la plus belle instruction désirer par tous hommes qui veut reprendre la liberté d'être social et non d'être enchaîné comme une bête lauve que lon craint; homme enchaîné et enrégimenté par toutes sortes de service obligatoire, non désirer, par personne. Excepter qua ceux à qui sa fait l'affaire.

D'un éditorialiste,  
Roland LOYER  
Case 310 La Tuque Co Lavoilette.

Le petit jeu va, sans doute, continuer ainsi pendant quelque temps. Si ça les amuse ! Mais c'est bien du temps perdu, du papier et des timbres gaspillés.

INTERNEMENT DE Mgr DUTROIT, EVEQUE D'ARRAS

PARIS. — Sur l'ordre du préfet du département du Pas-de-Calais S. Exc. Mgr Albert Dutroit, évêque d'Arras, a été envoyé dans un camp d'internement, lundi, à la demande des groupes de la résistance.

On prétend que le bulletin hebdomadaire publié dans le diocèse sous la signature et la responsabilité de l'évêque pendant l'oc-

## NOS PECHERIES MARITIMES

Un revenu annuel de \$5.008.806, tel fut celui des pêcheries maritimes de la province de Québec pour 1943. Voilà, vraiment, qui commence à être intéressant. Et pourtant, il y a une vingtaine d'années, nos pêcheries maritimes ne rapportaient à peu près rien; les pêcheurs, par milliers, vivaient ainsi que leurs familles dans la plus noire pauvreté; aucune organisation; des barques de fortunes, ni coopératives ni entrepôts frigorifiques; des exploités tenaient ferme dans leurs griffes les malheureux pêcheurs qui peinaient jours et nuits pour obtenir à la fin une misérable pitance en échange des quintaux et des quintaux de poissons extraits de la mer souvent au milieu de souffrances inouïes.

En 1943 : un revenu global de \$5.008.806 pour 106.209.100 livres de prises, ce qui a rapporté aux « travailleurs de la mer » une somme de \$3.258.806,00. Si l'on refait l'histoire de nos pêcheries à l'aide des statistiques fédérales, on constate que depuis 1870 jamais les pêcheries maritimes de la province n'ont connu un tel essor.

C'est que, depuis 1922, les pêcheries maritimes du golfe et du fleuve sont passées du contrôle fédéral au contrôle provincial.

La province de Québec est la seule du Dominion qui ait ainsi le contrôle de ses pêcheries maritimes. Au début, ce contrôle n'était cependant pas entier. D'après un rapport du ministre en date du 13 février 1922, le pêcheur de la mer devait se procurer d'un permis du département fédéral des pêcheries; mais d'après un jugement du Conseil Privé du 30 novembre 1920 le gouvernement provincial seul pouvait émettre des permis autorisant l'usage d'engins fixés au sol. Ainsi, les pêcheurs se trouvaient dans l'obligation de se procurer deux permis et de payer double droit avant de pouvoir

commencer à pêcher. Cette dualité de juridiction provoquait donc une double dépense et entraînait, on le conçoit, toutes sortes d'ennuis.

Une entente eut lieu à ce sujet entre les autorités fédérales et provinciales, à la suite de laquelle les autorités provinciales obtinrent le contrôle et l'administration des pêcheries maritimes de toute la province, sauf des pêcheries des Îles-de-la-Madeleine qui restèrent sous le contrôle fédéral. En même temps, les établissements de pisciculture de Tadoussac et de Gaspé avec toutes leurs dépendances étaient transférées au gouvernement de la province.

Enfin, le 15 mars 1943, un arrêté en conseil modifia celui du 13 février 1922 en plaçant les Îles-de-la-Madeleine également sous le contrôle de la province de Québec. Cette dernière législation mettait fin à une mésentente qui régnait depuis 1922 entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial. Par la même entente, il fut convenu que les inspecteurs de la province pour l'application de la loi des pêcheries devaient s'adjoindre aux officiers fédéraux pour l'inspection du poisson. Il fut donc convenu que les inspecteurs nommés par la province détiendraient les pouvoirs fédéraux supplémentaires. Cette mesure devenait essentielle en 1943 alors qu'une « entente historique » fut conclue entre les provinces de l'est et suivie d'un accord international entre les pays alliés, pour la standardisation de toutes les classes, grades et variétés de poisson salé.

À la suite de toutes ces ententes, nos pêcheries maritimes ont pris un essor qu'il eût été extravagant de soupçonner voilà vingt ans. Il reste que l'année 1943 fera époque dans l'histoire de nos pêcheries maritimes.

PASCALIS.

CHURCHILL DEMANDE A LA CHAMBRE DE NE PAS FAIRE D'ELECTIONS AVANT LA DEFAITE DE L'ALLEMAGNE

La guerre avec l'Allemagne, dit-il, peut durer jusqu'à l'été prochain et la guerre avec le Japon jusqu'à la fin de 1946.

Londres. — (P.A.) — En plaidant que le gouvernement de coalition né de la guerre en Grande-Bretagne soit maintenu et que la tenue d'élections générales soit différée jusqu'à la défaite de l'Allemagne, le premier ministre Churchill a dit en Chambre des Communes, mardi, que la guerre contre l'Allemagne pourrait durer jusqu'à l'été prochain et la guerre contre le Japon jusqu'à la fin de 1946.

Il semble déjà que la Chambre se rangera avec M. Churchill. Un travailleur influent, Arthur Greenwood, a approuvé le projet de prolonger d'une autre année la vie du Parlement, mais il a prévenu le gouvernement qu'il ne serait pas à l'abri des critiques au cours des prochains mois et que les travaillistes s'opposeraient à ce que le gouvernement fût maintenu jusqu'à la fin de la guerre contre le Japon.

M. Churchill a dit que des élections générales seraient dangereuses avant huit ou neuf mois et que ceux qui réclamaient des élections immédiates se chargeaient d'une lourde responsabilité envers leur patrie.

« Il me semble, a déclaré M. Churchill, qu'à moins que tous les partis politiques ne décident de maintenir en exercice la présente coalition jusqu'à la défaite du Japon, nous devons fixer comme jalons de la date de la prochaine élection la fin de la guerre contre Hitler. Le gouvernement de guerre de Grande-Bretagne ne doit pas être brisé avant que nous n'ayons écrasé le nazisme ».

Le premier ministre a ajouté qu'il n'y a rien de certain dans

les pronostics qu'il fait en fixant à huit ou neuf mois le temps nécessaire encore pour abattre l'Allemagne et qu'il ne faut pas trop compter sur un soulèvement politique en Allemagne.

« Je ne puis pas vous garantir, a-t-il ajouté, que l'Allemagne sera battue avant le printemps ou même au début de l'été prochain. Evidemment, la fin peut venir plus vite que cela et personne n'en sera plus heureux que moi. Quand la guerre passera de la résistance organisée aux escarmouches des guérillas, j'espère que tous les intéressés verront à pousser les Allemands jusque dans leurs derniers retranchements. »

M. Churchill, après avoir insisté fortement sur la nécessité de continuer confiance au gouvernement de coalition, a fait lire son auditoire en déclarant que jamais, dans sa vie parlementaire longue de 42 ans, « Il n'a rencontré un gouvernement auquel il ait été capable de donner un support plus loyal et plus confiant ».

Puis il continua son discours en disant qu'au lieu de faire des élections l'Angleterre doit s'adonner avec toujours plus d'énergie aux tâches nationales qui l'attendent. Le gouvernement de coalition a mené la guerre avec un succès toujours grandissant et il a effectué depuis deux ans des réformes sociales qui auraient, dans le cours ordinaire des choses, occupé tout le temps d'un Parlement pendant au moins deux ans.

Pour appuyer sa demande de prolongation du terme actuel du Parlement anglais, le premier ministre a insisté sur la difficulté de faire voter tous les soldats dans le moment. « Dans mon opinion, a-t-il ajouté, ils ont plus de droit que quiconque à donner leur opinion sur le gouvernement dans les circonstances et nous serions tous passibles de blâme si nous faisons quoi que ce soit pour les empêcher de se prononcer sur l'avenir immédiat de leur pays ».

M. Churchill est d'avis que l'élection ne pourra pas être tenue immédiatement après la victoire, quand tous les citoyens seront occupés à se réjouir et à remercier Dieu de la victoire. Il devra y avoir un intérim.

tres prélats le cardinal Suabard, archevêque de Paris. Et le plus grand reproche adressé à l'épiscopat c'est d'avoir conseillé aux fidèles d'accepter le régime de Pétain en raison de sa « légitimité indiscutable ».

Le fait est néanmoins que nombre de membres du bas clergé, de même que des pasteurs protestants et des démocrates chrétiens, ont joué des rôles très actifs dans le mouvement de la résistance.

## UN RAPPORT TOUTES LES 2 MINUTES EN 1943

NASHA, N. H. — M. Woodward, gérant de l'usine locale Johns-Manville, disait en fin de semaine que des rapports ont été faits aux bureaux du gouvernement par la firme Johns-Manville l'an dernier à une moyenne d'un à toutes les deux minutes.

M. Woodward base sa déclaration sur des chiffres publiés dans la livraison courante du « New Pictorial » de Johns-Manville, le journal des employés de la firme. Ces chiffres sont pour l'organisation nationale Johns-Manville.

Au cours des deux dernières années, cette compagnie a dépensé plus d'un tiers d'un million à répondre aux questionnaires du gouvernement selon les chiffres de ce fabricant de matériaux de construction et de produits industriels. C'est là à un taux de plus d'un dollar à la minute.

M. Woodward a déclaré qu'au cours de 1943 la Johns-Manville a préparé et présenté aux divers bureaux du gouvernement 71.588 rapports et questionnaires — soit environ un à toutes les deux minutes des heures d'affaires régulières dans le cours de l'année. Ce nombre est deux fois et demi de plus qu'en 1942, alors que 27.198 rapports furent présentés.

En raison de la compétence de plus en plus grande de la Johns-Manville à faire les rapports, le coût fut moins élevé pour la compagnie en temps et en argent en 1943. Cette année-là, on a pris 97.452 heures d'homme au coût de \$146.000 pour préparer les rapports, par comparaison avec 132.560 heures d'homme au coût de \$192.500 en 1942.

Le coût total de plus d'un tiers d'un million pour les deux années représente 40 sous par action de capital-actions ordinaire, et équivalait à plus de \$24 par employé, dit M. Woodward.

## LA DIETE D'UN ENFANT N'EST PAS PLUS COMPLEXE QUE CELLE D'UN ADULTE

Souvent les enfants héritent en naissant des goûts et des répulsions du père et de la mère. Si papa a horreur des oeufs, si maman ne peut pas sentir les choux, il y a dix chances contre une que le marmot repoussera son assiette et que l'oeuf ou le chou qui devait faire parti de son menu ce jour-là ira sur la table ou sur le plancher. Surtout si Bébé n'a pas encore acquis des manières d'aristocrate !

Lorsqu'un nouvel aliment est introduit dans la diète de l'enfant, il est bon de l'incorporer à un autre déjà connu ou de le servir accompagné d'un mets favori... Un mets nouveau ne devrait d'abord être servi qu'à intervalles jusqu'à ce que l'enfant se soit familiarisé avec ce goût inaccoutumé.

Beaucoup de gens s'imaginent qu'il faut un menu particulier pour les enfants. Si les repas sont basés sur les données des Règles officielles de l'Alimentation, ils répondront aux besoins nutritifs des petits tout aussi bien qu'à ceux des adultes. La quantité seule variera. Ne pas oublier qu'il est toujours préférable de servir Bébé une deuxième fois que d'emplir son assiette dès le début. Ce sera aussi un meilleur stimulant pour son appétit.

La variété joue aussi un grand rôle dans la diète des bambins. En leur donnant un choix varié d'aliments, les mamans seront sûres de leur fournir toutes les substances nutritives dont ils ont besoin.

**Tout pour la Victoire**  
Achetez des OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE

Nous avons en librairie tous les derniers volumes parus.

La Librairie Blais  
62 Ave de la Cathédrale  
RIMOUSKI

Pour une mère intelligente et avertie, l'alimentation des petits ne présente pas plus de problèmes que celle des adultes.

## PREPONDERANCE DES JOURNAUX

L'image, vie de toute réclame, manque à la publicité par radio.

Dans la reprise publicitaire amenée par la reconversion, déjà commencée, aux produits pour civils, à la marchandise pour temps de paix, les journaux garderont une prépondérance que la radio ne pourra leur arracher, celle-ci n'ayant pas la vignette à présenter, en d'autres termes, l'image qui est la vie de toute réclame. Car la télévision est encore loin, quoi qu'on dise. En effet, elle exigera, à tous les cinquante milles, un poste émetteur d'un coût

## SOIREE DE CARTES

Le public est cordialement invité à une partie de cartes, organisée par le Cercle des Fermières de Rimouski pour le 16 novembre à 8 h., en la salle de l'hôtel de ville. Un panier de provisions mis en raffle, sera tiré au sort à cette soirée.

fabuleux. Elle est encore, et restera pour des années encore, au stade d'expérimentation. C'est le verdict des ingénieurs mêmes de la télévision. En attendant, les journaux, dont les hebdomadaires donc, se préparent à donner à la reconversion une collaboration intelligente qui rende justice et à l'annonceur et au consommateur. Les agences de publicité comptent sur les hebdomadaires pour atteindre surtout le public rural qui constituera une partie importante, la plus importante peut-être du vaste marché d'après-guerre.

(La « Revue de Granby »).

**DIEPPE! CASSINO!**  
Les ports de la Manche!

Voilà autant d'endroits qui rappelleront à jamais dans l'histoire l'héroïsme des fils du Québec.

Leurs sacrifices assurent notre sécurité.

Ils n'ont pas failli à leur tâche... nous ne pouvons pas faillir à la notre!

Eux DONNENT leur sang!  
Nous ne pouvons pas refuser de PRÊTER notre argent... pour la VICTOIRE

Achetez des obligations du 7ième EMPRUNT de la VICTOIRE

Cette annonce est publiée pour promouvoir la campagne du 7ième Emprunt de la Victoire par DOMINION TEXTILE COMPANY LTD.

**LEO-N. DUCHESNE**  
HORLOGER - BIJOUTIER  
50 Ave de la Cathédrale — RIMOUSKI  
Toujours en magasin assortiment de bijoux les plus nouveaux.

**VICTOIRE**  
Restez en forme—pour assurer la Victoire—et pour résoudre les problèmes de la Paix qui suivra. Beaucoup d'air frais—de sommeil—peut être les amis de tout effort—les rhumes dûs aux froids.

PASTILLES SMITH BROS. CONTRE LA TOUX.

**TOUT POUR LA VICTOIRE**  
Achetez des OBLIGATIONS de la VICTOIRE

ADELARD OUELLET  
EPICERIE DE CHOIX  
828 Rue St-Germain  
Rimouski

# HISTORIQUE DE LA PISCICULTURE

Dans nos piscicultures, on élève et propage artificiellement le saumon et d'autres poissons, tels que truite mouchetée, la ouananiche, la truite arc-en-ciel, l'achigan. D'où vient le procédé? Disons tout de suite qu'il est fort ancien, encore que dans notre pays le premier établissement du genre ne remonte qu'à 1857.

C'est au premier surintendant des pêcheries du Bas-Canada, Richard Nettle, que nous devons les débuts de l'industrie piscicole ou le premier « ovarium ». Ce M. Nettle avait, pour ainsi dire, la passion de la conservation des salmonides et des autres variétés de nos poissons laurentiens. Il pensa à produire et élever des saumons et des truites, comme on a fait plus tard, pour les animaux à fourrure. L'autorisation de faire les dépenses nécessaires pour l'expérience qu'il voulait tenter lui fut accordée par sir Étienne Pascal Taché, premier ministre du temps. Cette pisciculture fut des plus modestes. Elle n'avait, dit-on, pas plus de deux fois la superficie de deux tables de billard et était située à la Haute Ville de Québec, à l'angle des rues St-Jean et Sainte-Ursule. De ce modeste début pourtant date l'histoire de la pisciculture canadienne-française dont nous avons aujourd'hui quatre manifestations : à Tadoussac, à Gaspé, à Saint-Faustin et à Baldwin's Mills.

Sept ans après les premiers essais de M. Nettle, d'autres furent tentés par M. Samuel Wilmot, subsecrétaire du Ministère des Pêcheries et, en 1876, surintendant du service de la pisciculture. Le Dr Nettle, pour ses premiers essais, bien qu'il fut tard en automne, avait pu se procurer des truites bien saines dans la rivière Jacques-Cartier. Leurs oeufs, ayant été fécondés, furent déposés dans des boîtes de frayage. Au bout de soixante-quatre jours, à la grande joie de l'expérimentateur, les premiers oeufs furent vivifiés.

Dans un rapport qu'il fit de cette expérience en 1857 à M. E.-T.-D. Chambers, alors officier spécial au Service de la Chasse et de la Pêche, M. Nettle disait : « Il est à peine besoin de noter que cette expérience si nouvelle attirera à l'Ovarium toutes sortes de gens et parmi eux des sceptiques; et ce n'est qu'après avoir mis l'embryon mi-formé sous de puissantes lentilles et montré à ces incrédules les pulsations du poisson que leur scepticisme disparut, après quoi ils devinrent aussi enthousiastes que les adeptes les plus ardents. »

C'est au bout de quatre mois que les alevins de truites furent placés dans des étangs de la Vil-

la Marchmont, Chemin Saint-Louis, appartenant alors à M. John Gilmour. Quelques-unes de ces petites truites avaient atteint une longueur de trois pouces. Après ce succès pour les truites, M. Nettle entreprit avec le même bonheur des expériences pour les saumons, dont il s'était procuré du frai également dans la rivière Jacques-Cartier, près des Ecu-reuls.

A propos de M. Richard Nettle, on dit que dans sa jeunesse il fut un pêcheur à la ligne de haute renommée. Il est peu d'eaux poissonneuses autour, au-dessus et au-dessous de Québec qu'il n'ait été fréquenté. La rivière Saint-Charles fut un de ses endroits de pêche favoris, et que de majestueux saumons il y captura, particulièrement entre le pont Scott et les chutes de Lorette. Il peut sembler étrange, aujourd'hui, d'entendre dire que la rivière Saint-Charles était une rivière à saumons. Tel est pourtant le cas. M. Nettle rapporte qu'un Huron de Lorette, l'ahourenché, lui raconta que son grand-père prenait généralement 150 à 200 saumons à la mouche, durant une saison, dans la rivière Saint-Charles. Le saumon n'avait pas tout à fait disparu de cette rivière vers 1850, mais depuis il n'est plus en cet endroit qu'un souvenir.

À quand remonte le procédé de pisciculture? Il fut employé en France où l'on s'imagine qu'il fut découvert en 1842 par deux pêcheurs illettrés des Vosges, Joseph Remy et Maurice Genim. Lorsque ceux-ci firent leurs premières tentatives, ils ignoraient que cela eût jamais été essayé précédemment. C'est en 1849 que leurs procédés attirèrent le degré d'attention que leur importance économique et scientifique réclamait. Le gouvernement d'alors s'occupa de la découverte et bientôt toutes les rivières de France tourmillèrent de truites. Peu après, le système fut introduit en Hollande, en Grande-Bretagne et dans d'autres pays.

Mais le procédé de Remy et de Genim n'était pas nouveau en 1842, bien qu'on crut sincèrement à une découverte. Il remontait tout simplement aux beaux jours de l'empire romain alors que, non seulement on s'occupait d'élever et de propager les poissons comestibles mais encore d'étudier les moyens de communiquer à leur chair des saveurs nouvelles, en les engraisant. Valdius Pollion nourrissait des murènes avec la chair des esclaves qu'il faisait mourir à cette fin. On peut aujourd'hui pratiquer la pisciculture autrement....

PASCALIS.

## POTINS D'ITALIE

Par le capitaine Yvon Beaulne (Des relations extérieures de l'Armée)

**AVEC LES CANADIENS EN ITALIE.** — (Retardé) — Le sapeur Vital Trudel, de Hull, se propose après la guerre d'obtenir un diplôme d'ingénieur. Sa carrière militaire n'aura pas dévié; avant de s'enrôler, il était menuisier et bâtisseur; depuis qu'il porte l'uniforme, il a eu le loisir de pratiquer et d'approfondir son art qu'il a l'ambition d'appliquer à des entreprises plus vastes. Au cours du dernier semestre, il a taillé des centaines de croix pour les cimetières militaires, fabriqué des panneaux d'obscurcissements pour les fenêtres des hôpitaux, construit des roulottes et des remorques, édifié des abris et des baraquements. Il se fait la main.

Son Eminence le Cardinal Villeneuve a béni récemment le cimetière du Vingt-Deux aux environs de Riccione, sur la côte Adriatique. Un choeur, sous la direction du sergent-major Jean-Baptiste Michaud, de Rivière-du-Loup, a chanté le Libera. La garde funéraire, aux ordres du sergent Dieudonné Bouchard, de Montréal, se composait des soldats suivants: Edouard Paquette, de la paroisse St-Edouard, Montréal, René Therriault, de Rivière-Sainte-Margerite, Saguenay, Jean-Louis Boucher, de Longueuil, Chambly, Louis Breault, de la paroisse St-Arsène, Montréal, Roland Laliberté, d'Ottawa, Roland Gasseau, de Cacouna, Rivière-du-Loup, Wilbrod Turbide, de Trois-Rivières, et Maurice Harkans, de Mont-Joli.

## AVEC LES CANADIENS EN FRANCE

PAR LE CAPORAL RAYMOND BRODEUR (Des Relations extérieures de l'Armée)

(Retardé). — Tous les métiers sont représentés dans les forces armées et les soldats-citoyens sont richement outillés. Quelques-

fois cependant, il arrive que des outils se perdent par l'action de l'ennemi. C'est ce qui est déjà arrivé au soldat (E-34896) Raoul « Tarzan » Morin, de Causapsal, Matapédia (Qué). On l'appelle « Tarzan » parce qu'il possède une chevelure touffue qu'il aime à laisser longue.

Revenons à son histoire. Un mortier allemand avait attrapé son véhicule transportant tous les outils de son peloton de « pionniers ». Comme il est proposé à la garde et au soin de ces outils, il lui fallait se débrouiller et s'en trouver d'autres. Ça ne fut pas long de repérer, avec des lunettes d'approche, un camion ennemi remplissant les mêmes fonctions que le sien.

À la tombée de la nuit, Morin partit à l'improvvisé pour se rendre au camion ennemi, auquel il enleva une pièce essentielle dans le moteur pour l'immobiliser. Il revint et avertit ses amis d'avoir un oeil spécial pour ce camion qu'il appelait déjà le sien.

Avant la tombée de la nuit, son régiment, le Fusilier Mont-Royal, attaqua. Selon ses plans de prévoyance « son » camion fut capturé intact. Il n'eut qu'à ajouter le morceau manquant et à suivre le convoi de son unité.

Aujourd'hui il peut vous nommer, de A à Z, en allemand, tous les outils qui se trouvent dans son véhicule. C'est justement Morin qui disait à ses amis qu'il remerciait le bon Dieu de ne pas être né en Russie. Quand on lui en demanda la raison, il répondit tout bonnement que c'était bien simple; il ne parle pas un mot de russe.

## Communiqué

Sherbrooke. — M. Roland Paradis, étudiant au Séminaire Saint-Charles et titulaire du fauteuil « Edmond de Nevers » à l'Académie de l'institution, vient d'être élu secrétaire permanent et siègera désormais, comme tel, aux prochaines Assises Académiques, 1944-1945.

# Le curieux testament de l'abbé Voyer

« Pendant l'interregne qui suivit la mort de Mgr de Saint-Vaier, dit l'abbé Auguste Gosselin, le chapitre de Québec, outrepassant ses droits, nomma des curés laïques dans un certain nombre de paroisses. Un des premiers actes de Mgr Dosquet fut d'exiger de ces curés qu'ils lui remisent leurs titres. La plupart le firent, « non sans beaucoup de répugnance », écrit M. de Beauharnois. L'un d'eux, cependant, M. Voyer, curé de Ste-Anne-de-la-Perade, refusa d'obéir à l'évêque et de remettre sa cure. »

Puis, M. l'abbé Gosselin explique que Mgr Dosquet, froissé de ce refus du curé Voyer de se rendre à sa demande, donna instruction à l'archidiacre de Lotbinière alors en visite pastorale à Sainte-Anne-de-la-Perade, d'oter au curé Voyer les pouvoirs de prêcher et de confesser.

La punition de l'évêque n'ayant pas eu de prise sur le curé Voyer, l'archidiacre de Lotbinière, toujours d'après les ordres de Mgr Dosquet, le suspendit et nomma le Père Luc, Recollet, pour faire ces fonctions curiales dans la paroisse.

Le curé Voyer, dépossédé de sa cure, résolut de porter sa cause devant le Conseil Supérieur. Celui-ci, par une décision du 20 mars 1730, refusa de recevoir l'abbé Voyer appelant comme l'abus de la décision de Mgr Dosquet.... Le Conseil Supérieur estima que pareil appel relevait du Conseil d'Etat de Sa Majesté. M. l'abbé Gosselin ajoute : « L'affaire fut portée au Conseil; elle fut l'objet d'un procès et l'on vit se renouveler quelques-unes des scènes qui avaient affligé l'Eglise du Canada après la mort de Mgr de Saint-Vallier ». Il y a erreur évidente ici; l'affaire fut, en effet, portée au Conseil Supérieur mais elle ne fut pas longue ni compliquée puisque, comme nous venons de le voir, l'appel fut refusé. Les procès-verbaux du Conseil Supérieur ne mentionnent même pas l'appel du curé Voyer.

Après son insuccès devant le Conseil Supérieur, l'abbé Voyer, se rendant compte qu'il s'était mis dans le pétrin, donna sa démission pure et simple de la cure de Sainte-Anne-de-la-Perade.

Peut-être avait-il l'intention d'aller au Conseil d'Etat, car deux jours après la décision du Conseil Supérieur, soit le 22 mars 1730, il comparait devant le notaire Audouart, à Québec, et déclarait, sous forme de testament, qu'il avait remis sa cure à l'évêque coadjuteur de Québec simplement pour faire relever la susdite cure contre lui.

« C'est pourquoi, était-il dit dans ce singulier testament, le dit Joseph Voyer, curé de Sainte-Anne, a protesté et proteste par les présentes que la dite démission de sa dite cure ainsi faite comme dit est ne lui pourra nuire, ni préjudicier et de se pourvoir contre icelle par les voies de droit et de s'en faire relever et restituer en temps et lieu comme ayant été le dit curé forcé et contraint comme dit est de faire la dite démission; en outre proteste de tout ce qu'il peut et doit être dit nom protester en cette partie... »



Le coton joue un grand rôle dans notre industrie de guerre. Aussi, cette jeune fille du Québec apporte-t-elle toute son attention au travail et son métier ne reste-t-il pas oisif. Elle travaille dans une filature de coton, dans son village natal. Une fois tissés, ces fils de coton que la jeune fille démêle et replace au cours du procédé de tissage entreront dans la fabrication de certaines parties d'avions ou de bombardiers.

Laitaire, croyons-nous, n'alla pas plus loin. Le curé Voyer, il faut croire, fit sa paix avec Mgr Dosquet presque aussitôt puisque nous le voyons curé des Grondines des la même année 1730.

Ce qui surprend le plus dans le prétendu procès du curé Voyer, c'est le moyen qu'il prit pour protester contre la décision de Mgr Dosquet. Un testament c'est l'expression des dernières volontés d'un individu. L'acte du notaire Audouart du 22 mars 1730 n'est pas un testament au sens de la loi. Mais il faut croire que ces sortes de procédures étaient employées dans le temps puisque M. L.-Z. Massicotte a retrouvé dans le greffe du notaire J.-B. Acaemar, à Montréal, un testament du même genre de l'abbé Jorian qui, lui, avait été dépossédé de la cure de Laprairie. Ce testament olographe fut déposé dans le greffe du notaire Adhémar le 14 avril 1731. Comme dans le cas du curé Voyer, le document déposé par l'abbé Jorian n'était pas un testament mais une protestation contre Mgr Dosquet pour avoir dépossédé l'abbé Jorian de la cure de Laprairie.

P.-G. R. (Le « Bulletin des Recherches Historiques »)

## LE GROUPE POLITIQUE DES "Indépendants"

Ses aspirations et son rôle définis par M. Frédéric Dorion, député de Charlevoix-Saguenay. — Un mouvement qui ne sera pas d'opposition systématique, mais qui collaborera moyennant toutes les précautions et conditions nécessaires.

Montréal. — Le député fédéral de Charlevoix-Saguenay, M. Frédéric Dorion, a prononcé, en fin de semaine, une causerie radiodiffusée pour faire connaître à la population les aspirations et les intentions du « mouvement des indépendants » qui l'a choisi comme organisateur lors du congrès tenu à Québec la semaine dernière. Il a annoncé que le mouvement possède déjà des comités qui fonctionnent à Montréal (au numéro 10 est rue Saint-Jacques) et à Québec (au numéro 238 rue Saint-Joseph). Comme organisateur, M. Dorion a déclaré qu'il était à la disposition de tous ceux qui veulent susciter une candidature indépendante dans leur comté et de travailler à assurer l'élection de candidats de tout premier plan que l'opinion publique désigne déjà, dit-il, dans bien des cas.

M. Dorion estime que les Canadiens français vont exiger dorénavant de leurs représentants à la Chambre des Communes une action conforme à leurs intérêts et non plus un asservissement aveugle aux mesquines disciplines de parti. Ils veulent, unité nationale, dit-il, mais une unité fondée sur une diversité bien équilibrée et non sur l'abdication des droits et privilèges de l'un des deux éléments ethniques qui composent la nation canadienne. Ils veulent se débarrasser de la dérogue rouge et de la dérogue bleue, dégoûtés qu'ils sont de la politique trop semblable des deux vieux partis. C'est pourquoi les initiateurs du mouvement ont cru devoir grouper selon une formule nouvelle tous ceux qui sympathisent avec eux. Les députés indépendants à

Ottawa, dit encore M. Dorion, ne feront pas d'opposition systématique, mais ils collaboreront avec tous les éléments sains et honnêtes en prenant toutes les précautions voulues pour que ceux qui accepteront ainsi de collaborer ne soient pas obligés d'abdiquer leur liberté de pensée et d'action. Il n'est pas question de former un nouveau parti, mais simplement de coordonner les forces latentes de même pensée pour leur permettre d'aller représenter au pouvoir à Ottawa la grande majorité de l'élément de langue française.

## RALLIEMENT CREDITISTE A MONTREAL

Montréal. — Dimanche, le 22 octobre, à l'occasion du passage de l'Hon. Solon Low, leader national de l'Association Créditiste du Canada, l'Union Créditiste des Electeurs avait organisé à Montréal un ralliement de travailleurs et convoqué des délégués de 54 comtés de la province. Les délégués de 53 comtés répondirent à l'appel. Près de 300 travailleurs créditistes venus de tous les coins de la province assistaient à cette réunion.

La réunion fut présidée par M. J.-Ernest Grégoire, vice-président de l'Association Créditiste du Canada.

M. Louis Even, leader provincial, parla d'abord de la politique, distinguant la politique d'élection et la politique de pression. Les délégués furent ensuite invités à exprimer leur opinion et à faire des suggestions.

Mlle Gilberte Côté, organisatrice provinciale, parla ensuite d'organisation. Elle expliqua comment plus de 50 comtés sont actuellement groupés sous la direction de dix Commandants de district.

L'Hon. Solon Low se dit très satisfait de l'organisation créditiste de la province de Québec et déclara qu'elle était entre bonnes mains. Il félicita les travailleurs et les invita à continuer leur travail sans se laisser décourager par les insuccès passagers. À l'assemblée publique le soir, une salle pleine et enthousiaste accueillit les orateurs.

(Communiqué)

## L'ELEVAGE DES CHEVRES INDUSTRIE INTERESSANTE ET PASSIONNANTE

LE LAIT DE CHEVRE EST UNE NOURRITURE PRECIEUSE

À ce moment où l'on demande aux consommateurs de lait au Canada d'économiser le lait le plus possible pour que nous puissions remplir nos contrats de fromage, le bulletin intitulé « La Chèvre laitière au Canada » offre un intérêt tout spécial. Ce bulletin, écrit par M. J.-A. Teller, sous-chef de la Division des bestiaux et des volailles du Ministère fédéral de l'Agriculture, est publié par le Ministère. Il sera difficile, dit M. Teller, d'apprécier à leur juste valeur les services que rendent les chèvres en fournissant une provision quotidienne de lait frais, qui est employé comme breuvage ou converti en beurre ou en fromage. L'élevage des chèvres est une industrie intéressante et fascinante; il devient une passion pour ceux qui l'entreprennent.

Au Canada les habitants de la banlieue des villes, et de centres miniers, les groupements de pêcheurs le long de la côte, où il est difficile et coûteux de se procurer du lait de vache frais, trouvent dans la chèvre laitière une source économique de lait sain

et nourrissant. L'élevage de la chèvre est plus développé en Colombie-Britannique que partout ailleurs, sans doute à cause du climat spécial et des autres conditions favorables que l'on trouve dans cette province. Les groupements industriels miniers et suburbains de l'Ontario et du Québec et les régions de pêcheurs des Maritimes s'intéressent de plus en plus à cet élevage.

M. Teller donne dans ce bulletin des renseignements complets sur le soin et la conduite des chèvres laitières des différentes races, sur le livre d'Or canadien des chèvres ainsi que sur l'élevage, le logement, le matériel nécessaire, la fabrication du fromage et du beurre, les modes d'emploi du lait de chèvre et les avantages que présente leur élevage, etc.

Ceux qui désirent avoir des renseignements au sujet de l'enregistrement des chèvres laitières de race pure sont priés de s'adresser au Secrétaire de la Société canadienne des chèvres, Victoria, C. B. ou au Directeur du Bureau National d'enregistrement du bétail à Ottawa qui fourniront également des indications sur l'importation et l'exportation du lait de chèvre. On peut obtenir le bulletin « La Chèvre laitière au Canada » gratuitement en s'adressant au Bureau de Publicité et d'Extension du Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

## 171 accusés d'avoir joué au Bingo

Montréal. — 171 personnes ont comparu, lundi matin, en cours du recorder, sous l'accusation d'avoir joué au Bingo. La plupart de ces gens ont plaidé non coupable. Le recorder en chef J.-A. Thoun a fixé leur procès au 6 novembre.

L'écouteuse de la moralité de la Sûreté municipale, dirigée par le lieutenant J. O'Neil, assisté du lieutenant A. Lemay et des ser-

gents P. Clair et R. Connolly et de 14 détectives, a fait un raid à 1412, rue de Bullion, samedi soir vers 9 heures, et a arrêté 171 personnes qui se trouvaient dans cet établissement en train de jouer au Bingo.

**VOILÀ SÛREMENT, DU PAIN MERVEILLEUX!**

**LA ROYAL EST SÛREMENT UNE LEVURE MERVEILLEUSE!**

**LES PAINS DE LEVURE ROYAL**

**Seulement 2¢ par jour assurent un pain savoureux**

**L'ENVELOPPE HERMÉTIQUE EN PROTÈGE L'ACTIVITÉ PURE, DE CONFIANCE!**

**PNEUS Firestone**

**DESQUELS VOUS OBTENEZ Le plus DE MILLES par DOLLAR**

Qui monsieur, l'un ou l'autre des pneus. Mais lorsqu'il s'agit de qualité et d'endurance, les Firestone sont toujours en avant. Et ce n'est rien d'étonnant! Consultez toutes les valeurs additionnelles que vous obtenez.

Craquelure Vitamine — le nouveau procédé Firestone de renforcer le caoutchouc avec « Vitamine » vous donne ainsi une protection contre l'usure rapide et les conditions climatiques.

« Gum-Dipping » — Toutes les fibres de chaque corde sont isolées contre la friction interne et contre l'usure.

Corde « Silt-Loek » — Chaque corde est tissée très étroitement afin de lui donner une plus grande résistance et par le même fait la rend plus.

Semelle à prise sûre — Des milliers d'angles aigus assurent une protection supplémentaire contre le dérapement et sont destinés pour donner au pneu une plus longue durée.

Si vous êtes obligés pour acheter des pneus neufs, spécifiez Firestone... le pneu sur lequel vous pouvez être sûr et qui dure longtemps.

**ACHETEZ DES OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE**

## "Tout pour la Victoire..." Achetez une Obligation de plus aujourd'hui"

**DOMINION OF CANADA**

**ACHETEZ DES OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE**

Embouteilleur autorisé de Coca-Cola  
Royal Bottling Works, Mont-Joli

# LE PARC DES LAURENTIDES

On pourrait célébrer, cette année, le cinquantenaire de l'établissement du Parc des Laurentides, cette immense réserve de chasse et de pêche, unique pour nous, au Canada, car aucune autre province du Dominion ne possède une réserve de cette nature et surtout de cette étendue. Car, encore que ce territoire ne forme sur la carte qu'un point infime, il mesure 3700 milles carrés, renferme au-delà de 1500 lacs et la source de douze rivières dont quelques-unes sont parmi les plus considérables de l'est du Canada.

Lorsque le gouvernement du Dominion fonda « Wood Buffalo Parc », réserve de l'Ouest située sur les bords du lac Athabaska et où l'on conserve présentement 20.000 têtes de bisons, il y avait au-delà de trente ans que le gouvernement de Québec avait commencé l'établissement du Parc des Laurentides où l'on projetait de conserver l'espèce caribou qui, au début du siècle actuel, abondait encore dans les parties inexplorées de la province, comme on voulait conserver l'espèce bison dans le Parc « Wood Buffalo ».

Le projet d'établir le Parc des Laurentides fut lancé en 1894 sous le gouvernement conservateur du premier ministre E.J. Flynn, qui demanda à Thomas Fortin, qui connaissait le territoire comme un cultivateur connaît sa terre, d'en tracer les limites et de voir aux premiers soins de l'aménagement de ce parc. Thomas Fortin était alors gardien des territoires de chasse et de pêche de clubs appartenant à des particuliers, entre autres, le Club de la Roche, propriété de W.H. Blake, avocat de Toronto, écrivain de haute réputation, grand ami des Canadiens français, premier traducteur en anglais de « Maria Chapdelaine ». Thomas Fortin fut ensuite nommé, par M. Flynn, gardien de tout le territoire arrosé par les rivières Malbaie, A Mars, Jacques-Cartier et autres cours d'eau, ce qui forme aujourd'hui la section est du Parc ou section St-Urbain. Ses fonctions consistaient à prévenir le braconnage qui se pratiquait alors sur une très haute échelle, à cause de l'accès facile du territoire par toutes les rivières.

Au début, en 1895, le Parc des Laurentides mesurait 2500 milles carrés. Thomas Fortin prenait quinze jours pour le traverser de l'est à l'ouest. Aujourd'hui, le Parc des Laurentides mesure 3700 milles carrés. Ce domaine, auquel les Laurentides forment un incomparable décor, est singulièrement pittoresque. La nature s'est plu à multiplier de la façon la plus généreuse les lacs et les rivières, les montagnes et les bois. De plus, étant fort élevé au-dessus du niveau de la mer, le Parc constitue un endroit exceptionnel pour y faire une cure d'air pur et de repos.

Dans ce décor séduisant, sur les rives de beaux lacs fourmillant de poissons, au bord des rivières cascadiques aux remous prometteurs, le gouvernement a voulu aider la nature afin d'assurer le confort parfait des visiteurs. Il a construit à cette fin, dans les trois sections du Parc, une vingtaine de camps et de chalets qui sont autant de petits châteaux rustiques dans lesquels on trouve, durant toute la belle saison, le confort intégral du véritable hôtel moderne dans les villes et les places d'eau.

Le Parc des Laurentides, avons-nous dit, fut établi surtout pour conserver le caribou, qui abondait avant 1900. On le voyait par milliers de têtes dans la partie centrale du Parc qu'on appelle les « grands jardins », territoire de plaines herbeuses parsemées de multiples bouquets de saules; région lacustre constellée de points d'argent ou laite de longues pelouses plantées de massifs d'essences indigènes de haute futaie. Les « grands jardins » étaient le paradis des caribous, disparus depuis, peut-être pour toujours, en tout cas, pour longtemps encore.

Mais après la disparition des caribous les « grands jardins » ne sont pas restés déserts. Tous les autres gibiers, gros et petits, que chassaient autrefois les premiers habitants du pays, s'y complaisent d'autant plus qu'ils se sentent à l'abri de leur ennemi N° 1: l'homme... Et les truites, les petites truites rouges, les grosses truites mouchetées des lacs et des rivières sont restées. Elles se sont multipliées et ont pris de la taille. On peut même aujourd'hui en capturer comme celle que, en 1915, tira de la rivière Jacques-Cartier un fameux pêcheur d'ailleurs, le Dr Henry, et qui pesait 17 livres.

Voilà quelques caractéristiques du Parc des Laurentides, véritable Paradis des pêcheurs et des chasseurs, et qui compte, cette année, cinquante ans.

VIEUX BOHEME.

## LES BOULES

Naissance. — M. et Mme Aldéric Brochu (Adèle Bernier) font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, qui a été baptisé sous les noms de Joseph-Aldéric-Léonard, Parrain et marraine, M. et Mme Wilfrid Lapierre, oncle et tante de l'enfant.

Notes locales. — M. Aldéric Brochu est de retour d'un voyage d'affaires à Montréal.

Mlle Simone Côté, de Priceville, a fait sa visite d'adieu chez son oncle M. Albert Côté (boulanger) la semaine dernière pour ensuite entrer chez les Ursulines de Rimouski.

M. et Mme Edouard Brisebois, de Montréal, sont en voyage de noces chez leurs parents M. Eutrope Brisebois.

Mme Herménégilde Bernier est partie pour les Etats-Unis, où elle y passera l'hiver.

LONDRES. — Des appareils lanceurs de fusées sont employés par la Marine Royale afin de faciliter l'envolée des avions à bord dans un vent léger, transportant une plus grosse charge et allant à une plus grande vitesse qu'au-

## Le rendement de l'argent sous forme d'intérêt tend à diminuer

### Personne ne pourrait plus vivre des seuls intérêts de son capital

Le richard oisif de même que le « fils-à-papa » disparaîtraient-ils d'ici la prochaine décennie? De l'avis de plusieurs, personne ne pourrait plus désormais vivre des seuls intérêts de son capital. L'homme de 60 ans n'aurait pour alternative que de continuer de travailler plus longtemps, ou de vivre de ses épargnes et de leurs modestes intérêts, privant d'autant ses héritiers.

Jusqu'à présent, le sexagénaire moyen se retirait à la campagne, dans une maison modeste avec son petit jardin; il y vivait tranquillement le reste de ses jours, grâce aux intérêts de 5% à 8% que lui rapportaient ses épargnes. Ses héritiers se partageaient le capital à son décès. On a fait remarquer que ce régime faisait des oisifs avec des hommes en pleine force, au faite de leur puissance, forts d'une belle expérience; puis qu'il comblait les goussets de quelque faiméant héritier qui dissipait aux quatre vents, souvent à l'étranger, le fruit d'un honnête labeur.

Or la baisse du loyer de l'argent à un taux moyen de 3% à 3.4% changerait la face des choses, rapporte-t-on. A quoi attribuer cette modification importante? Il y aurait plusieurs causes indirectes. D'abord, plus d'argent en circulation; les dépôts en banque, malgré les grands emprunts nationaux, ont beaucoup augmenté, ces dernières années. Les affaires en général se sont grandement améliorées. Il en découlerait que le nombre d'emprunteurs serait beaucoup moins grand que le nombre de prêteurs. Il y aurait encore, dans les campagnes, le prêt agricole; trouvant à emprunter de l'Etat à meilleur compte que d'un particulier, le cultivateur aurait recours à ces avantages lorsqu'il est dans le besoin. De sorte que le prêteur aurait perdu là un débouché qui, tout en lui offrant les garanties désirées, lui rapportait de bons intérêts. Pour

placer ses fonds sur un bien immobilier, il lui restait encore la maison de ville. Voici qu'un Prêt urbain, modelé sur le Prêt agricole, viendrait incessamment priver le prêteur de cette source de placement que lui offre la propriété urbaine à revenus fixes et sûrs.

Il est à propos de rappeler ici à l'épargnant que les Emprunts de la Victoire constituent le meilleur placement et assurent la meilleure garantie. Si leurs intérêts sont moins élevés que ceux que procurent les placements sur une terre ou sur une maison, ils se comparent avantageusement avec le loyer moyen de l'argent, demain. Le Canada lance présentement le plus gros emprunt de toute l'histoire du pays, confiant que ses citoyens y souscrivent dans la pleine mesure de leurs moyens.

Si-Moise

Le 26 octobre, en la chapelle de St-Noël, fut chanté le service du soldat Lucien Caron, mort en

## LES CHARS DE COMBAT SHERMAN A CANON DE 17 EN NORMANDIE



Le char de combat américain Sherman a fait son apparition sur le front britannique en Normandie, équipé du canon britannique de 17. Cette transformation a été accomplie au Royaume-Uni, et le Sherman à canon de 17 dame le pion au monstre allemand. On voit sur la photo des chars de combat Sherman à canon de 17, faisant partie d'une formation motorisée britannique qui avance.

## QUATRE GASPESIENS FONT LEUR PART



Les quatre frères Caron d'Amqui, fils de feu Monsieur L. Caron et de Mme Caron, cette dernière domiciliée à Québec, sont dans nos forces armées; à gauche on remarque le lieutenant Lionel Caron ancien employé du gouvernement provincial et de la New-Brunswick International Paper Company. Il s'enrôla comme simple soldat en avril 1940 dans le corps des commis d'Etat-Major et passa par tous les grades intermédiaires jusqu'à ces jours derniers alors qu'il s'est vu accorder sa commission d'officier en raison des excellents services qu'il a rendus en sa qualité de commis-chef aux Quartiers-Généraux de l'Armée à Québec. Ses 3 autres frères font partie du Corps d'Aviation Royal Canadien: ce sont le Caporal Léopold qui est en service dans l'Alberta il a été gravement blessé tout récemment à l'entraînement et est présentement dans un hôpital de cette province. Les aviateurs-chefs Gérald et Georges qui sont en service respectivement à Calgary et à St-Jean P.Q. (PHOTOS RELATIONS EXTERIEURES ARMEE)

## Première porte automatique dans un wagon canadien



POUR LE CONFORT DE CES DAMES: La Compagnie du Pacifique Canadien vient de terminer à ses usines Angus, à Montréal, la reconstruction d'un wagon-lits qui comportera plusieurs importantes améliorations visant à accroître le confort des voyageurs, tout particulièrement des femmes et des enfants. La principale est une porte munie d'un dispositif électro-pneumatique qui en permet l'ouverture automatique — un grand avantage quand on entre dans le wagon avec des bagages. Une attention spéciale a aussi été apportée à la salle de toilette des dames, où ont été installés l'éclairage tubulaire moderne, une table de maquillage et une tablette en plastique noir pour déposer les sacs à main.

—Photo C.P.R.

## AUX ANCIENS DU COLLEGE DE BEAUCEVILLE

(Communiqué)

BEAUCEVILLE (DNC) — Les quelque 5.000 élèves qui ont fréquenté le Collège du Sacré-Coeur de Beauceville, depuis sa fondation, seront invités à participer aux fêtes qui marqueront, en mai ou juin prochain (1945), le jubilé de cette maison d'enseignement dirigée par les Frères Maristes. Telle est la décision prise, en fin de semaine, par le comité des fêtes dont les membres se sont réunis sous la présidence du Dr Alonzo Jolicoeur. A cet effet, les animateurs travaillent à faire le relevé des anciens dans chacune des paroisses du district et même de l'extérieur, comme des Etats-Unis. Le curé de chaque paroisse sera invité à lancer du haut de la chaire un appel aux anciens élèves, leur demandant de faire tenir leurs noms et adresses à des personnes spécialement désignées pour les recevoir. Dès aujourd'hui, les anciens sont priés d'accorder toute l'atten-

tion voulue à cette demande de façon à faciliter le travail du comité d'organisation. Ce dernier entend que les fêtes obtiennent un succès éclatant et il ne négligera rien pour y arriver.

Outre le Dr Alonzo Jolicoeur, on remarquait à la réunion: le Frère Augustalis, directeur de la maison, les FF. Henri-Ambroise et Magloire; les trois vice-présidents: MM. Josaphat Poulin, de St-Georges, Stanislas Lagueur, de St-Joseph, et Séraphin Bolduc, de Beauceville; MM. J.-O.-V. Quirion, Raymond Lachance et Roland Cloutier, respectivement trésorier, secrétaire et secrétaire-adjoint.

**PAINKILLER**

EN USAGE DEPUIS PRES DE 100 ANS

Le meilleur remède de famille

SERVEZ-VOUS EN POUR CRAMPES & REFRROIDISSEMENTS FAITES-EN USAGE POUR ENTORSES, CONTUSIONS, ETC.

## Offre Aux Mères Un Moyen Facile de soulager les souffrances des Rhumes de Poitrine

Son action rapide aide à soulager les quintes de toux, la congestion et l'irritation des bronches



C'est parce que son action pénétrante et stimulante (comme dans l'image) apporte un tel soulagement, que la plupart des jeunes mamans frictionnent, au coucher, la gorge, la poitrine et le dos de leurs enfants avec du VapoRub. Il commence immédiatement, et continue pendant des heures, à agir pour apporter le soulagement. Il amène un sommeil réparateur. Souvent, au réveil, le pic du thume a disparu!

Ne Courez Plus De Risques avec des remèdes inconnus-soulagez-vous, ce soir, avec ce remède des familles, qui a fait ses preuves, et dont la double action soulage des souffrances de la bronchite. Essayez-en!

**VICKS VAPORUB**



EN VUE d'un AVENIR de PAIX POUR VOUS-MÊMES et POUR LE CANADA

Septième Emprunt de la Victoire

**BANQUE DE MONTREAL**

Si vous n'avez pas d'argent pour acheter des obligations de la Victoire, nous nous ferons un plaisir de vous organiser votre achat au moyen d'un prêt à terme. Il faut garder vos obligations de la Victoire en lieu sûr. Pour 10¢ par \$100 par année, avec un minimum de 25¢, nous garderons vos obligations dans nos vaults.

# Le Bicquet

# "RIEL ETAIT FOU", SELON NADEAU

L'îlot du Bicquet est situé à environ un mille et demi de l'île du Bic. C'est une terre basse, rocailleuse et d'un aspect plutôt triste. Les rochers émergent seulement à quelques pieds du niveau de l'eau aux plus hautes marées, ce qui rend l'endroit dangereux. Aussi l'îlot fut toujours redouté des marins côtiers. On y déplaça en effet de nombreux naufrages.

C'est pourquoi la « Maison de la Trinité » qui jusqu'en 1867, alors que la remplaça la Commission du Havre de Québec, eut la direction de la navigation sur le fleuve, y fit-elle placer le phare actuel qui date de près de cent ans.

La construction du phare, en effet, a dû commencer vers 1842. D'après la « list of lights and Fog Signals », le phare du Bicquet fut mis au service des navigateurs en 1844 et le premier gardien du phare fut Edouard Pope. On voit que l'année suivante, le gardien était J.-G. Hammond et son assistant un nommé Mitchell. Le 2 mars 1859, en voulant se rendre à leur poste pour l'ouverture de la navigation, tous deux se noyèrent, leur chaloupe s'étant brisée sur des bancs. Leur succéda mais temporairement Gilbert Lindsay, de l'île-Verte. Après quoi la Maison de la Trinité nomma à ce poste J.-Thomas Béchard qui avait pour assistant un nommé Fortier à qui il arriva une pénible aventure. Il avait été promu à la garde du phare pendant tout l'hiver. Après la tragédie fin de Hammond et de Mitchell, la perspective n'était assurément pas bien rose pour Fortier de passer seul dans cette tour, sur cette île sinistre, tous les mois de l'hiver. Tout de même, il consentit à remplir la tâche et s'enterra dans la tour seul en compagnie d'un petit chien. Rien ne se produisit durant la première partie de l'hiver mais le malheureux Fortier était nerveux. Fut-ce l'effet de ses nerfs finalement surexcités, une nuit, il entendit dans les escaliers et à l'étage supérieur de la tour des bruits de chaînes, des grincements et des coups sourds comme donnés sur les murs de la tour. Il essaya de se raisonner, mais bernique ! Et c'est avec terreur qu'il vit arriver la nuit suivante. Cette nuit-là, autres bruits de chaînes avec accompagnement, cette fois, de plaintes et de cris, enfin tout l'accompagnement infernal ordinaire des lieux les plus authentiquement hantés. Alors le pauvre Fortier, au matin, aussi mort que vil, ne songea rien moins que de déguerpir. Mais la glace était trop faible pour le porter et il lui fut impossible de gagner la terre. Nouvelle nuit affreuse toute remplie de bruits infernaux des précédentes. Alors, Fortier n'y tint plus et il résolut de gagner terre coûte que coûte. Heureusement le froid sévissait avec rigueur depuis la veille et il se trouva que la glace était assez forte pour le porter sans trop de danger jusqu'à la terre ferme. Il partit suivi de son chien, ou plutôt l'animal lui servant de guide, a-t-il raconté dans la suite. Enfin, il arriva à Saint-Fabien où on le recueillit à demi mort de froid et de peur. Bien entendu, il ne retourna jamais plus au Bicquet.

Le phare du Bicquet, en 1867, passa du contrôle de la Maison de la Trinité à celui du Département de la Marine à Ottawa. Ce phare est une tour octogone d'une hauteur de 43 pieds, à lumière blanche tournant toutes les deux minutes. Du 10 avril au 13 septembre, on tirait du canon par temps de brume et de grosse chute de neige. En 1908, on remplaça le canon par une sirène.

Avant la construction du phare il y eut plusieurs naufrages dans les parages du Bicquet : mentionnons celui de la « A Bark » en 1841, celui du « Ceylon », en 1845, du « City of Derry », en 1847 et d'une barge américaine chargée d'huile brute en 1865.

A propos de ce dernier naufrage on raconte que la plus grande partie des barriques d'huile furent sauvées et transportées sur la pointe du Vieux Bic. Mais là, les douves s'étant disjointes sous l'action du soleil, toute l'huile se répandit sur la terre qui en fut profondément imprégnée. Plus tard, on en sentait encore les relents, ce qui faisait croire aux jeunes de l'endroit qu'il devait y avoir là un puits de pétrole. Quant aux membres de l'équipage de cette barque américaine, M. l'abbé J.-D. Michaud, que nous avons eu le plaisir de citer, rapporte qu'il y avait parmi eux des séides de John Wilkes Booth qui assassinèrent le président Lincoln, à Richmond, en 1865. A part l'huile de la barque on découvrit dans cette dernière nombre de riches uniformes d'officiers des troupes sudistes que le gouvernement canadien confisqua et fit vendre aux enchères publiques.

Et voilà toute l'histoire de l'île du Bicquet.

**Damase POTVIN.**  
(Extrait de « Le Saint-Laurent et ses îles ». — Publication autorisée par l'auteur.)

MONTREAL. — La question Louis Riel a animé bien des plumes, enflammé des orateurs célèbres et troublé les assemblées les plus augustes du pays. Elle avait d'ailleurs excité la haine de trois races comme elle a failli amener la guerre entre deux pays.

Judi soir, à la Société Historique de Montréal, le Dr Gabriel Nadeau, ce Franco-Américain qui nous a fourni, il y a quatre ans, des données si techniques sur le scalpement que les Sauvages pratiquaient autrefois sur leurs victimes, a traité de nouveau la question Louis Riel, donnant à sa causerie le titre : « Riel était fou ».

Il était visible que l'auditoire était anxieux d'entendre le développement de ce sujet devenu agaçant, pour savoir à quoi s'en tenir.

1875

Le conférencier a dû sans aucun doute s'imposer un travail de bénédictin pour arriver à trouver une documentation autorisée aussi complète et aussi bien agencée. Il se limita pourtant à la première de deux périodes pendant lesquelles Riel se fit remarquer par ses égarements intellectuels, celle de 1875, qui n'eut guère de retentissement dans le public.

Déjà dans sa jeunesse, Riel se fit remarquer plus d'une fois pour des bizarreries qui, plus tard, allaient devenir des manies le faisant passer pour fou. La mort de son père l'affecta visiblement : il en resta taciturne et sombre, le cœur saisi.

Toujours très pieux, il entra au Séminaire de Saint-Sulpice. D'abord Mgr Bourget le crut appelé au sacerdoce et s'intéressa beaucoup à lui. Mais après avoir observé avec attention en un assez long espace de temps, il changea d'idée à son égard. Tout de même le grand évêque se laisse persuader par Riel qui, dans une exaltation religieuse, en obtint de l'argent pour aller dans le Minnesota fonder une mission et bâtir une église. Il se disait apôtre, prêtre et prophète. Pourtant il ne réussit pas à accomplir son rêve. Ce sont alors des pleurs, des cris et des convulsions.

### Indésirable

Dans plusieurs séjours qu'il fit aux Etats-Unis, soit pour fonder ses missions, soit pour demander au général Grant une position parmi les Indiens de l'Ouest américain, afin de pouvoir diriger les Métis de l'Ouest canadien, il est reçu par des amis. Témoins de ses crises, ces américains manœuvrent pour l'envoyer à des amis canadiens. Dans le train, ses gardiens ont peur de lui : il leur fait passer de mauvais quarts d'heure.

Arrivé à Montréal, on est obligé de l'enfermer. A force de prières et de promesses on lui permet d'aller à l'église où il promet d'être sage. Mais il trouve que le prédicateur dit des erreurs : il se lève, cause une panique en invectivant le prêtre en chaire. De solides paroissiens finissent par le lier et de le reconduire à son domicile. Ce furent des cris, des mugissements, et des convulsions. Il déchira ses vêtements, son linge de corps, ses draps de lit et tout ce qui pouvait se déchirer dans sa chambre. « J'ai une mission, disait-il. Vous ne me comprenez pas, mais je suis prophète et j'ai une mission ».

### A la Longue-Pointe

Son oncle de Montréal, John Lea, réussit à le faire admettre à l'asile de la Longue-Pointe. Il y entra volontiers, mais fit une scène au parloir. Comme on voulait le menager devant le public, on décida de modifier son nom de Louis David Riel en celui de Louis R. David. Le Dr Henry Howard vint le saluer, il le trouva au parloir entre deux gardiens et la Soeur Supérieure devant lui. Comme le docteur le nomma M. David, « Pardon, dit-il, je ne suis pas M. David; je m'appelle Louis Riel ». Tirant un petit livre de prière de sa poche, « Voici, dit-il, mon nom; c'est ma soeur qui l'a écrit. Je me nomme Louis Riel ». La Soeur Supérieure, dans un mouvement rapide, saisit le livre, en arracha la page portant le nom, et la déchira en miettes. Elle fit taillit payer de sa vie le geste imprudent. Riel tomba dans un accès de fureur, et sans les gardiens et le Dr Howard, elle n'en serait pas sortie vivante.

### Les Orangistes

Il est facile de comprendre que Soeur Supérieure ne tint pas à garder Riel dans son institution. Elle fit savoir à qui de droit que les orangistes de Montréal étaient au fait que Riel était à la Longue-Pointe; cela était suffisant pour leur inspirer le dessein de mettre le feu à l'asile. Avec mille difficultés, Riel fut conduit à Beauport.

A Beauport, Riel se donna de nouveaux titres. Il n'était plus seulement prêtre et prophète; il devint roi. On le trouva nu contre le mur de sa cellule; les bras étendus en croix, il se disait le Christ. L'Asie, vociférait-il, avait eu l'honneur de posséder le premier homme; l'Europe avait le pape à Rome, il était temps que l'Amérique eut des honneurs. Comme le pape avait bien trop de besogne à Rome, Riel allait partager la chrétienté en deux; il allait créer Mgr Taché pape du Nouveau-Monde.

### Guéri ?

Riel quitta Beauport le 8 janvier 1878. On le croyait guéri. Le Dr Nadeau finit sa causerie en établissant le genre de folie dont Louis Riel fut affecté. Il n'était pas fou dans le sens de « dément ». Il ne perdit jamais complètement toutes ses facultés mentales. Riel était « maniaque »; il avait des manies, des « altérations », d'esprit momentanées ». Ses causes d'égarements » étaient les Métis et la religion.

Comme il souffrait de ces « égarements », de ces « altérations d'esprit » sur ses derniers jours, il reste à se demander si ceux qui l'ont fait exécuter ne sont pas coupables de sa mort puisque la démente est une cause de non imputabilité en matière de responsabilité civile ou pénale.

### "Pardonnez aux événements"

« Pardonnez aux événements » c'est une façon de dire, puis-je les événements ne sont pas des causes intelligentes et libres. Le grand Maître qui les domine tous c'est Dieu. C'est sa main toute puissante qu'il faut voir avant tout et ne pas blasphémer. Bénir plutôt; car cette main qui éprouve ou qui châtie ne peut être guidée que par l'amour et un amour infini, infaillible.

(« Annales de S.-Joseph du Mont-Royal »)

## LES CHEFS DE LA CAMPAGNE DE L'EMPRUNT DANS L'ARMÉE



Les directeurs de la campagne du 7e Emprunt de la Victoire dans l'Armée canadienne, le lieutenant-général J.-C. Murchie, C. B. E., chef de l'état-major (assis), et le lieutenant-colonel G.-H. Rainville, E. D., président du comité national de l'Armée, dressent des plans pour la Semaine de l'Armée durant la campagne de l'Emprunt. Cette semaine commencera le 30 octobre. Ils examinent ici les résultats des premiers jours de la campagne dans l'Armée au Canada et outre-mer. Ces résultats indiquent que l'Armée a déjà recueilli plus d'un million de dollars de plus que le total du sixième emprunt pour la même période. Les troupes outre-mer donnent le ton dans cette campagne parmi les militaires qui achètent des obligations.

(Photo Armée-Emprunt de la Victoire)

### UN MALIN

Vivait autrefois à Saint-Alexis de Grande-Baie, Saquenay, un brave québécois du nom de Petite-Poche. On l'appelait ainsi parce que, faible, malingre, boiteux, il quéétait avec une petite poche sur l'épaule. Quand la charité y avait mis quelques oeufs, une pomme, un morceau de pain, il regagnait son logis, aussi heureux qu'un millionnaire.

Un jour il prit fantaisie à Petite-Poche d'aller pêcher quelques saumons dans la rivière à Monsieur Price...

La chance le favorisa. Quelques heures plus tard, il traversait le village, portant cette fois dans une grande poche son lourd fardeau, quand par hasard il rencontra Monsieur Price qui lui demanda :

— Qu'as-tu là dedans, Petite-Poche ?  
— Cinq petits saumons, Monsieur Price...  
— Où les as-tu pris ?  
— Dans la rivière...  
— Veux-tu me les vendre ? dit Monsieur Price.  
— Bien, je vais vous dire... (Se ravissant) Je vous les vendrai bien...  
Monsieur Price paya comptant et apporta les poissons chez lui. Petite-Poche, lui, au lieu de gagner sa demeure, alla de ce pas frapper à la porte de Ferdinand Saillant, qui pour lors était juge de paix et proposé aux règlements des cas d'infractions commis aux endroits de chasse et de pêche.

— Monsieur Saillant, dit Petite-Poche, Monsieur David Price est dans des beaux draps ?...  
— Comment ça ?  
— Je viens de lui vendre cinq petits saumons que j'ai pris dans la rivière chez Mars. C'est clair que c'est du poisson de contrebande...  
— Monsieur Price te les a-t-il payés ?  
— Pas de doute là-dessus, Monsieur Saillant, voici l'argent.  
— Puisque c'est de même, il faudra bien qu'il paye l'omende.  
— Ce n'est que juste, Monsieur le juge...  
De fait Price fut invité à payer, ce qui l'amusa beaucoup. A quel temps de là, il rencontra notre rusé québécois et lui dit :  
— Sais-tu que tu m'as joué un beau tour ?  
— Hein ?  
— Petite-Poche, c'est toi l'homme le plus fin du Saquenay !  
— ? ! !

### CABANO

— Tiens, va dans mes hangars et prends-toi un quart de lard et un quart de farine !... Mais, par exemple, tu vas arrêter tes procédures...  
— Correct, Monsieur Price, je vous remercie bien des fois...  
Madeleine, chanta un dernier cantique.

chard, Gaston Painchaud, Edouard Cayer, Rhéo Cailler, Ménéric Pépin. On remarquait aussi la présence de deux religieuses de la Congrégation de Notre-Dame des Anges parmi lesquelles Soeur Lucien, nièce de Mme Painchaud. Une imposante suite de parents et d'amis venus de Notre-Dame-du-Lac, où Mme Painchaud a déjà demeuré, rehaussait la cérémonie. Notons la présence de M. Omer Bouchard, maire, M. le notaire et Mme C.-F. Beaulieu, Alfred Beaulieu, Albert Sévigny, Ludger Sévigny, Napoléon Leclerc, Adélar Ouellet, Jos. Cloutier, Jos. Couillard, Georges Violette, Elphas Beaulieu, Maxime Michaud, Eusebe Beaulieu, Omerie Saint-Pierre, Milles Giséle et Madeleine Dubé, M. et Mme Elzéar Perron, de Sainte-Rose-de-Dégelis, M. et Mme Georges Bérubé, Willie Violette et de nombreux citoyens de Cabano. La chorale des hommes et des enfants sous la direction des Frères du Sacré-Coeur et M. Antonio Pelletier, organiste, rendit en partition la messe de A. Yvon. Madame Alfred Cayer, de Cap-de-la-

Funérailles de Mme Julien Painchaud. — Mardi, le 31 octobre 1944, eurent lieu à Cabano les funérailles de Mme Julien Painchaud (Marie Chainey), décédée subitement à Cabano le 28 octobre, à l'âge de 69 ans et 11 mois. La levée du corps fut présidée par M. l'abbé Philippe Cyr, curé. Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé René Turbides, vicaire. Assistaient au choeur le chanoine Ernest Gagnon, curé de Notre-Dame-du-Lac.

La dépouille mortelle fut conduite à son dernier repos par M. Cyrille Michaud, qui portait la Croix, M. Adélar Malenfant, Louis St-Onge, Philippe Savard, Sylvain Pinet, Albert Guérette, Georges Desbiens, sous la direction de M. J.-Omer Lévesque directeur des funérailles.

Les Congrégations des Dames de Sainte-Anne et du Tiers-Ordre étaient représentées par Mmes Napoléon Bouchard, Arthur Tremblay, Alfred Hachez, Willie Violette, Sylvain Pinet.

On remarquait parmi les parents de la défunte ses beaux-frères MM. Hector, Arthur, Rodolphe, Elphège Painchaud, sa soeur Mme Marcotte, M. et Mme E. Marcotte, Ben Voyer, J. Vachon, A. Martin, Uldège Pain-

Madeleine, chanta un dernier cantique. A la famille éprouvée nous offrons nos plus sincères sympathies.

### ELECTIONS CHEZ LES ARTISANS C.-F.

Il y a quelques jours, la succursale No 207 de cette société fit l'élection de ses officiers. Furent élus : M. Georges D'Auteuil, président; Michel Ward, premier vice-président; Philippe Fillon, deuxième vice-président; Alphonse Marcoux, premier censeur; Philippe Ouellet, deuxième censeur; Raoul Fillon, troisième censeur; l'abbé Léonard Lebel, aumônier; Hospice Michaud, délégué; Hervé Lizotte, secrétaire-trésorier; le Dr A. Paquet, médecin.

A cette assemblée, il fut décidé que les séances auraient lieu à l'hôtel de ville le deuxième jeudi de chaque mois.

**TOUT pour la VICTOIRE**

**OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE**

**L.-P. Fortin**  
HORLOGER - BIJOUTIER  
(Autrefois J.-O. St-Pierre)  
32 Ave de la Cathédrale, Téléphone 17 M 2  
RIMOUSKI

**Achetez des OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE**

**TOUT POUR LA VICTOIRE**

**ROBERT DESSUREAULT**  
Marchand de Meubles  
Rue St-Germain — Rimouski

Premier membre du C.A.R.C. à mériter la "Croix de Victoria"



Voici quelques photos montrant le lieutenant de section David Ernest Hornell, pilote, de Mimioe (Ont.), qui vient de recevoir, à titre posthume, la « Croix de Victoria », ainsi que les personnes qui lui étaient les plus chères. Au centre, on voit le héros avec sa tante, Mlle Elisabeth Hornell, qui l'éleva depuis sa plus tendre enfance; en haut, à gauche,

Mme D. E. Hornell, sa femme; plus bas, alors qu'il était bambin; plus bas encore, avec son cousin, le chef d'escadrille Ashley Hornell (à droite), son grand ami de toujours; en haut, à droite, le jour où il reçut ses ailes de pilote; plus bas, alors qu'il était élève-pilote à l'école d'aviation militaire de Saint-Hubert (Qué.).

ST-ULRIC

Décès. — Le 24 octobre, est décédé M. Christophe Chouinard, après une longue maladie. Il était âgé de 81 ans. Ses funérailles ont eu lieu le 26, à 9 heures. Le service fut chanté par M. le curé L.-Ph. Berger, assisté de M. l'abbé D. Jean, curé de Baies-Sables, et de M. l'abbé Ls Ph. Ancill, curé de St-Léandre, comme diacre et sous-diacre.

Il laisse dans le deuil son épouse (Emilia Desjardins), ses fils M. Charles Chouinard, de Québec, M. Albert Chouinard, de Chicoutimi, M. Pierre Chouinard, de Hallebourg, Ont., M. Antoine Chouinard, de Chicoutimi, M. Roland Chouinard et M. Raoul Chouinard, de St-Ulric, ses filles: Mme Ovide Roy (Marie-Louise Chouinard), de Chicoutimi, et Mme Valère Boulay (Marie-Ange), de Montmagny. Lui survit aussi un frère M. Michel Chouinard, de St-Ulric.

Outre les parents ci-haut mentionnés, assistaient aussi aux funérailles ses brux: Mme Charles Chouinard, de Québec, Mme Roland Chouinard et Mme Raoul Chouinard, de St-Ulric, ses belles-filles et ses beaux-fils Mme Léo McDonald, de Matane, M. Anatole Carrier, de Montmagny, Mme Jean-Bte Carrier, de Matane, M. et Mme Philias Chouinard, de Clark City, M. et Mme Philippe Chouinard, de St-Léandre; ses petites-filles Mme Marie-Anne Carrier, de Montmagny, Mme Roméo Aubin (Juliette Carrier), de Matane, Mme J.-B. Fillion, de Matane, Mlle Thérèse McDonald, de Matane, son petit-fils M. Roger Carrier, de St-Ulric; sa belle-soeur Mme Adolphe Desjardins, de Matane; ses neveux et nièces M. et Mme Octave Bernier, Mme Charles Lepage, Mlle Irène Lepage et Mme Octave Lamarre, de St-Ulric.

A la famille en deuil nous offrons nos sincères condoléances. Baptême. — Le 1er novembre, a été baptisée Marie-Jocelyne-Mariette, enfant de M. et Mme Hervé Fournier. Parrain et marraine, M. et Mme Philippe Imbeault, de Padoue, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme Philias Ouellet, de Price, tante de l'enfant.

Mariages. — Mlle Jeannette Michaud, fille de M. et Mme Jos. Michaud, et M. Louis-Marie Bédard, de St-Damase. — M. Damase Lavoie, fils de M. Alfred Lavoie, et Mlle Simone Aubin, de Matane.

LES MECHINS

Mariage. — M. Emilien Savard, de St-Paulin Dalibaire, a épousé Mlle Estelle Chénel, MM. François Savard et François Chénel servaient de témoins aux mariés. Nos meilleurs vœux.

Divers. — M. et Mme Damase Verrault, Mlle Yvonne et Cécile Verrault et Mme Arthur Pelletier sont allés à Rimouski dernièrement.

Mme Louis Keable est allée visiter son fils Fernand au collège St-Jean de Brebeuf à Montréal.

Mme Eugène Pelletier s'est rendue à Rimouski pour assister aux funérailles de sa sœur Mme Leclerc.

Mlle Blanche Pelletier, de Ste Anne des Monts, a passé une fin de semaine chez sa sœur Mme (Dr) Marcel Huot.

Mmes Hector Côté et Benoît Otis, de Matane, ont passé quelques jours chez M. et Mme Thomas Béchard.

M. Charles-Eugène Verrault, employé à Montréal, passe quelque temps dans sa famille.

CARLETON

Visite paroissiale. — M. le curé Plourde et M. le vicaire ont terminé en fin de semaine la visite annuelle de la paroisse; dans chaque foyer ils furent accueillis avec grande joie et bonheur. La collecte a rapporté la somme de \$835.00.

Quête des missions. — Dimanche, le 22 oct., les paroissiens de Carleton ont donné pour les missionnaires la somme de \$138.00.

Mlle Léontine Leclerc est présentée invitée de parents et amis à Ottawa, Montréal et Québec.

Mlle Claire LeBlanc passe une quinzaine à Québec, Lauzon et dans la vallée Matapédia, l'invitée de nombreux amis.

Mlle Jeannette LeBlanc, qui était en visite à Carleton depuis trois semaines, est retournée à Québec jeudi, accompagnée de son père M. Aimé-J. LeBlanc, voyageur de la maison Miner Rubber de Québec.

Mlle Olivine LeBlanc est de retour de Chandler, où elle a fait un séjour de quelques semaines chez sa cousine Mlle Léontine Landry et autres parents et amis.

Mme John Cullen est sous traitement à l'Hôtel-Dieu de Campbellton pendant quelques jours.

Mlle Philomène Allard, inst. est retenue chez elle ces jours-ci, pour cause de maladie. Nous lui souhaitons une prompte guérison.

Mme Roméo Allard, de Cross Point, et ses quatre enfants sont les hôtes, en fin de semaine, du Capt. et de Mme Frank-J. Allard.

MONT-JOLI

Mouvement de la population. — D'après les dernières statistiques, la paroisse de Mont-Joli compte 660 familles, dont 103 familles d'aviateurs catholiques, 11 familles d'aviateurs protestants et 2 familles de civils protestants. La population est de 4,451 âmes et 668 enfants fréquentent les écoles publiques et 50 enfants des classes privées.

Au Sanatorium de Mont-Joli, il y a 318 patients et le personnel est de 106 personnes.

SAYABEC

M. Robert Bouchard a été nommé récemment représentant de la Société de la Protection des Animaux. Il a donné cette semaine à Amqui et à Sayabec deux films à cet égard.

Caisse Populaire. — La Caisse a accru son actif de 2/3 au cours de l'année. M. J.-R. Bérubé a été élu président, M. Albert Gagné, vice-président et M. Emmanuel Dumais, secrétaire-gérant.

ACCIDENT MORTEL

Joseph-Yvon Bujold, 9 ans, enfant de M. Joseph Bujold, de St-Charles de Caplan, a été blessé à mort par un camion sur le chemin de l'école. Il succomba sur-le-champ à ses blessures. Ses funérailles ont eu lieu le 22 octobre.

IBERVILLE LE CONQUERANT

Le premier ouvrage du jeune historien Guy Frégault, Ibergville le Conquérant, a été commenté avec enthousiasme par tous les critiques du Canada français qui en ont parlé jusqu'à maintenant. Voici quelques extraits d'articles publiés sur cette impressionnante biographie depuis sa récente publication par la Société des Editions Pascal.

« Ibergville le Conquérant, ouvrage le plus complet et le plus précis que Pierre Le Moyné ait inspiré jusqu'ici, écrit un critique d'Ottawa, restera en quelque sorte comme un monument digne et durable à la mémoire de l'une des gloires les plus authentiques de notre histoire. Ce livre se range parmi les meilleurs de tous nos historiens canadiens. »

« Avec ce premier volume et malgré sa jeunesse, écrit un critique de Montréal, M. Guy Frégault se révèle déjà un historien dans toute l'acception du mot. »

Un autre, dans une revue pédagogique, écrit: « Cet ouvrage fait honneur à son auteur et à son éditeur; il apporte une contribution remarquable à l'histoire nationale et il honore les lettres françaises au Canada. M. Frégault s'y révèle non seulement un historien érudit et au courant de la technique de l'histoire, non seulement un esprit perspicace et une conscience probe, mais un écrivain de bonne souche, ce que ne sont pas, hélas! tous les historiens. »

Citons encore les lignes suivantes d'un journaliste de la métropole pour terminer cette série de citations qu'on pourrait allonger durant plusieurs colonnes. « Nous devons à M. Guy Frégault, écrit ce journaliste, le portrait le plus complet et le plus vrai, peut-être, qu'on nous ait encore fait d'Ibergville. Le jeune historien, consciencieux et doué, n'a rien négligé de ce qui était de nature à assurer l'exactitude de son travail; il a puisé aux sources les meilleures, a consulté tous les documents qu'il était possible d'obtenir, a vérifié les moindres détails. »

Ibergville le Conquérant est, du reste, édité de façon luxueuse par la Société des Editions Pascal. C'est un ouvrage que quiconque s'intéresse quelque peu à la production littéraire et à l'histoire du Canada français doit avoir dans sa bibliothèque. On peut se le procurer au prix de \$3.00 l'exemplaire (\$3.30 par la poste) chez l'éditeur, 60 ouest, rue St-Jacques, Montréal, et dans toutes les bonnes librairies.

Immunisation combinée contre la coqueluche et la diphtérie

Toronto, Ont. — La Ligue Canadienne de Santé, citant un article sur une enquête de trois médecins de l'Illinois, extrait du « Journal of the American Medical Association », affirme que les travaux actuels ont prouvé que les jeunes enfants peuvent être immunisés maintenant avec succès et du même coup contre la diphtérie et la coqueluche. « Etant donné, poursuit le rapport, que la diphtérie et la coqueluche sont particulièrement fréquentes et graves dans les premières années, il a semblé logique de tenter d'immuniser en même temps contre ces deux maladies... »

Ce rapport est basé sur des inoculations données à 649 enfants dont l'âge moyen était d'environ huit mois. Chaque enfant reçut trois doses. Un intervalle de trois semaines

entre chaque dose a présenté un plus fort coefficient d'immunisation qu'un intervalle d'une seule semaine entre chaque piqûre. Quatre-vingt-dix-sept pour cent des enfants dont les piqûres ont été espacées de trois semaines ont été trouvés immunisés contre la diphtérie et 72 pour cent sérieusement immunisés contre la coqueluche. Après une dose supplémentaire de vaccine pertussis, le coefficient de protection contre la coqueluche est monté à 95%. Les réactions ont été généralement bénignes et de peu de durée.

Le même rapport affirme que « depuis 5 ans aucun des enfants qui ont reçu ce vaccin n'a apparemment contracté ni l'une ni l'autre de ces maladies. »

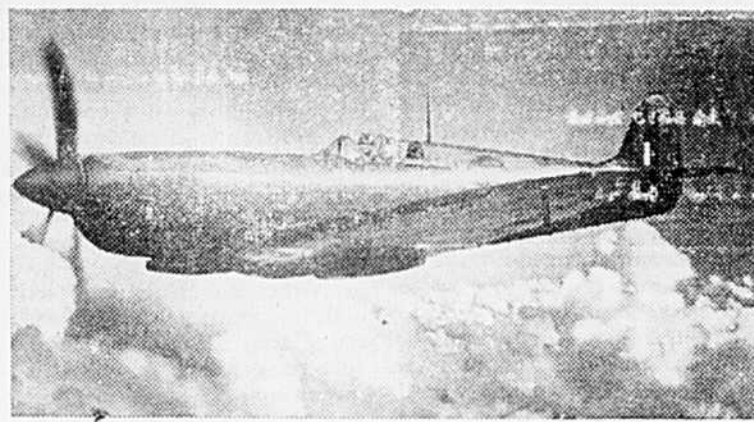
LA SANTE DES DENTS

Q. — Mes dents saignent même alors que je ne les brosse pas; autrement, elles sont en parfaite condition. Quelle en est la cause?

R. — Il y a bien des raisons au saignement des gencives. Les dépôts de tartre sur les dents en sont une. Des obstructions qui n'ont pas été très bien faites peuvent en être une autre pour les dents voisines, en retenant des débris de nourriture entre elles ce qui finit par irriter les gencives. Des dents irrégulières ou même l'absence de dents en représentent une autre cause fort commune. Dans notre vie actuelle, très

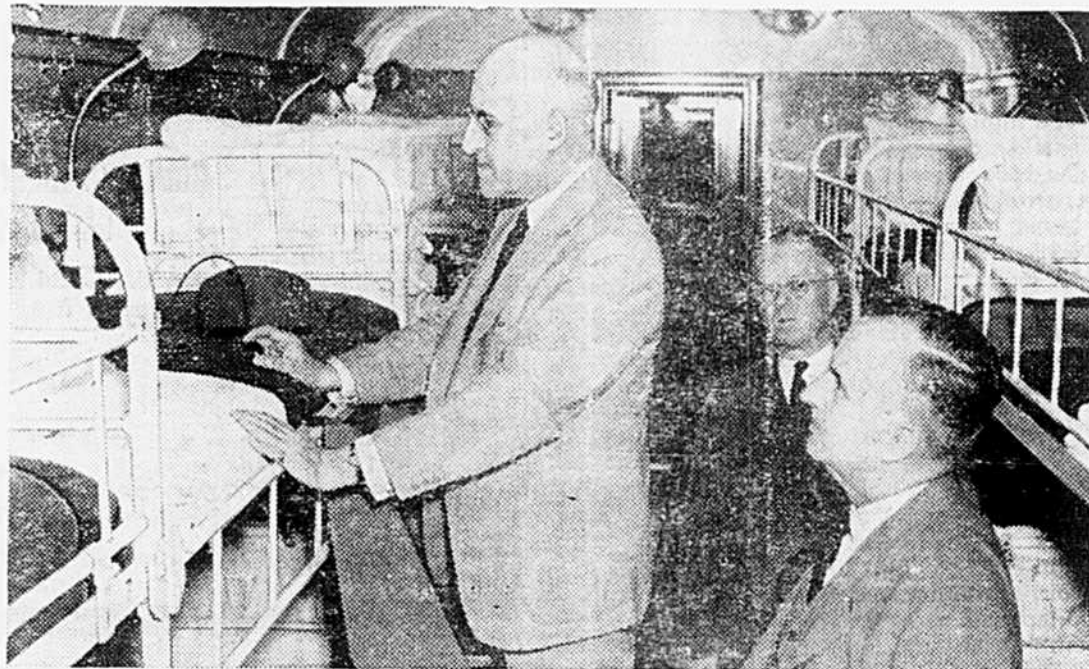
pidante, dépourvue de beaucoup de précautions essentielles et alors que nous mangeons des aliments trop cuits, nos gencives sont dépourvues d'exercice. Cela a pour résultat de les amollir et de les enflammer. Certaines maladies telles que l'infection de Vincent (bouche de tranchées) et le Scorbut, font saigner les gencives. Les personnes qui souffrent du saignement des gencives doivent s'adresser à un bon dentiste pour en déterminer la cause, après quoi un traitement approprié leur sera appliqué.

LE SPITFIRE BRITANNIQUE MODELE XI (Reconnaissance et photographie)



Le Spitfire Vickers Armstrong Modèle XI est un monoplan monoplace aux ailes surbaissées, tout en métal, et mû par un moteur Rolls Royce, 61, 63 ou 63 a. de plus de 1.650 c. v. Il sert aux missions de reconnaissance et de photographie. Il est muni d'une hélice à quatre pales et vitesse constante. Les Spitfires Modèle XI les plus récents ont un train d'atterrissage rentrant fonctionnant par un système hydraulique. Le fuselage abrite deux grands réservoirs d'essence, et d'autres réservoirs peuvent être ajoutés pour les grandes envolées. Les appareils photographiques sont également ajustés dans le fuselage. Principales mesures de l'appareil: Envergure 36'10"; longueur 31'1/2"; hauteur, (1 hélice verticale) 11'8".

Wagon-hôpital livré au gouvernement par le C.P.R.

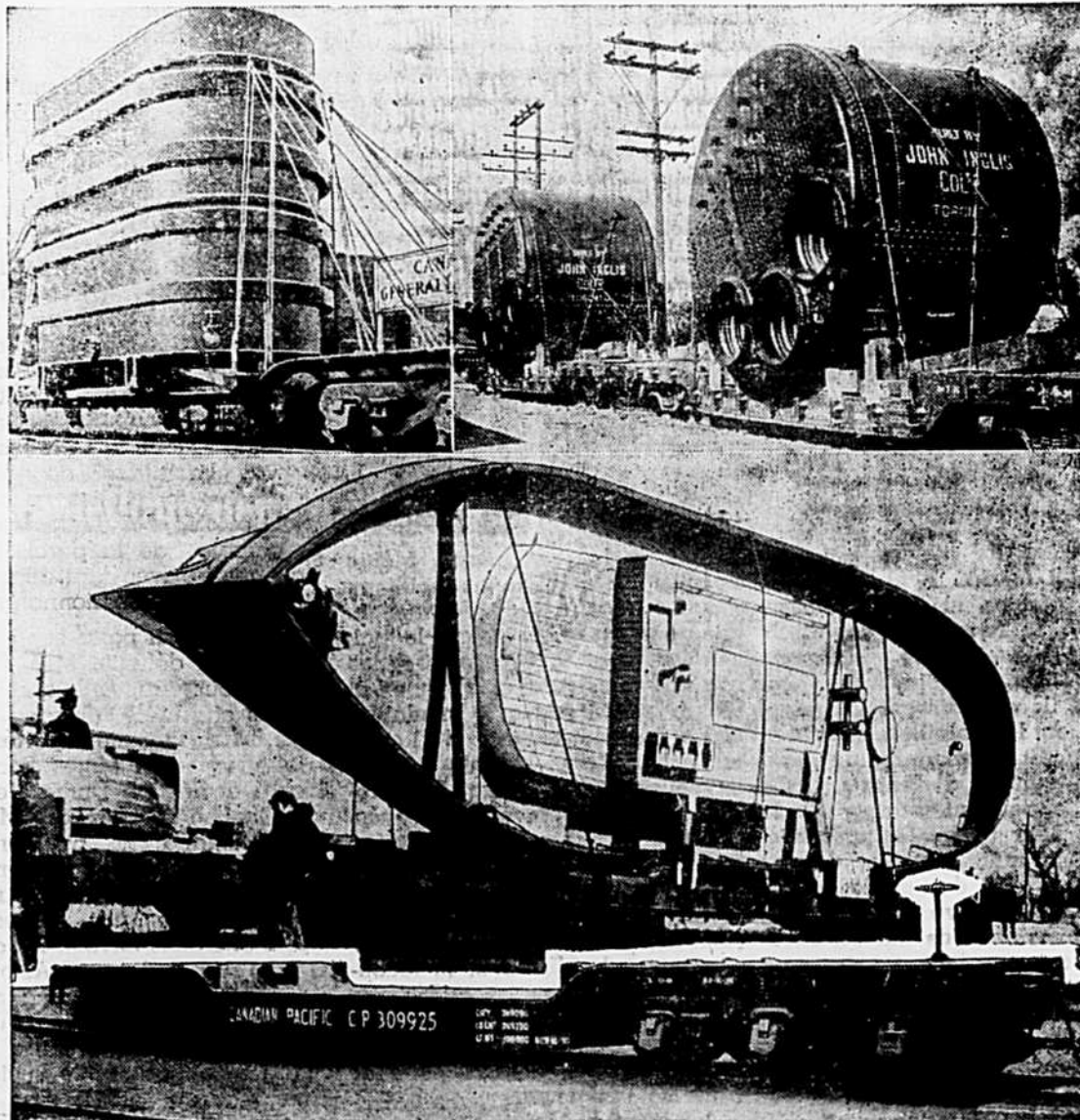


Le ministre de la Défense nationale, l'honorable J. L. Ralston, visitait ces jours derniers à Ottawa un autre wagon-hôpital que vient de livrer le Pacifique Canadien au gouvernement fédéral. C'est le troisième d'une série de six que cette compagnie a entrepris de construire à ses usines Angus, à Montréal, d'après les devis fournis par le Corps médical

de l'Armée canadienne. Ces wagons, dont trois unités sont déjà terminées, sont organisés de la façon la plus moderne et sont de véritables hôpitaux roulants. Ils comptent chacun 28 lits et offrent toutes les facilités pour le soin des malades. L'honorable Ralston s'est déclaré très favorablement impressionné par l'excellent aménagement du wagon qu'il a visité

et a dit qu'on ne saurait sûrement trouver rien de mieux pour le transport de nos soldats blessés ou malades. M. A. L. Sauvé, agent général du service de Voyageurs du C.P.R. à Ottawa et le colonel G. S. Currie, sous-ministre de la Défense, accompagnèrent l'honorable Ralston dans sa visite du wagon-hôpital.

Chemins de fer et transport de guerre



Le PACIFIQUE CANADIEN possède des wagons plats surbaissés au centre, qui sont ou ne peuvent plus pratiques pour le transport de guerre, comme par exemple les pièces lourdes de dimensions excessives. On en voit plusieurs sur ces photos. L'un d'eux est vide, tandis que les autres sont chargés, l'un d'un bateau à coque d'acier, l'autre d'un énorme transformateur et un troisième d'une bouilloire de corvette. Ces wagons plats ont rendu d'immenses services au transport de guerre, aux Etats-Unis et au Canada. Récemment, les plus gros wagons plats à centre surbaissé de la compagnie furent les seuls capables de transporter un réservoir de 150 tonnes, mesurant 165 pieds de longueur et 12 pieds et demi de diamètre. Le transport s'effectuait à Lachine à une usine de caoutchouc synthétique, dans l'ouest de l'Ontario. La compagnie a loué deux de ses plus gros wagons plats aux chantiers

maritimes américains de la compagnie Kaiser, où ils transportent de grosses machines pour navires. Le Pacifique Canadien est un pionnier dans ce genre de transport. Les deux bouilloires de la vignette du haut, à droite, atteignaient sur les wagons une hauteur de 21 pieds et 5 pouces, à partir du rail. Il fallut les bloquer avec des poutres formant travée, de manière à ce qu'on put les déplacer à loisir pour passer sous certains ponts. La compagnie a dû prendre des mesures spéciales pour effectuer le transport des bouilloires de corvettes, de Toronto à Québec; il lui fallut même démonter certaines installations permanentes sur la voie pour permettre le passage des pièces. L'initiative du Pacifique Canadien, dans ce domaine, a servi d'exemple à d'autres compagnies ferroviaires et ce pour le plus grand profit de l'effort de guerre.

Pour le transformateur illustré en haut à gauche, il fallut trouver un wagon capable d'en effectuer le transport entre Toronto et Milton, Ontario. Ce monstre d'acier pèse le joli poids de 134 tonnes, ce qui faisait une tonne de moins que la capacité du plus gros wagon plat que possédait alors la compagnie, qui compte actuellement 77,710 wagons à marchandises de toutes sortes. Le bateau (photo du bas), était une charge peu commode, sa largeur, une fois couché sur le wagon étant de 12 pieds et 10 pouces et sa longueur de 61 pieds et 6 pouces. On le véhicula toutefois aisément de Owen Sound, Ont., à St-Jean, N.-B., sur deux wagons plats affectés au transport de la machinerie. Ces quelques détails sur les problèmes créés par le transport des grosses pièces de machinerie donnent une idée du rôle important que jouent nos chemins de fer dans l'effort de guerre.

Achetez les Obligations de la Victoire "SALADA"



On ne va pas uniquement au RA (Recreational Association) d'Ottawa pour s'amuser. Au contraire. Outre les amusements et les sports tels que balle molle, quille, natation, golf, danse, on y enseigne le dessin, l'art dramatique, le soin des enfants, le tissage et le filage font aussi partie de l'enseignement pratique ou des démonstrations qui y sont données. Photo de l'Office national du Film

CARTES PROFESSIONNELLES Georges MASSON Comptable agréé Chartered Accountant 149, St Germain, Rimouski. Téléphone 71 Case postale 403

ARSENE MICHAUD ENTREPRENEUR DE FUNERAILLES EMBAUMEUR DIPLOME SERVICE AMBULANCE No 1, Rue St-Paul, Côté Est de la Cathédrale, RIMOUSKI.

ASSURANCE Vol, Glaces, Incendie, Automobile, Garantie, Responsabilité patronale, Responsabilité publique, Accidents et maladie. S.-Z. COTE, Enr. Lucien MORIN, prop.-gérant RIMOUSKI, P. Q. B. P. 459

Pacifique Canadien Pourquoi ne pas prendre avantage de notre longue expérience dans l'organisation de voyages par terre ou par mer? Nous sommes à votre entière disposition. Adressez-vous à F. Fortier, Agent du Traffic-Voyageur, Pacifique Canadien, Gare du Palais, Québec, représentant toutes les compagnies de navigation océanique ainsi que toutes les Agences de Voyages, ou à P. E. Girgas, Agent du District, Gare Windsor, Montréal.

A VENDRE OU A ECHANGER Achat, ventes, échanges de tous genres de propriétés, par toute la province. Pour plus amples détails, adressez-vous: ALBANI SAMSON, agent d'immobiliers, C. P. 627, Sherbrooke, Bureau, 8 rue King-Est, apt. 1, tél. 1657-M.

Courtier J.-ADEODAT DRAPEAU Courtier d'Assurances Générales, Vie, Feu, Automobiles, Accident et Maladie, etc. BUREAU: Rue Lepage, près du Garage Desrosiers & Diagne. Téléphone 75 RIMOUSKI

Irénée Gendreau Courtier en fruits et légumes Tél.: Rés. 639; Entrepôt 61 RIMOUSKI, P. Q.

J.A. GENDREAU, O.D. OPTOMETRISTE-OPTICIEN - SAINT-JEROME BUREAU: AMQUI - 1300 LUNDI DU MOIS, HOTEL LABRE MONT-JOLI - 1er LUNDI DU MOIS, HOTEL CHAMPLAIN MATANE - 1er MARDI DU MOIS, HOTEL SIMARD TROIS-PISTOLES - 1er JEUDI DU MOIS DE 9 H. A MIDI, HOTEL TROIS-PISTOLES

Avocats GAGNON & GAGNON AVOCATS Paul Edouard Gagnon, C.R. Gilles Gagnon Immeuble de la Cie de Fournier RIMOUSKI CASGRAIN & TESSIER AVOCATS Perrault Casgrain, C. R. Maurice Tessier, LL. L. RIMOUSKI Immeuble BANQUE CANADIENNE NATIONALE Bureau à AMQUI: Le dimanche et le quatrième vendredi de chaque mois un bureau de l'hôtel Gagnon.

ARTHUR GENDREAU, LL. AVOCAT Immeuble Banque Provinciale RIMOUSKI Bureau Amqui - hôtel Langlois Les 1er et 3ème samedi de chaque mois.

ALPHONSE GARON, C. R. AVOCAT Immeuble Banque Provinciale RIMOUSKI Bureau à AMQUI (hôtel Gagnon) les 1er et 3ème samedi de chaque mois. Bureau à MATANE (hôtel Bernier) les 3ème et 4ème samedi de chaque mois.

ARTHUR ST-ONGE AVOCAT Edifice Lepage Rimouski C. P. 720 Tél. 276 Bureau en fin de semaine à Amqui.

Notaires EUDORE COUTURE Licencié en droit NOTAIRE Bureaux: Immeuble GLEBERT Domitien; Rue St-Germain RIMOUSKI

GLEASON BELZILE NOTAIRE Cessionnaire du Grefe de L. de G. Belzile (1898-1938) Edifice Banque Canadienne Nationale RIMOUSKI, P. Q.

Arpenteur LOUIS-LEO DOYON ARPEUTEUR-GEOMETRE Ingénieur-Forestier Conseiller Immeuble 218 Rue St-Germain RIMOUSKI

Médecin Dr J.-O. DRAPEAU MEDICIN CHIRURGIEN Des Hôpitaux de Paris 124 Rue St-Germain RIMOUSKI

Dr OMER LECLERC, M. D. Médecin général et spécialiste. SPECIALITE: Maladies des enfants. Avant-midi, consultations à l'Hôpital. Heures de Bureau: 1 à 4, après-midi, Soirée: 7 à 9 heures. Tél.: 681 154, St-Germain. RIMOUSKI



## “RAISON D'ETAT”

Voici une anecdote bien peu connue au sujet de Louis-François-Georges Baby, né à Montréal le 26 août 1832 et décédé à Montréal le 12 mai 1906. La famille Baby est l'une des plus anciennes et des plus respectables familles de la Nouvelle-France. Le premier Baby canadien, Jacques Baby de Rauville, faisait partie du Régiment de Carignan.

Admis au barreau le 5 janvier 1857, il exerça sa profession d'abord à Montréal, puis alla s'établir à Joliette. Il fut maire de cette ville pendant plusieurs années. Aux élections fédérales de 1867, il se présenta dans le comté de Joliette et fut défait par François-Benjamin Godin. Il prit sa revanche aux élections de 1872. Elu député de Joliette aux Communes le 20 juillet 1872, il garda ce mandat pendant 8 ans. Le 26 octobre 1878, il devenait ministre du revenu de l'Intérieur dans le ministère de sir John Macdonald.

M. Baby n'avait jamais aimé la politique. Le 29 octobre 1880, il monta sur le banc de la cour supérieure. Il ne siégea jamais, cependant, à la cour supérieure, ayant fait partie de la cour du Banc de la Reine, en qualité de juge assistant, jusqu'à sa nomination permanente à cette cour, le 29 avril 1881. Le juge Baby prit sa retraite le 19 mai 1896 et mourut à Montréal le 13 mai 1906.

Voici comment les méchantes langues du temps expliquaient l'élévation de M. Baby à la magistrature :

Sir John eut une inspiration : — Quimet, dit-il, est repu, et Masson accoutumé au jeûne. Six mois de diète encore et nous le ferons juge de la cour d'appel ! — Raison d'Etat ! exclama Langevin.

— Caron n'a pas encore tout à fait le nombril sec. Les autres sont des ultramontains qui poussent le dévouement jusqu'à la naïveté ; ils se résigneront.

— Entrons Baby, à condition qu'il ne dure pas longtemps.

— Raison d'Etat répéta la même voix.

Mais Chapeau voulait aller à Ottawa.

Que reste-t-il à faire, sinon signifier à Baby, un simple mortel après tout, de faire place au grand homme ?

— Filez mon brave homme de Baby ! dit sir John.

M. Baby était assez populaire, bien qu'il portât, comme tous les enfants d'Adam, son petit contingent de faiblesses et d'imperfections. Il avait le respect de tous et possédait les qualifications nécessaires pour faire un bon ministre. Déjà il s'était fait une réputation comme administrateur. Il désirait rester au ministère. Pas une plainte sérieuse n'avait été portée contre lui. Pas le moins

dre indice que l'opinion publique exigeât sa retraite. Le pays et le parti trouvaient leur compte à ce qu'il restât au pouvoir, mais ça ne faisait pas l'affaire.

— Pourquoi m'en aller ? disait Baby.

— Raison d'Etat, répétèrent à la fois sir John et Langevin.

M. Baby accepta l'hermine : il partit. Ce fut pour raison d'Etat et le bien du pays qu'on dit l'avoir fait sortir.

Or, il avait à peine franchi le seuil du conseil privé que Sir John le rappela : il venait de recevoir un télégramme :

— Pardon ! reprenez votre portefeuille, mon cher Baby !

— Pourquoi ?

— Raison d'Etat !

— Raison d'Etat ?... ah ! bien oui ! on la connaît celle-là !

— Chapeau ne vient pas : restez !

— Votre serviteur, mon Premier, répliqua Baby, je suis comme le corbeau lâché de l'arche par Noé, je suis parti ; j'ai bon pied à terre, je ne reviens pas ! Puisque tôt ou tard il faut partir sur un caprice de Chapeau, c'est trop précaire ; c'est comme le trône de César ! J'ai une jugerie, j'y suis, j'y reste !

## AU MILIEU DES RUINES ET DES SOUVENIRS

La plupart des villes normandes ont été détruites

Revenu de France la semaine dernière, le Médecin-Général Sice, Président de la Croix-Rouge Française en Grande-Bretagne, a donné hier les impressions de son voyage en Normandie et en Anjou aux représentants de la presse.

La situation sanitaire dans ces régions varie, qu'il s'agisse des villes ou des campagnes. Dans l'ensemble, la population rurale n'a pas souffert des conditions mêmes de la guerre. Les adultes et les enfants sont en bonne santé, le ravitaillement ne leur a pas manqué, ils ont eu du lait et des vivres en quantité suffisante.

Dans les villes le tableau est tout différent. Les enfants y ont pâti des conditions de la guerre, leur poids et leur taille sont inférieurs aux moyennes de leur âge. Leur physiologie surtout montre combien ils ont souffert d'un régime de famine.

Il n'y a pas d'épidémies. Mais les conditions d'hygiène varient selon les régions. En Normandie les conditions sont sévères. La plupart des villes normandes ont été détruites, certaines complète-

ment rasées. Dans celles où il demeure quelques habitants, il n'y a plus d'électricité, le ravitaillement laisse beaucoup à désirer. La population vit comme peuvent vivre des réfugiés sans abri. Aucune possibilité de construire des abris. On pensa à se servir des baraques démontables de la mission TODT, mais les camions d'essence font défaut pour les transporter.

Les maisons détruites restent dans l'état où les ont laissées les bombardements ; sous les décombres demeurent des cadavres. Les habitants viennent chercher quelques objets dont ils pourraient tirer parti. Cet ensemble de choses crée dans la population une tristesse qu'elle n'a pas la force de surmonter et qui succède aux heures d'enthousiasme de la libération. Il est poignant de voir ces gens vivant à présent au milieu de ruines et de souvenirs. Le manque de moyens de transport est absolu : plus de chemin de fer, plus de voies, plus de viaduc. Il faut tout réparer, les liaisons ne peuvent se faire que par camions et voitures. Ces régions auraient besoin d'être dotées de services routiers suffisants pour permettre de rayonner au travers des provinces. La question du transport est un très grand problème.

Le Général s'est entretenu en Normandie et en Bretagne avec MM. de Clermont-Tonnerre et de la Chesnaie qui s'occupent si

efficacement de la Croix-Rouge. Le Général Sice a été mis au courant des services extraordinaires rendus par le personnel de la Croix-Rouge. De nombreuses conductrices ont été tuées. A Caen et à Cherbourg, des voitures ont été écrasées pendant les bombardements, faisant disparaître blessés et sauveteurs.

Il y a peu de pansements et peu de médicaments. Le dévouement du personnel n'est pas suffisamment étayé par les ressources dont il peut disposer. Ici, en Angleterre, dit le Général Sice, nous avons eu des centaines de tonnes de médicaments, de pansements, que nous pourrions leur faire tenir et qu'il serait nécessaire de livrer immédiatement. Mais on se heurte à de très grosses difficultés. Jusqu'à présent les ports sont inutilisables et d'autre part aucune caisse, aucun ballot ne peuvent être déposés sur les plages qui doivent rester absolument libres pour n'entraver aucun docks.

Donc, pour transporter ce matériel il faudrait des camions chargés à Londres et débarqués tels quels en France afin d'éviter toute manutention en cours de route. La question des camions est primordiale. Le Général Sice a promis aux Services de la Croix-Rouge en France de faire l'impossible à Londres, mais on ne trouve pas aisément des camions à acheter en Angleterre. De plus, les ressources de la Croix-Rouge

sont limitées. Il est difficile de trouver une solution immédiate. Le Général Sice demande aux journalistes présents de ne pas laisser accréditer la légende que la population française n'a souffert que physiquement. Si certains reporters ont été frappés par l'aspect de santé que présentaient les ruraux, ils n'ont pas vu au cœur des villes les ravages causés par les restrictions, ni combien les gens ont été atteints physiquement à cause des privations qu'ils ont dû subir.

## PITOYABLE SPECTACLE

D'après les nouvelles qui nous viennent de France, ça m'a tout l'air qu'on y passe son temps à se condamner à mort.

Pauvres Français et pauvres France ! On devrait pourtant trouver là-bas de la besogne plus pressante à faire que de se répéter : « T'as collaboré. — T'as collaboré. — T'as collaboré. — T'as collaboré. »

(« La Frontière »)

## PERTES DE L'ARMEE

Blessés. — Le soldat Albert Landry, de Squatecq, le trouper Léon-Joseph Descarte, de Maria, fils Louis.

Mort. — Le soldat Octave Gallant, de St-Alexis de Matapédia.

## LE “FORT ALBANY”

En mai 1943, aux chantiers de construction maritimes de Lauzon, fut lancée, au milieu d'une cérémonie imposante, une corvette de 10.000 tonnes construite à cet endroit, nommée « Fort Albany », du nom d'un ancien fort de la Baie d'Hudson pris et repris par les Anglais et les Français au temps de la glorieuse époque canadienne dont les principaux héros furent les illustres frères LeMoine.

Ce fort Albany rappelle surtout le héros Pierre Le Moine d'Iberville qui faisait partie de l'héroïque expédition commandée par le chevalier de Troyes et qui mit fin à ce que l'on a appelé le « drame de la Baie d'Hudson ».

Depuis quelques années, la Baie d'Hudson était le théâtre d'un drame qui mettait aux prises un déserteur et un héros, champions, l'un de l'Angleterre, l'autre de la France, tous deux Canadiens : le déserteur s'appelait Pierre-Esprit Radisson ; le héros, Pierre Le Moine d'Iberville.

L'Angleterre revendiquait la baie en vertu de la priorité de sa découverte et les Français la réclamaient en vertu de sa situation qui en faisait une dépendance naturelle du Canada. Jean Bourdon avait juridiquement pris possession, en 1656, de la « baie du nord de la France septentrionale ». Plus tard, un Anglais, Nelson, y arborait les armes de l'Angleterre. Avisé de cela en 1678, le ministre de la Marine de Louis XIV, Colbert, ne voulut pas laisser périr les droits de la France. Il y eut quelques combats, mais la situation demeura assez longtemps embrouillée grâce aux traités de Radisson et de son beau-frère Médard des Groseillers qui firent finalement triompher les Anglais. Le droit des Français était balayé. Qui le vengera ? Trois frères : l'enseigne de vaisseau Pierre LeMoine d'Iberville, Jacques LeMoine de Sainte-Hélène et Paul LeMoine de Maricourt.

Le dimanche de Pâques 1686, ils chaussent leurs raquettes. Ils ont avec eux 70 Canadiens auxquels se joignent 30 soldats commandés par le chevalier de Troyes. Le Père Antoine Sylvie est leur aumônier. Et les voilà partis pour une longue randonnée de trois mois. Quelle chevauchée à travers les mille périls qui sillonnent la rivière des Outaouais ! « Les difficultés pour se rendre à ce pays sont incroyables ». Il en est dans un « Mémoire succinct des services de Pierre Le Moine d'Iberville... ». « Les rapides se succèdent effroyables ». On voyage en canot, en toboggan, à pied. Enfin, on arrive, le 18 juin 1686, à la Baie James.

Trois redoutes en occupaient le fond à une trentaine de lieues l'une de l'autre : Monsipi au centre, Rupert à l'est, Kichichouanno à l'ouest. La petite troupe s'empare de Monsipi, puis de Rupert, deux exploits dont il faut lire le récit parfois amusant grâce aux bons tours que l'on joue aux garnisons anglaises. Reste le fort Kichichouanno sur la rivière Albany. Il est bien défendu mais on s'en empare, comme des autres. Le gouverneur Henry Sergeant sort de la place dont Paul de Maricourt prend le commandement.

Ce dernier fort, que les sauvages appelaient Kichichouanno, était le Fort Albany. Il était situé sur la rive sud de l'île d'Albany, à l'embouchure de la rivière de ce nom, dans la Baie James. Il avait été construit en 1683 par le gouverneur Sergeant. Les Français lui donnèrent le nom de Sainte-Anne pour rappeler que durant le siège, manquant de provisions, les Canadiens, réduits à ne manger que du perclit de Macédoine, avaient fait vœu de donner chacun quarante sols pour la réparation de la chapelle de Sainte-Anne de Beauport où ils suspendraient comme trophée le drapeau du fort, s'ils s'emparaient de ce dernier.

Repris par les Anglais trois ans plus tard, le Fort Sainte-Anne tomba de nouveau aux mains des Français et des Canadiens en 1695. Il fut finalement cédé aux Anglais en 1696. Le Fort Albany était le seul fort qui resta à la Compagnie de la Baie d'Hudson après le traité de Ryswick en 1697 jusqu'au traité d'Utrecht en 1713. Deux cent soixante ans après sa fondation, le fort sert encore de poste à la Compagnie de la Baie d'Hudson.

Le marquis de Denonville avait pourvu Pierre Le Moine d'Iberville d'une commission de gouverneur des forts de la baie d'Hudson, le 12 février 1686. Ce titre imposait à notre héros l'obligation de les défendre contre les Anglais. Il n'y faillit pas. Ce fut le duel entre un homme et une nation, et cela dura onze ans.

Serge DUHAMEAU.

LONDRES. — Avant le débarquement des Alliés en Normandie, il fut possible aux experts météorologiques de la Marine, après plusieurs mois de recherches, de prédire approximativement la hauteur moyenne des vagues sur n'importe quelle envergure de la côte de la Normandie, et comment varie cette hauteur avec le changement de force et de direction du vent. Ces experts sont attachés au Service Météorologique de la Marine Royale.

Jusqu'au moment du débarquement, la température avait été incertaine et des conditions plus mauvaises étaient à prévoir.

Peut-être le Général Eisenhower n'aurait-il pas ordonné l'assaut s'il n'avait pas été rassuré par le Service Météorologique Naval que les vagues tomberaient temporairement au-dessous de la hauteur critique. Les investigations par les experts concernent la structure des vagues sont grandement dues au fait que la côte de la Normandie fut choisie pour l'assaut.

De la même façon, ils prédisent les conditions atmosphériques lors des débarquements en Afrique du Nord. Grâce à leur travail l'assaut fut lancé en novembre 1942, durant un des jours où la température était favorable pour l'opération.



# TOUJOURS POUR LA Victoire

- Drapeaux au vent...
- Fanfares...
- Coeurs battant, libres et joyeux...
- Comme il sera beau, le jour de gloire!
- Mais, en ce moment, c'est l'heure décisive!
- L'ennemi est en déroute,
- Tous ensemble aidons à l'achever.
- Pour ce combat suprême,
- Nos soldats réclament plus de tanks,
- Plus de canons, plus d'obus.
- Chaque dollar engagé dans les Obligations de la Victoire
- Les leur procurera.
- Faites votre part tout de suite,
- Achetez encore plus d'Obligations
- Que par le passé.



La Compagnie de Pouvoir du Bas St-Laurent,  
La Corporation de Téléphone et de Pouvoir de Québec,  
Le Poste C. J. B. R.  
RIMOUSKI

# OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE

# LA MEMOIRE D'UN HEROS

Au mois de mai, l'on aurait pu célébrer le 184e anniversaire du célèbre exploit de Jean Vauquelin à la Pointe-aux-Trembles, sur son immortel « Atalante »... Quelle époque pour le Canada ! Dans un ancien numéro d'une revue française qui me tombe par hasard sous la main, je trouve un article de Léon Lapage où je lis :

« Versailles, tout entier à la guerre d'Allemagne, laisse tomber le Canada. Trop de ministres qui défilent comme sur la lanterne magique. Beaucoup d'hommes d'esprit, peu d'intelligences. Cela fait deux, et encore aujourd'hui. Voltaire parle avec dédain des « quelques arpents de glace » (non de neige, comme on l'a écrit communément), et c'est la merveilleuse vallée de l'Ohio. « Guerre des Marchands », Choiseul lui-même, après la capitulation de Montréal, écrit en badinant que, pour les fourrures, il faudra s'adresser à Londres, l'hiver prochain. C'est aussi le moment où Berryer, plat partisan et bas coquin, arrête le travail des ports, vide les magasins, liquide le matériel des arsenaux. »

Voilà ce qui se passait en France. Au Canada, pendant ce temps, les marchands anglais bloquaient, avec quarante-deux navires chargés de canons, l'arsenal maritime de Louisbourg à l'embouchure du Saint-Laurent. Jean Vauquelin a reçu sa commission de capitaine à bord de l'« Atalante »; dix bateaux français contre quarante-deux anglais. Et l'on tient pendant deux mois. L'Anglais a souffert des coups de Vauquelin. Il a l'audace, le goût du risque. Il commande à de rudes marins...

Puis, voici Vauquelin avec son grade de lieutenant en Nouvelle-France. Il commande l'« Atalante ». Devant Québec il appuie l'armée de Lévis, à la Pointe-aux-Trembles. C'est là qu'il soutient le combat qu'évoque, avec une intensité dramatique, et superbe, à Montréal le bronze d'Eugène Benet érigé le 22 juin 1929, par souscription populaire, à quelques pieds du monument Nelson, qui fut dévoilé aux accents de la « Marseillaise » et du « God save the King » et dont une réplique se dresse depuis 1930 à Dieppe en face de la mer...

Deux navires anglais courent sus à l'« Atalante ». Alors s'engage, pavillon haut, un de ces combats épiques, effroyables, comme on en lit dans les vieux récits maritimes. Bouleaux à répétition mâts rompus, voiles déchirées, ponts couverts de cadavres, murailles du navire enfoncées, etc. La frégate donne de la bande. Elle a huit pieds d'eau dans la coque. Neuf cents coups de canon contre quatre cents sur l'« Atalante », qui se tait enfin. Vauquelin écrit dans son journal: « L'Atalante » était tellement couchée que nous tenir debout était tout ce que nous pouvions faire. »

Enfin, le vaillant lieutenant est pris avec cinq de ses officiers. Mais les vainqueurs le saluent. Il écrit dans son journal:

« Ils ont renvoyé leur canon à bord de l'« Atalante » pour en tirer ce qui pourrait leur être de quelque utilité, mais ils sont revenus tels qu'ils y étaient allés, ayant trouvé tous les cordages hachés et les voiles criblées et en pièces. »

Sobriété de constat qui passe les plus belles citations... Le commodore anglais le reçoit à son bord et le fait ramener en France dans un port que Vauquelin désigna. Versailles ne fut pas de ce héros un cas extrême. Il est même en butte à d'atroces calomnies — simplement parce qu'il n'était pas de la noblesse. Pour obtenir son brevet de capitaine, il doit accomplir un voyage aux Indes. Il meurt au retour. A 37 ans. Sa mémoire sera réhabilitée plusieurs années après sa mort.

Aujourd'hui que nous faisons fête avec raison aux héros du jour, sachons admirer, chez les hommes de la Nouvelle-France, dont Jean Brunhes aimait à célébrer la puissance économique et la vitalité, le loyalisme sans reproche qui enveloppe de ses plis la mémoire d'un noble et pathétique destin.

Serge DUHAMEAU

## POURQUOI DIVORCE-T-ON AUX ETATS-UNIS ?

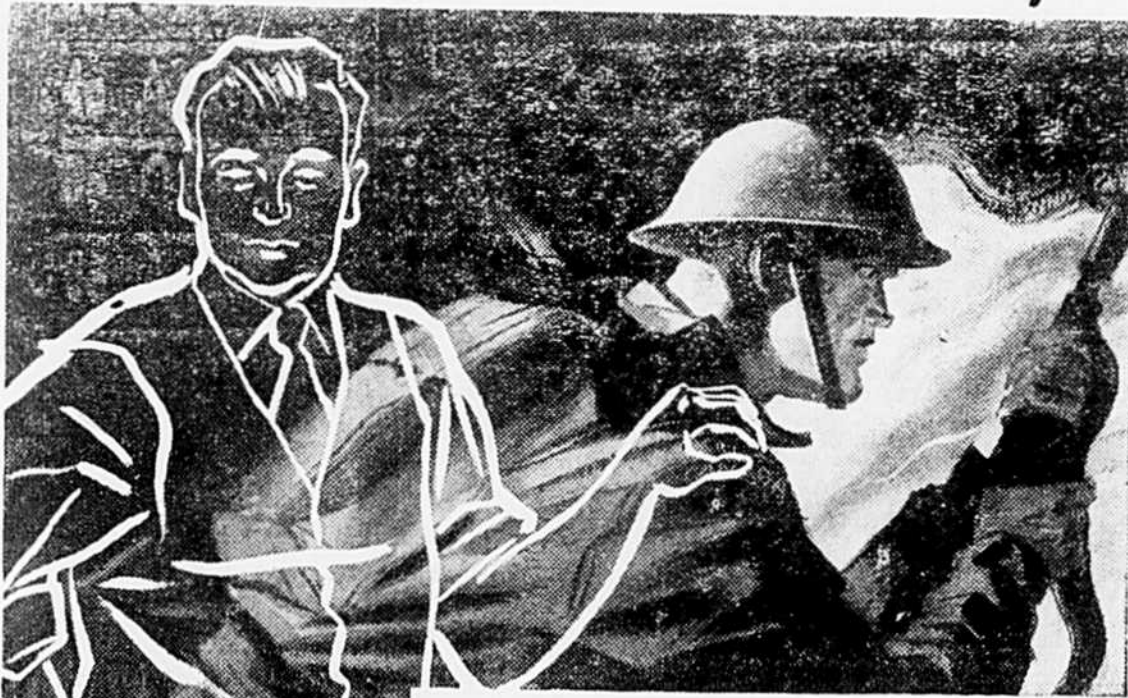
Il n'y a pas à se le cacher: les Etats-Unis c'est le pays du divorce. Les statistiques nous apprennent qu'il y eut en 1940 un million 565 mille mariages, et 264.000 divorces. Inutile d'insister, vous voyez la proportion.

Mais pourquoi divorce-t-on aux Etats-Unis, demanderez-vous? Bien singuliers sont les motifs invoqués pour rompre les chaînes matrimoniales! Car divorcer est un jeu bien américain; si parfois les raisons semblent sérieuses, on a, dans le pays voisin, une bien légère idée de la grandeur, de la sainteté et de l'indissolubilité du mariage. On divorce pour un rien, pour un banal motif, pour une fantaisie, et on se remarie tout aussi vite pour divorcer encore si ça ne marche pas mieux qu'auparavant.

Il est cependant quelques faits typiques qui méritent d'être relatés. A Baltimore il y a quelques années, une femme demandait le divorce pour cette unique raison que son mari... ronflait. Au dire de l'épouse, l'infortuné mari ronflait de telle façon que son souffle soulevait les rideaux de la chambre, et que les voisins croyaient que le pauvre homme se livrait la nuit à des expériences sur les moteurs. Les magistrats donnèrent gain de cause à l'épouse, qui dut remarier un homme, qui ne ronflait peut-être pas, mais qui devait certes avoir quelque autre déféction...

Dans l'Ohio, il y a quelques années, un homme réclamait le divorce tout simplement parce que sa femme était... trop propre. Et voici ses arguments: « Mes motifs vous sembleront tout d'abord, monsieur le juge, fort fantaisistes, mais je sais que vous comprendrez après explications. Je reproche à ma femme d'apporter trop de soins à son logis. Je subis un véritable martyre. Je ne puis entrer chez moi, sans piétiner, six minutes durant, les trois paillassons déposés par ma femme dans le vestibule, et quand il pleut il me faut enlever mes chaussures avant d'entrer. Le parquet est si ciré, si frotté, si clair, si luisant que je risque chaque jour de m'y tordre le cou. J'ai subi déjà deux entorses, et n'en veux pas subir d'autres. Ma femme, à force de frotter, en est rendue à user les planchers d'une façon criante. Il m'est défendu de m'asseoir dans le salon, de laisser un brin de cendre dans les cendriers. A table, je dois rompre mon pain sans faire de miettes, et si l'on m'arrive de tacher la nappe, j'en ai pour une semaine sans dessert. Même pour dormir je dois mettre un bonnet de nuit pour ne pas tacher l'oreiller. C'est intenable. Aussi je veux

revenir à la vie libre et insouciant des vieux garçons. J'aime mieux dormir dorénavant dans une chambre pleine de toiles d'araignées, que dans la chambre de mon épouse. C'est un véritable docteur pour les anges, et je ne sais plus où déposer mes pantalons et mes chaussettes ».



## VOTRE main... sur SON épaule

S'il vous était possible d'être là, avec lui, de l'aider à charger son canon et à tirer sur l'ennemi... vous le feriez, bien sûr. Il ne vous demande pas tant, non, car c'est sa tâche, à lui, et il l'accomplira jusqu'au bout.

Mais il a le droit de compter sur votre appui, et il ne doute pas que vous ferez tout votre possible pour l'aider.

Il sait que vous mettez tout votre cœur à travailler, à épargner et à prêter votre argent pour la Victoire, en engageant chaque dollar disponible dans les Obligations du 7e Emprunt.

L'attitude que vous devez prendre dans cette guerre, la voici: une main sur son épaule, l'autre dans votre poche, cherchant au plus profond de quoi acheter au moins une Obligation de plus que la dernière fois.



### TOUT POUR LA VICTOIRE

### HENRI JACOB

EMBOUTILLEUR AUTORISE DE PEPSI-COLA

RIMOUSKI

Après avoir entendu cet éloquent plaidoyer, le juge, fortement ému, accorda le divorce sans autre cérémonie. Je suppose que les jeunes américains doivent aussi accorder le divorce si les maris se plaignent que leurs femmes sont malpropres...

En 1902, on a compté dans la seule ville de Chicago, deux cents divorces obtenus par des maris qui se plaignaient de la mauvaise cuisine de leurs douces moitié. Par contre, on relate que dans cette même ville, une dame demanda au juge de la délivrer d'un mari trop gourmand. « Monsieur le juge, argumenta-t-elle, mon mari n'a aucune conscience de ses devoirs de famille. Il ne vit que pour manger. Il est riche et pourrait de ce fait engager un cuisinier; mais non, par tyrannie, il m'impose la préparation des aliments et me crible d'injures si je rate les petits plats qui lui sont particulièrement chers. Le mari produisit en défense les arguments suivants: « J'ai épousé cette femme parce que je l'aimais. Elle a la grande qualité d'être excellente cuisinière, qualité que ne possèdent pas toutes les femmes. Or, une cuisinière étrangère me serait fort préjudiciable. La loi est d'ailleurs bien formelle: l'épouse doit préparer la nourriture de son mari. Que madame laisse de côté ses magazines, et consacre un peu de temps à ses casseroles ». Le juge, bien perplexé sur une question aussi grave, ne voulut point rendre de décision et recommanda aux époux d'essayer un mois durant de s'entendre, quitte après à revenir devant lui.

Aux Etats-Unis, on divorce pour des riens. On se lève, un beau matin, on regarde la température et on se dit: « Tiens! moi, aujourd'hui, je divorce! On se rend devant le juge, on expose ses arguments. Madame demande le divorce parce que son mari n'aime pas le chien qu'elle a récemment acheté, parce que monsieur porte des habits trop clairs, ne se nettoie pas assez fréquemment les ongles, fait du bruit en mangeant, etc... Monsieur demande le divorce parce que madame mâche de la gomme, ne se lève jamais le matin pour faire le déjeuner, n'entretient pas convenablement ses habits, lui défend de s'asseoir sur les beaux fauteuils du vivoir... Une infinité de riens qui deviennent chaque jour des arguments à l'appui d'une demande de divorce... Et les juges se rendent à ces demandes, avec bonne grâce. Considérez bien les statistiques de 1940: elles sont bien éloquentes!

Les grandes actrices, dans un but de publicité, font des divorces sensationnels, et les journaux en font les scandales avec une infinité de détails qui séduisent des milliers et des milliers de lecteurs. Et comment les lecteurs pourraient-ils lire cet amas de littérature insipide, sans en retenir quelque chose? Un tel état de choses ne peut conduire une nation qu'à sa ruine morale. Il faudra bien qu'un jour ou l'autre on fasse cesser cette situation aux Etats-Unis, car elle est anormale...

Chez nous, on se marie avec plus de sérieux, et on considère le mariage comme une chose sacrée. Certes tous les ménages ne sont pas heureux, et bien des époux ont à souffrir des liens qui les enchaînent. Dommage! Il est si facile de s'entendre quand chacun veut mettre un peu de bonne volonté. L'homme est un grand capricieux, et souvent l'épouse ne le sait pas comprendre. Un auteur, écrivant à une dame de ses amies, disait: « Laissez votre mari bien à l'aise dans la maison. S'il se plaint chez lui, vous aurez le plaisir de l'avoir près de vous. S'il va toujours ailleurs, regardez: il y a quelque chose qui ne lui plaît pas dans le logis... »

LIONEL BERTRAND (« La Voix des Mille-Iles »)

## LA SANTE DES DENTS

Q. — Je fis récemment obturer deux de mes molaires supérieures, et depuis lors, quand elles viennent en contact avec le chaud ou le froid, elles me font mal. Je sais bien que mon dentiste m'a dit que leur sensibilité était due au fait que les obturations étaient très profondes, qu'elles faisaient pression sur le nerf, mais que dans à peu près deux mois elles ne me causeraient plus aucun ennui. Est-ce la vérité, ou aurais-je dû faire enlever ces deux dents?

R. — D'importantes obturations métalliques placées dans de profondes cavités se révèlent généralement comme de bons conducteurs du froid et du chaud. Quand elles viennent d'être faites, elles peuvent momentanément causer une douleur aux dents lors de l'absorption d'aliments chauds ou froids. Habituellement, la nature corrige elle-même cet état de choses en quelques semaines par la formation d'une dentine secondaire au-dessus de la pulpe, c'est-à-dire du nerf. Cette nouvelle dentine protège la pulpe contre tout choc thermique. Selon toute probabilité le désagrément dont vous souffrez cessera bientôt et il ne sera pas nécessaire que vous fassiez enlever vos dents. Cependant, si cela ne disparaissait pas à bref délai, votre dentiste enlèverait probablement les obturations, établirait une base de ciment dans la cavité et remplacerait de nouvelles obturations au-dessus du ciment.



## NOS SOLDATS DE L'INDUSTRIE

Dans l'usine de guerre où travaille M. Antoni Hébert, à Drummondville, on fabriquait autrefois toutes sortes de boîtes servant à d'innombrables fins de paix. On y fabrique aujourd'hui des tubes pour obus. Toute l'industrie canadienne s'est transformée pour satisfaire aux besoins de la guerre. La formidable production de guerre du Canada n'a été possible que grâce aux hommes habiles dont on disposait, grâce aux ouvriers vaillants et ingénieux qui ont su adapter leurs machines aux besoins les plus divers et qui travaillent sans arrêt les Nations Unies. En publiant aujourd'hui ce portrait de M. Hébert, nous voulons rendre hommage à tous les ouvriers de guerre qui contribuent si magnifiquement à l'immense effort du Canada vers la victoire.

PUBLIÉ EN HOMMAGE AUX OUVRIERS CANADIENS PAR LA BRASSERIE MOJSON



## LA CRÈME GLACÉE, aliment idéal en toute saison

La crème glacée est un aliment énergétique, c'est pourquoi elle est idéale en toute saison. Elle contient, en proportions variées, les éléments essentiels du lait, l'aliment par excellence. En plus d'être génératrice d'énergie, elle augmente la résistance de l'organisme. En un mot, en manger régulièrement est une excellente et agréable façon de suivre le conseil des diététiciens: boire plus de lait.

SOUSCRIVEZ AU 7e EMPRUNT DE LA VICTOIRE



DÉPARTEMENT DE LA CRÈME GLACÉE



# HONNEUR

# AU COMTE DE RIMOUSKI



Voici un résumé de sa magnifique contribution aux six précédents Emprunts de la Victoire

DATE	Objectif	Souscriptions	Souscripteurs	%
1er JANVIER 1941	275,000	341,900	1019	124
2e FEVRIER 1942	275,000	307,100	931	111
3e OCTOBRE 1942	250,000	341,900	1203	137
4e AVRIL 1943	475,000	625,200	2037	132
5e OCTOBRE 1943	575,000	699,450	1836	122
6e AVRIL 1944	580,000	819,250	1675	159

Le comté de Rimouski fera du

**Septieme Emprunt de la VICTOIRE**

Un autre succès signalé

**LA VICTOIRE APPROCHE... – HATONS-LA!**

CETTE PUBLICITE EST GRACIEUSEMENT OFFERTE PAR

**Wilfrid Ouellet**

**RIMOUSKI et BIC.**

## LE COUT DE LA VIE A-T-IL AUGMENTE ?

Réponse à cette question par M. Donald Gordon, président de la Commission des Prix et du Commerce

Québec. — Le président de la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre, Donald Gordon, a prononcé, le 19 octobre dernier, un important discours devant les délégués du Congrès Canadien du Travail, réunis au Château Frontenac à Québec. M. Gordon a exposé aux ouvriers la situation présente et ses prévisions pour l'avenir. Il a défini ce que la Commission des Prix et du Commerce entendait faire pour aider la classe ouvrière dans l'après-guerre. Empêcher l'inflation de s'implanter chez nous est encore le meilleur moyen d'aider les ouvriers.

Passant ensuite à l'étude de l'indice du coût de la vie, le conférencier s'exprime en ces termes :

« Je ne suis pas ici pour présenter une défense de l'administration du contrôle des prix. Personne, plus que moi, ne se rend compte des malentendus qui se sont produits dans l'administration du contrôle des prix. Mais je ne rendrais pas justice aux travailleurs dévoués à la Commission et à la coopération extraordinaire accordée par tout le pays, si je ne disais pas que nous en sommes arrivés à un degré élevé de succès. Le Canada a réussi à accomplir une tâche que beaucoup disaient être impossible et, assurément, nous n'avons rien à envier à aucun pays au monde. Plusieurs parmi vous ne sont peut-être pas convaincus que l'indice officiel du coût de la vie est un baromètre exact pour se rendre compte combien le coût de la vie a augmenté. Mais, tout de même, c'est un fait que c'est un des indices les plus fidèles de la hausse du coût de la vie — aussi bon que tous les autres et meilleur que la plupart — de sorte que nous sommes sur un terrain solide lorsque nous comparons le Canada avec les autres pays. C'est aussi un fait que l'indice du coût de la vie a subi une importante amélioration depuis la dernière guerre et qu'il est équitable de comparer l'augmentation de 18% au cours de cette guerre-ci avec 85% pendant et après la dernière guerre. Un fait encore plus significatif est que l'augmentation du coût de la vie au Canada depuis que le contrôle des prix a été établi, le 1er décembre 1941, n'a été que de 3%, tandis que pendant la même période, il y a 25 ans, l'augmentation avait été de 40%.

Avant de quitter le sujet de l'indice du coût de la vie, il serait peut-être utile de mentionner un point important. Sans doute, plusieurs parmi vous sont quelque peu sceptiques lorsque l'on vous dit que le prix de la vie a été maintenu à un niveau très bas et je sais que cette déclaration vous laisse incrédules. Vous constatez que votre famille dépense plus maintenant qu'elle ne le faisait avant la mise en vigueur du prix sur les denrées alimentaires, les vêtements, le combustible, le loyer et les services tels que la buanderie, les divertissements, etc. Et vous prétendez peut-être que le coût de la vie augmente sans cesse. Eh bien, étudions la question pour voir si nous pouvons nous entendre sur ce qui s'est passé. Prenons, par exemple, le cas de Jean-Baptiste Tremblay et de sa femme qui n'ont à peu près pas changé leur mode de vie pour les dix dernières années ou plus. Les Tremblay paient à peu près le même loyer, se nourrissent à peu près de la même manière, paient un peu plus pour la viande, à peu près la même chose pour le pain, le beurre, le café, et moins pour le lait qu'ils ne payaient en 1941 au moment où la réglementation entrainait en vigueur. Il est vrai qu'ils ont constaté des augmentations de prix, ici et là, depuis 1941 et quelquefois ils s'en sont indignés, mais en général, les Tremblay constatent qu'ils sont en mesure de vivre d'après leur budget de 1941 PARCE QU'ILS N'ONT PAS CHANGE LEUR MODE DE VIE.

Si cependant, on compare les prix actuels avec ceux d'avant-guerre, les Tremblay trouveront naturellement que leurs dépenses actuelles sont plus élevées. Le compte chez l'épicier se chiffre par environ un tiers de plus, les vêtements coûtent plus cher, mais le loyer n'a à peu près pas varié. Bien que madame Tremblay, qui paie le boucher et l'épicier, prétende que l'augmentation du coût de la vie se chiffre par plus que 18% comme l'indice l'indique, parce que le coût des articles QU'ELLE achète a encore plus augmenté, néanmoins, si elle se donnait la peine d'étudier avec son mari toutes leurs dépenses, elle serait probablement obligée d'admettre malgré elle que l'indice après tout n'est pas loin de la vérité.

L'histoire des Pelletier est différente. Pelletier a une femme et deux enfants. Avant la guerre

les choses étaient bien difficiles pour les Pelletier. Il ne travaillait qu'irrégulièrement, ses revenus suffisaient à peine pour joindre les deux bouts en n'achetant que le plus strict nécessaire. Mais depuis la guerre bien des choses lui sont arrivées. Il travaille régulièrement dans une usine de guerre, sa femme travaille à un emploi partiel et sa fille travaille maintenant dans un bureau du Gouvernement. Leur fils est à l'armée et remet une partie de sa solde à sa mère. Par suite de cet état de choses, les Pelletier sont beaucoup mieux qu'auparavant. Ils ont déménagé dans une maison plus confortable où ils paient un loyer plus élevé, ils mangent de meilleurs morceaux de viande et peuvent se payer le luxe d'acheter des oeufs et du lait, etc., sur une échelle beaucoup plus grande qu'ils ne le pouvaient auparavant. Madame Pelletier et sa fille s'habillent mieux, de même que Pelletier lui-même et pour la première fois de sa vie, Pelletier doit non seulement payer l'impôt sur le revenu, mais il a été en réalité, en mesure de mettre de côté dix pour cent de son salaire pour acheter des Obligations de la Victoire. Maintenant Pelletier prétend que le coût de la vie a beaucoup augmenté. Ce qu'il oublie, c'est qu'il a changé radicalement son mode de vie. Beaucoup de gens sont dans le même cas et lorsqu'ils se plaignent que leur coût de la vie a augmenté, ils oublient que leur mode de vie a changé. Remarquez bien qu'on ne critique pas Pelletier d'avoir amélioré son standard de vie, dans plusieurs cas, cette amélioration aurait dû se faire depuis longtemps, je lui demande seulement de se rendre compte de ce qui lui est arrivé. Depuis le début des hostilités, la moyenne des revenus hebdomadaires par personne dans l'industrie se chiffre par une augmentation de 44% et dans plusieurs familles il y a de nouveaux salariés qui apportent encore de l'argent à la maison. Naturellement, dans de telles circonstances, les conditions de vie se sont améliorées particulièrement là où le standard de vie était très bas avant la guerre. Cette amélioration se traduit par le fait que depuis avant la guerre, et en dépit du rationnement et des restrictions, la moyenne de la consommation civile de la viande a augmenté de 32%; les oeufs de 25%; les produits laitiers en général de 19%; celle des tomates et des fruits citreux de 53% pour ne mentionner que quelques exemples. Cette amélioration se révèle également dans l'augmentation considérable de la consommation des vêtements et de la chaussure au delà du niveau d'avant-guerre, de même qu'elle se reflète par une plus grande demande de logements. Et n'oubliez pas que l'argent que place Pelletier dans les obligations de la Victoire et de Certificats d'Épargne de guerre n'est pas après tout une dépense, bien qu'il le prenne à même son salaire courant. Ne blâmez pas alors l'indice du coût de la vie s'il ne mesure pas exactement le coût de l'amélioration du standard de vie de Pelletier. Beaucoup de gens dépensent beaucoup plus qu'ils ne le faisaient avant la guerre pour la simple raison qu'un mode de vie convenable est plus dispendieux que celui qui est très bas. Tout ce que l'indice mesure, c'est la moyenne du changement des prix pour la même liste de denrées et de services qu'une famille moyenne utilisait avant la guerre.

« Je ne suis pas ici pour présenter une défense de l'administration du contrôle des prix. Personne, plus que moi, ne se rend compte des malentendus qui se sont produits dans l'administration du contrôle des prix. Mais je ne rendrais pas justice aux travailleurs dévoués à la Commission et à la coopération extraordinaire accordée par tout le pays, si je ne disais pas que nous en sommes arrivés à un degré élevé de succès. Le Canada a réussi à accomplir une tâche que beaucoup disaient être impossible et, assurément, nous n'avons rien à envier à aucun pays au monde. Plusieurs parmi vous ne sont peut-être pas convaincus que l'indice officiel du coût de la vie est un baromètre exact pour se rendre compte combien le coût de la vie a augmenté. Mais, tout de même, c'est un fait que c'est un des indices les plus fidèles de la hausse du coût de la vie — aussi bon que tous les autres et meilleur que la plupart — de sorte que nous sommes sur un terrain solide lorsque nous comparons le Canada avec les autres pays. C'est aussi un fait que l'indice du coût de la vie a subi une importante amélioration depuis la dernière guerre et qu'il est équitable de comparer l'augmentation de 18% au cours de cette guerre-ci avec 85% pendant et après la dernière guerre. Un fait encore plus significatif est que l'augmentation du coût de la vie au Canada depuis que le contrôle des prix a été établi, le 1er décembre 1941, n'a été que de 3%, tandis que pendant la même période, il y a 25 ans, l'augmentation avait été de 40%.

Avant de quitter le sujet de l'indice du coût de la vie, il serait peut-être utile de mentionner un point important. Sans doute, plusieurs parmi vous sont quelque peu sceptiques lorsque l'on vous dit que le prix de la vie a été maintenu à un niveau très bas et je sais que cette déclaration vous laisse incrédules. Vous constatez que votre famille dépense plus maintenant qu'elle ne le faisait avant la mise en vigueur du prix sur les denrées alimentaires, les vêtements, le combustible, le loyer et les services tels que la buanderie, les divertissements, etc. Et vous prétendez peut-être que le coût de la vie augmente sans cesse. Eh bien, étudions la question pour voir si nous pouvons nous entendre sur ce qui s'est passé. Prenons, par exemple, le cas de Jean-Baptiste Tremblay et de sa femme qui n'ont à peu près pas changé leur mode de vie pour les dix dernières années ou plus. Les Tremblay paient à peu près le même loyer, se nourrissent à peu près de la même manière, paient un peu plus pour la viande, à peu près la même chose pour le pain, le beurre, le café, et moins pour le lait qu'ils ne payaient en 1941 au moment où la réglementation entrainait en vigueur. Il est vrai qu'ils ont constaté des augmentations de prix, ici et là, depuis 1941 et quelquefois ils s'en sont indignés, mais en général, les Tremblay constatent qu'ils sont en mesure de vivre d'après leur budget de 1941 PARCE QU'ILS N'ONT PAS CHANGE LEUR MODE DE VIE.

Si cependant, on compare les prix actuels avec ceux d'avant-guerre, les Tremblay trouveront naturellement que leurs dépenses actuelles sont plus élevées. Le compte chez l'épicier se chiffre par environ un tiers de plus, les vêtements coûtent plus cher, mais le loyer n'a à peu près pas varié. Bien que madame Tremblay, qui paie le boucher et l'épicier, prétende que l'augmentation du coût de la vie se chiffre par plus que 18% comme l'indice l'indique, parce que le coût des articles QU'ELLE achète a encore plus augmenté, néanmoins, si elle se donnait la peine d'étudier avec son mari toutes leurs dépenses, elle serait probablement obligée d'admettre malgré elle que l'indice après tout n'est pas loin de la vérité.

L'histoire des Pelletier est différente. Pelletier a une femme et deux enfants. Avant la guerre

les choses étaient bien difficiles pour les Pelletier. Il ne travaillait qu'irrégulièrement, ses revenus suffisaient à peine pour joindre les deux bouts en n'achetant que le plus strict nécessaire. Mais depuis la guerre bien des choses lui sont arrivées. Il travaille régulièrement dans une usine de guerre, sa femme travaille à un emploi partiel et sa fille travaille maintenant dans un bureau du Gouvernement. Leur fils est à l'armée et remet une partie de sa solde à sa mère. Par suite de cet état de choses, les Pelletier sont beaucoup mieux qu'auparavant. Ils ont déménagé dans une maison plus confortable où ils paient un loyer plus élevé, ils mangent de meilleurs morceaux de viande et peuvent se payer le luxe d'acheter des oeufs et du lait, etc., sur une échelle beaucoup plus grande qu'ils ne le pouvaient auparavant. Madame Pelletier et sa fille s'habillent mieux, de même que Pelletier lui-même et pour la première fois de sa vie, Pelletier doit non seulement payer l'impôt sur le revenu, mais il a été en réalité, en mesure de mettre de côté dix pour cent de son salaire pour acheter des Obligations de la Victoire. Maintenant Pelletier prétend que le coût de la vie a beaucoup augmenté. Ce qu'il oublie, c'est qu'il a changé radicalement son mode de vie. Beaucoup de gens sont dans le même cas et lorsqu'ils se plaignent que leur coût de la vie a augmenté, ils oublient que leur mode de vie a changé. Remarquez bien qu'on ne critique pas Pelletier d'avoir amélioré son standard de vie, dans plusieurs cas, cette amélioration aurait dû se faire depuis longtemps, je lui demande seulement de se rendre compte de ce qui lui est arrivé. Depuis le début des hostilités, la moyenne des revenus hebdomadaires par personne dans l'industrie se chiffre par une augmentation de 44% et dans plusieurs familles il y a de nouveaux salariés qui apportent encore de l'argent à la maison. Naturellement, dans de telles circonstances, les conditions de vie se sont améliorées particulièrement là où le standard de vie était très bas avant la guerre. Cette amélioration se traduit par le fait que depuis avant la guerre, et en dépit du rationnement et des restrictions, la moyenne de la consommation civile de la viande a augmenté de 32%; les oeufs de 25%; les produits laitiers en général de 19%; celle des tomates et des fruits citreux de 53% pour ne mentionner que quelques exemples. Cette amélioration se révèle également dans l'augmentation considérable de la consommation des vêtements et de la chaussure au delà du niveau d'avant-guerre, de même qu'elle se reflète par une plus grande demande de logements. Et n'oubliez pas que l'argent que place Pelletier dans les obligations de la Victoire et de Certificats d'Épargne de guerre n'est pas après tout une dépense, bien qu'il le prenne à même son salaire courant. Ne blâmez pas alors l'indice du coût de la vie s'il ne mesure pas exactement le coût de l'amélioration du standard de vie de Pelletier. Beaucoup de gens dépensent beaucoup plus qu'ils ne le faisaient avant la guerre pour la simple raison qu'un mode de vie convenable est plus dispendieux que celui qui est très bas. Tout ce que l'indice mesure, c'est la moyenne du changement des prix pour la même liste de denrées et de services qu'une famille moyenne utilisait avant la guerre.

### Avant de l'oublier

Ne serrez pas les moustiquaires pour l'hiver avec des trous dedans. Le printemps prochain, les mouches seront les premières rendues et ce sera le temps de vous protéger contre leur peu intéressante compagnie bien avant que vous ayez pensé à réparer vos moustiquaires. Avant de les mettre de côté, servez-vous donc de vieille broche mince, la broche d'une vieille moustiquaire peut-être, et raccommodez-les comme vous feriez d'une paire de bas.

### PERTES DE L'ARMÉE

Tués à l'action. — Le soldat Daniel Tremblay, de Matane.

Blessés. — Le soldat Charles E. Lévesque, fils de M. Ovide Lévesque, de Bienencourt, est actuellement dans un hôpital outre-mer où il se remet de ses blessures. — Le soldat Gratien Couillard, de Matane, a été blessé, en Hollande, le 28 septembre, après quatre ans et demi de service outre-mer. Il se remet de ses blessures dans un hôpital en Angleterre.

sez de chaussures, de vêtements pour chausser et habiller convenablement tous les canadiens et toutes les canadiennes; personne ne se demande si nous aurons de quoi bâtir des maisons ou construire des routes.

Non. Non. Le problème n'est pas là. Personne ne se demande où seront les produits; mais bien des gens se demandent où sera l'argent pour acheter les produits.

Personne ne se demande où l'on va trouver des travailleurs après la guerre; mais tout le monde se demande où on va les mettre.

Les gouvernements n'ont pas du tout peur de manquer de bras après la guerre; ils ont peur d'en avoir trop.

C'est en face de toutes ces par-comies et de leur cortège de taxes épuisantes et de conditions vexantes, que le Crédit Social présente son programme de distribution de l'abondance, de manière à garantir à tous et à chacun, périodiquement, au moins une part suffisante pour répondre au nécessaire. Et la seule condition pour avoir droit à cette part: être en vie.

(Com. de l'Union Créditiste)



**Offert aux Canadiens**

# \$1,300,000,000

## d'OBLIGATIONS du CANADA ILLIMITÉ

Datées du 1er Novembre 1944      Coupures : \$50, \$100, \$500, \$1,000      Echéant le 1er Février 1962 et le 1er Novembre 1948

Intérêt payable semestriellement, le 1er août et le 1er février, dans n'importe quelle banque à charte du Canada, au taux de 3% l'an pour les obligations à longue échéance, et pour celles à courte échéance, 1 3/4% le 1er mai et le 1er novembre. Placement légal pour les sociétés de fiducie. Le placement canadien qui offre la meilleure garantie.

**OBSERVATIONS GÉNÉRALES**

Le Canada fait un effort de guerre illimité. A l'appui de cet effort, il a placé toutes ses ressources naturelles, il s'est jeté dans la lutte de la versé son sang sans ménagement. Vous êtes le Canada. En achetant des obligations de guerre, vous participez à l'effort magnifique que fait votre pays. Marchez de pair avec "Le Canada Illimité". La Victoire est en vue. Placez tout ce que vous pouvez en Obligations du Septième Emprunt de la Victoire. Faisons tous notre part pour bien finir la tâche.

**BUT DE L'ÉMISSION**

Compléter la défaite de Hitler et de sa bande, donner la pareille à Hirohito, prendre soin de nos vaillants blessés et les réhabiliter, et nourrir les populations affamées des pays libérés.

**PRIX : 100%**  
devant rapporter 3% sur les obligations à longue échéance et 1 3/4% sur celles à courte échéance

Les Obligations seront remises promptement après versement de la souscription. Le paiement peut s'effectuer au moyen de déductions de votre paye, si vous le désirez. Soyez prêt quand le solliciteur passera, ou placez votre commande chez n'importe quel banquier de placement, banque ou société de fiducie.

Publicité offerte par

### QUÉBEC NORTH SHORE PAPER COMPANY

Montréal, Qué.

Une filiale de: The Ontario Paper Company, Limited, Thorold, Ontario  
Moulins: Baie Comeau, Qué., et Thorold, Ont.  
Travaux des Bois: à Baie Comeau, Franquelin et Shelter Bay, Qué., et Heron Bay, Ont.

# "Les vieilles de chez nous..."



Comme dit la chanson, les vieilles de chez nous ne sont pas moroses; elles ne sont pas non plus inactives. Vous les voyez occupées à tricoter ou à fricoter, ou encore à lire un épisode de la vie des saints à leurs petits-enfants. Nos grand'mères font aussi la guerre, en priant, en travaillant, en aidant de bien des façons, et en plaçant leurs économies en Obligations de la Victoire. Leur activité, leur optimisme, leur confiance dans l'avenir nous font aimer davantage notre pays et mieux comprendre la nécessité de l'aider à cette heure décisive. Achetez donc des Obligations du 7<sup>e</sup> Emprunt, à cette heure décisive. Achetez-les le plus possible. C'est pour la victoire et pour la paix.

**OBLIGATIONS de la VICTOIRE**

TOUT POUR LA VICTOIRE  
ACHETONS DES

LE COMITÉ NATIONAL DES FINANCES DE GUERRE

1. Le Pays a besoin de notre argent.  
2. L'épargne prévient la hausse du coût de la vie.  
3. Nos économies nous aideront demain.

## L'IMMIGRATION APRES LA GUERRE

Après la guerre, les Européens, des millions d'Européens vont songer à quelque chose de plus durable que les secours directs et la réhabilitation. Des millions d'habitants de l'Europe bouleversée vont vouloir venir s'établir en Amérique.

Quelle sera la politique d'après-guerre de l'Amérique à ce sujet? En tout cas, la question d'immigration d'après-guerre constitue un sérieux problème que les Etats-Unis devront résoudre dans un avenir prochain. Vu le nombre extrêmement grand des étrangers qui se préparent à venir frapper aux portes de l'Amérique pour y demander leur admission et attendent que les demandes de modification de la loi sur les quotités d'immigrants se font de plus en plus pressantes, il est très probable que les lois sur l'immigration vont subir une révision générale. D'aucuns estiment que les législateurs devraient se montrer bien disposés envers certains groupes européens ou certaines nations alliées relativement aux quotités des immigrants futurs. D'autres sont d'avis que ces quotités devraient être restreintes; d'autres encore préconisent l'exclusion totale, au moins pour la période qui va suivre immédiatement la fin de la guerre.

E. P. Hutchinson, directeur du Bureau des recherches auprès du Service de l'Immigration et de la Naturalisation, écrivait récemment un important article sur cette question de l'immigration d'après-guerre. Cet article, qui paraissait dernièrement dans la revue mensuelle du Service de l'Immigration et de la Naturalisation, revue intitulée « Monthly Review », comporte de judicieuses observations qui vont contribuer à la solution du problème qui se pose devant la nation américaine.

A la suite de la dernière guerre, fait observer M. Hutchinson, le nombre des gens qui sortirent des Etats-Unis fut bien plus élevé que celui des immigrants. Au cours de l'année de 1919, le nombre de ceux qui quittèrent le pays dépassa celui de ceux qui y entrèrent par 20,000 en moyenne par mois. Mais cet excès fut de courte durée. En effet, et peu de temps après, le Commissaire de l'Immigration pour le Port de New-York déclarait publiquement qu'au-delà de quatre millions d'Européens avaient exprimé le désir de venir s'établir en Amérique et qu'ils attendaient le moment propice de quitter leur continent. D'aucuns prétendaient que leur nombre était encore plus élevé et il s'est trouvé des journalistes pour dire que vingt-cinq millions d'étrangers voulaient entrer aux Etats-Unis. Le Travail, aux Etats-Unis, en fut épouvanté. La Légion Américaine demanda que l'immigration des étrangers fut suspendue temporairement. D'autres organisations et des particuliers exprimèrent le désir que l'immigration soit limitée. Toutes ces protestations et ces craintes aboutirent aux lois sur les quotités de 1921 et de 1924.

« La situation d'après-guerre sera différente de celle qui existait à la suite de la première guerre mondiale et surtout en l'année 1921, fait observer M. Hutchinson, car les lois sur les quotités vont protéger l'Amérique contre toute immigration excessive. Mais on peut déjà prévoir que les quotités vont être modifiées. D'un côté, il va y avoir les gens qui réclament déjà que les quotités existantes soient réduites; de l'autre côté, ceux qui préconisent que nos lois d'immigration devraient se montrer libérales envers certains groupes d'immigrants, les Chinois par exemple qui en étaient exclus. Il est trop tôt pour se prononcer sur la libéralité ou la restriction que va comporter la révision de nos lois sur l'immigration, mais on peut prévoir quelles seront les grandes

lignes qui seront suivies dans toute cette question.

« L'alignement strictement envisagé au point de vue national, est fortement en faveur de la restriction, dit encore M. Hutchinson. Une fois la guerre terminée, il va falloir trouver du travail pour nos combattants actuels. Il va falloir maintenir au travail la main-d'œuvre actuelle. Bref, il va falloir que le standard de la vie américaine soit maintenu après la guerre et, pour cette raison, la restriction sur l'immigration doit s'accomplir. Nul doute que le sentiment national va rentrer comme fait dans le problème sur l'immigration. Ce sentiment qui s'exprime par l'expression connue: l'Amérique aux Américains sera vraisemblablement plus fort après la guerre qu'il ne l'était avant le conflit. Mais l'opinion publique va résulter avant tout de la façon dont va se comporter économiquement notre pays, à la suite du présent conflit mondial. Une période de chômage d'après-guerre, même de courte durée, entraîne nécessairement une plus grande restriction sur l'immigration ».

M. Hutchinson dit qu'au sein du Congrès de la nation, le sentiment sur la restriction s'affirme de plus en plus. Il rappelle la résolution adoptée par la Légion Américaine qui veut que l'immigration, après la guerre, soit complètement suspendue tant que le nombre des chômeurs ne sera pas d'un million. Il fait aussi remarquer que les Vétérans des Guerres Etrangères ont également demandé que l'on exerce aucune libéralité envers les lois sur les quotités et sur les exclusions. Enfin, il déclare que les projets de lois sont déjà devant le Congrès, aux fins de restreindre l'immigration.

M. Hutchinson reconnaît qu'un grand nombre d'arguments en faveur de la restriction sont inattaquables, mais il ajoute que « des circonstances particulières au cours de la guerre et après la guerre vont être fortement en faveur d'une politique plus libérale sur l'immigration, au moins pour un certain groupe qui mérite d'être traité avec égards ».

Il existe de bons arguments en faveur d'une politique libérale sur l'immigration et M. Hutchinson en énumère quelques-uns :

« D'abord, on réclamera peut-être que les quotités soient temporairement ou partiellement augmentées pour des raisons humanitaires, soit parce que des gens ont été ruinés par la guerre, ou persécutés, ou sans moyens de refaire leur avenir. L'admission des parents de enfants réfugiés chez nous sera sollicitée sans doute... Ensuite, il y a la question de nos alliés; la question d'admettre les Chinois en est une preuve... Des obligations explicites ou morales

peuvent surgir durant la guerre ou découler du traité de paix... Enfin, l'on rappellera peut-être qu'une paix durable ne peut être possible sans la coopération et que l'idée de coopération comporte la migration internationale ».

M. Hutchinson admet qu'il y a de bons arguments dans les deux camps opposés et il conclut en disant :

« Il est possible que la lutte soit chaude sur la question d'immigration au cours de la période qui va suivre le conflit mondial, et il ne sera point facile de régler la question. On va peut-être se montrer sévère pour certaines classes d'immigrants et libéral pour d'autres, mais il est certain que la situation économique du pays de la période d'après-guerre va constituer le principal facteur dans la question d'immigration future; la question de la coopération internationale va en constituer un autre. »  
Communiqué de COMMON COUNCIL FOR AMERICAN UNITY.

### PREVEZ LES INCENDIES

Ces simples conseils, s'ils sont suivis par tous les membres de la famille, protégeront votre foyer contre l'incendie.

Éloignez vos allumettes, vos cigares, vos cigarettes et votre tabac avant de les jeter au loin. Éloignez les allumettes de la portée des enfants. Ne fumez jamais dans un garage, dans une grange, dans un grenier ou dans le lit.

Débarassez-vous des déchets, rebuts de papier et autres matières inflammables dont vous n'avez pas besoin dans le grenier et dans la cave. Procurez-vous des poubelles et des cendriers métalliques. Brûlez les déchets dans un incinérateur en métal ou en brique, parfaitement recouvert. Surveillez le feu.

Examinez vos poêles, vos fourneaux et vos tuyaux afin de vous assurer qu'ils sont en bon état et qu'ils sont placés loin des boîtes et des matières inflammables. Faites faire des réparations nécessaires. N'ignorez pas les conseils de votre chef des pompiers lorsqu'il déclare que plusieurs incendies sont causés par des cheminées sales ou défectueuses. Faites ramoner votre cheminée régulièrement et réparer toutes les défectuosités.

Évitez le danger des incendies et des explosions causés par les liquides inflammables en ne gardant pas d'essence ou de gazoline à la maison. Faites votre nettoyage à sec avec des liquides sûrs ou corriez-le au dégraissant. N'allumez jamais un feu avec du pétrole.

Notifiez toute défectuosité à la compagnie d'électricité et toute fuite de gaz à la compagnie de gaz. Remplacez les fusibles qui ont fondu par de nouveaux et non pas des pièces de monnaie. Ne confiez pas la pose des fils à des personnes sans expérience.

N'essayez pas de retracer une fuite de gaz à l'aide d'une allumette.

Enseignez à tous les membres de votre famille à être prudents avec le feu, à surveiller les poêles, les foyers, les fers à repasser électriques et les autres accessoires constituant un danger de feu.

Immunisez, si possible, votre maison contre le feu en posant une couverture ignifuge, en installant des coupe-feux entre les murs et les cloisons afin d'enrayer la marche des flammes et en pourvoyant votre sous-sol d'un plafond ininflammable.

Lorsque vous achetez un extincteur chimique, demandez à votre chef des pompiers s'il est bien du modèle réglementaire. N'hésitez pas à vous adresser aux pompiers pour obtenir la solution de tous vos problèmes concernant la prévention des incendies.

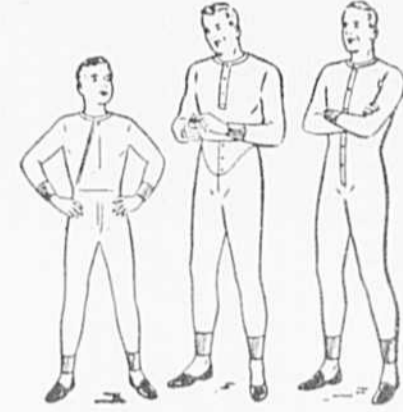
Sachez toujours où se trouve l'avertisseur le plus rapproché et apprenez comment donner l'alarme. Si vous téléphonez, ne manquez pas d'indiquer votre adresse clairement. Servez-vous de l'appareil téléphonique du voisin plutôt que de celui qui est installé dans la maison en flammes.

Enseignez à tous les membres de votre famille ce qu'ils doivent faire en cas d'incendie, comment éteindre le feu qui s'est communiqué à des vêtements en enroulant l'objet ou la personne dans un tapis ou une couverture, et ce qu'ils doivent faire lorsque des matières grasses prennent feu dans la cuisine en étouffant avec un couvercle en métal.

Épargnez des vies et sauvez vos biens d'une destruction inutile causée par le feu en vous souvenant toujours des règles relatives à la prévention contre les incendies et en ne jouant jamais avec le feu.  
(Commissaire fédéral des Incendies, Ottawa)

Une quarantaine de jeunes gens de la Caspésie, des Iles-de-la-Madeleine et de la Côte Nord ont commencé, la semaine dernière, des cours à Ste-Anne de la Pocatière. Ces cours portent sur la navigation, la pêche proprement dite, la transformation, la conservation et le commerce coopératif du poisson, la fabrication du filet, la fonctionnement et la réparation des engins de pêche. Ils sont organisés en collaboration par le Service de l'Aide à la jeunesse, le Ministère fédéral du Travail et le Service Social Économique de l'École Supérieure des Pêcheries.

# COMPAREZ LA VALEUR DES SOUS-VÊTEMENTS



Le prix n'est qu'un facteur en ce qui concerne la valeur des Sous-Vêtements Molletonnés. Comparez l'envers molletonné des Penmans—plus doux, plus épais. Remarquez la coupe. Examinez aussi le tricot—plus ferme, plus serré.

Ce sont là quelques-unes des choses qui assurent satisfaction. La qualité n'est pas simplement un mot pour Penmans—c'est une tradition.

Se font en trois modèles—gilets et caleçons, combinaisons et modèle populaire NuCut.



SOUS-VÊTEMENTS MOLLETONNÉS POUR HOMMES ET GARÇONS

PS-44-7

### POUR DES MENUS MOINS MONOTONES

**BRICHES 'MAGIC' A LA MELASSE**

4 c. à soupe shortening  
2 tasses farine tamisée  
1/2 tasse lait (environ)  
1/2 tasse mélasse  
1/2 tasse d'eau  
1/2 tasse sucre  
1/2 tasse amandes hachées ou raisins

Mélangez et tamisez les 4 premiers ingrédients. Incorporiez le shortening et le lait pour faire une pâte molle. Abaissez à 1/2 pouce d'épaisseur sur planche enfarinée et tranchez en 1/2 tasse d'épaisseur. Mélangez mélasse et eau et versez dans un moule à gâteau chez à 1 pouce d'épaisseur. Garnissez le fond avec le reste des amandes et placez dessus les brioches à plat. Faites cuire à four chaud (425°F.) environ 35 minutes. Retirez immédiatement du moule. Donne 10 brioches.

**MAGIC BAKING POWDER**  
CONTAINS NO ALUM

LA 'MAGIC' AIDE À ÉCONOMISER

## UN MESSAGE IMPORTANT aux CULTIVATEURS et HOMMES DE FERME

de A. MacNamara

DIRECTEUR DU SERVICE SÉLECTIF NATIONAL ET SOUS-MINISTRE DU TRAVAIL



«Les récoltes qu'ont obtenues les fermes canadiennes cet été pourraient faire l'orgueil de n'importe quel pays agricole. J'ai la ferme conviction que tous au Canada tiennent à féliciter les fermiers pour le magnifique travail qu'ils ont accompli.»

«Avec l'approche de l'hiver, nous sommes à la veille de demander leur collaboration à nos fermiers et employés de ferme. Nous invitons les fermiers et employés de ferme qui peuvent se dispenser de travailler sur la ferme cet hiver, de se consacrer à un travail essentiel au cours des prochains mois. Il y a du travail dans les bois: couper du bois de pulpe, du bois de chauffage et des billots de tout genre. En faisant ainsi du travail pendant l'hiver, les fermiers non seulement se procureront des revenus supplémentaires mais contribueront grandement à l'effort canadien pour gagner la guerre et pour préparer le temps de paix.»

«Qu'un fermier ou employé de ferme accepte un travail essentiel durant l'hiver, pourvu évidemment qu'il puisse s'absenter de la ferme, ne modifie aucunement son sursis d'entraînement militaire, et au besoin il peut de nouveau retourner à la ferme.»

### Pour TRAVAILLER DANS LES BOIS

Adressez-vous à

Votre bureau du Service Sélectif le plus proche; ou  
Votre bureau de placement provincial le plus proche; ou  
Votre agronome provincial; ou  
Votre Comité paroissial de production agricole; ou  
SIGNEZ votre engagement avec un représentant d'une compagnie de pulpe et papier autorisé par le Service Sélectif National—de préférence la compagnie pour laquelle vous avez déjà travaillé.

N'ATTENDEZ PAS

L'INDUSTRIE DE LA PULPE ET DU PAPIER DU CANADA

plus savoureux, plus doux fumez

WINDSOR

tabac à cigarettes



es nouvelles de la semaine à la Commission des Prix et du Commerce en temps de Guerre

COUPELLERIE (Base d'acier). Par suite de la rareté de la coutellerie plaquée fabriquée de nickel ou à base de métal inoxydable, l'ordonnance A-1368 permet la fabrication et l'importation de la coutellerie à base d'acier pour satisfaire aux besoins des consommateurs essentiels.

Selon la nouvelle ordonnance qui entrera en vigueur le 20 septembre 1944, la vente de la coutellerie à base d'acier est restreinte aux consommateurs essentiels (aux hôtels, aux restaurants, aux autres salles à diner publiques, aux cafétérias industrielles, aux camps ou autres salles à diner pour employés, aux chemins de fer, vaisseaux ou bateaux à voile) qui doivent être en mesure de prouver qu'ils utilisent la coutellerie à base d'acier dans l'exploitation de leurs commerces.

CHAUSSURES EN VISOLE (Semelles en visole). Afin d'économiser les approvisionnements restreints de caoutchouc et de semelles en cuir, les fabricants de chaussures peuvent maintenant utiliser la visole et autres plastiques du même genre pour la fabrication de tous les genres de chaussures.

En janvier de cette année lorsque le nouveau plastique fut introduit au Canada pour la première fois, la Commission avait émis une ordonnance (A-1234) en limitant l'usage aux chaussures pour enfants et établissant des prix maxima pour les semelles fabriquées avec le nouveau matériel.

CHAPEAUX POUR HOMMES (Nouveaux modèles, couleurs). En vertu de l'ordonnance A-1369 qui lève les restrictions aux modèles, aux couleurs, à la production et à l'emballage des chapeaux de feutre, de fourrure et de feutre de laine, pour hommes et garçons, on peut fabriquer de nouveau le chapeau « Homburg ». Cette ordonnance abroge l'ordonnance A-774 et entrera en vigueur le 19 septembre 1944.

D'après l'ordonnance originale, les fabricants ne pouvaient pas faire plus de 50 modèles de chapeaux et utiliser plus de 12 couleurs, y compris le noir pour les chapeaux de feutre de fourrure, et 11 couleurs, y compris le noir, pour les chapeaux de feutre de laine. L'ordonnance interdisait aussi les cordons, les coutures à cordon, les plis, le pliofilm ou la « cellophane » dans la calotte, et limitait la largeur des bords et la quantité de cuir utilisée dans les bords intérieurs.

(Communiqué)

Ste-Anne-de-la-Pocatière

Soupers canadiens. — Les dames fermières des comtés de Montmagny, l'Islet, Kamouraska et Témiscouata ont décidé d'organiser, cet automne, des soupers canadiens et des veillées de familles dans leurs paroisses.

Le promoteur de ces agapes canadiennes, M. Florian Champagne, agronome régional, considère que les membres des cercles de fermières et leurs familles auront une belle occasion d'être en contact avec les autorités religieuses et civiles de la paroisse et même quelques personnes très intéressées à la classe agricole. Tous se connaissant mieux se comprendront mieux et s'apprécieront davantage. A ces soupers canadiens qui auront lieu le dimanche soir, le menu sera composé de mets essentiellement canadiens. Les invités dégusteront des bonnes « fèves au lard », des tartes aux pommes, des beignes, du sirop d'érable. Quand chacun aura mangé peut-être plus qu'à sa faim, la veillée commencera. Une veillée à la bonne franquette comme nous en passons souvent de très agréables ici et là à la campagne.

A la paroisse de Ste-Eulèthère, comté de Kamouraska, revient l'honneur d'avoir inauguré, dimanche dernier, ces fêtes rurales. Le souper qui eut lieu à la salle paroissiale groupa 400 convives, sous la présidence de Mme J. Théberge. On remarquait la présence de M. Florian Champagne, agronome, Mme Charles Gagné, M. l'abbé Jean Lallemand, curé, des paroissiens de Sully, Rivière-Bleue, Estcourt, St-Athanase et l'Isle-Verte. Après le souper, il y eut soirée canadienne sous la direction de M. Robert Théberge. Mme Charles Gagné, de Ste-Anne, présidente de la Fédération, prononça une intéressante allocution: « Le sens social et nos cercles de fermières ». La soirée se termina, le rire franc et le bel es-

prit gaulois étaient au programme. Assemblée d'éleveurs. — Sous la présidence de M. Alexandre Fournier, de Montmagny, eurent lieu vendredi dernier à l'École Supérieure d'Agriculture deux assemblées d'éleveurs de bovins et de chevaux canadiens.

M. Jean-Paul Lettre, secrétaire de la Société et agronome du Ministère de l'Agriculture de Québec, exposa quelques statistiques relatives aux opérations et exposa les buts de la société qui, si on se reporte à l'année dernière, souffre d'insuffisance de membres, du trop petit nombre d'animaux, d'être géographique, bref chaque éleveur de bétail canadien souffre d'isolement.

A la suite de cet exposé, M. Louis-de-Gonzague Fortin, professeur à l'École Supérieure d'Agriculture, proposa que l'Assemblée générale de la société des Éleveurs de Bovins canadiens étudie un moyen de dépister, de départir et de disposer de ce bon maté-

riel produit par les éleveurs isolés; et qu'à cette fin, elle nomme un Comité spécialement chargé d'élaborer un système pratique pour découvrir, mettre en valeur les bons sujets qui apparemment restent inutilisés, invendus et sont perdus pour l'amélioration de la race.

M. Lettre continue en suggérant que des cercles d'élevage paroissiaux ou régionaux soient fondés et groupés en fédération régionale et que la Société des Éleveurs soit convertie en Fédération Générale. En somme, ce serait le système de « noyautage » employé avec tant d'efficacité pour des causes plus ou moins discutables et pour d'autres buts excellents.

M. Florian Champagne, agronome régional, fit un relevé succinct des hausses et des baisses de l'enthousiasme des éleveurs, à raison des facteurs économiques des derniers quinze ans, et mit les cultivateurs en face des conditions présentes et d'un avenir

prochain. « Les choses vont bien, dit-il, il s'agit d'être prêt à vendre lorsque des acheteurs se présenteront. Toute ferme d'élevage doit soigner sa réputation, et tout éleveur doit être meilleur agriculteur même que celui qui vient visiter son troupeau; de même le sujet vendu devra se montrer bien choisi et bien élevé, sinon, au lieu d'un admirateur, on aura un critique sévère. »

M. Rosario Pelletier, régisseur de la Ferme expérimentale de Ste-Anne, bien qu'éleveur de bétail Ayrshire, donne des conseils qui captivent l'attention des éleveurs. M. l'abbé Auguste Tardif, directeur de la Ferme de l'École insiste sur le contrôle laitier, sur l'idée des cercles d'élevage. M. Carignan, agronome de Montmagny, appuya sur l'idée des cercles, mais il demanda aussi qu'il y ait des cadres, élastiques si l'on veut, mais des cadres, tout de même élaborés par la Société des Éleveurs.

Éleveurs de Chevaux. — Lors de la réunion des éleveurs de chevaux canadiens, tenu le même jour à Ste-Anne, M. Lettre expliqua les buts qui ont motivé la disparition des Syndicats. M. Napoléon Ouellet et d'autres éleveurs font valoir leurs objections à cet abandon, et aussi à l'abandon du règlement au sujet de l'admission des juments demising à l'enregistrement. Il a été ensuite proposé que les éleveurs de chevaux canadiens du Syndicat de Ste-Anne proposent que l'Assemblée générale des Éleveurs reconsidère sa décision de ne plus admettre de juments demising, comme autrefois. Les éleveurs prétendent que l'abandon de ce règlement a diminué considérablement l'intérêt des cultivateurs dans le cheval canadien et que les premiers à en souffrir sont encore les éleveurs de race pure.

LONDRES. — Le Conseil de Ville de Londres vient de former une autre classe d'infirmières appelée « Infirmières de Garderie ». Les femmes qui effectuent ce travail seront employées dans les infirmeries du Bien-être social après avoir suivi leur entraînement au collège.

CABANO

Décès. — Mme Julien Painchaud est décédée subitement à l'âge de 69 ans et 10 mois. Elle était allée à l'église et s'était confessée dans la soirée, afin de com-

munier le lendemain matin, et était couchée comme d'habitude, ne paraissant nullement souffrante. Son mari s'étant aperçu qu'elle avait une respiration anor-

male s'empressa auprès d'elle, mais elle avait déjà perdu connaissance. Le prêtre et le médecin appelés ne purent que constater la mort.

Son service et sa sépulture ont eu lieu le 2 novembre en notre paroisse. Nos sincères condoléances à M. Painchaud et à sa famille.



Les Dominicains du Canada ont décidé de fonder une mission au Brésil. Voici les trois premiers missionnaires. Debout: les Révérends Pères Étienne M. Laporte, O.P., et Gustave R. Picher, O.P., qui furent missionnaires au Japon, de 1938 à 1942. Au centre: le T. R. P. Marcel-Marie Desmarais, O.P., vicaire provincial de la nouvelle mission. Ancien directeur de "l'Heure Dominicaine", le Père Desmarais est l'auteur des volumes intitulés "L'Amour et les Chrétiens", "Catholiques d'aujourd'hui" et "Dans 300 Ans".

SANTÉ, BIEN LE PLUS PRÉCIEUX



La santé de leurs employés intéresse de plus en plus un grand nombre d'employeurs qui se sont acquis les services d'infirmières et de médecins dans leurs établissements. Dans une seule ville canadienne, les six industries existantes dont le personnel varie entre 200 et 700 travailleurs emploient douze infirmières et trois médecins. Avant la guerre, une seule de ces industries avait songé à cette initiative et une infirmière n'y travaillait qu'à temps partiel.

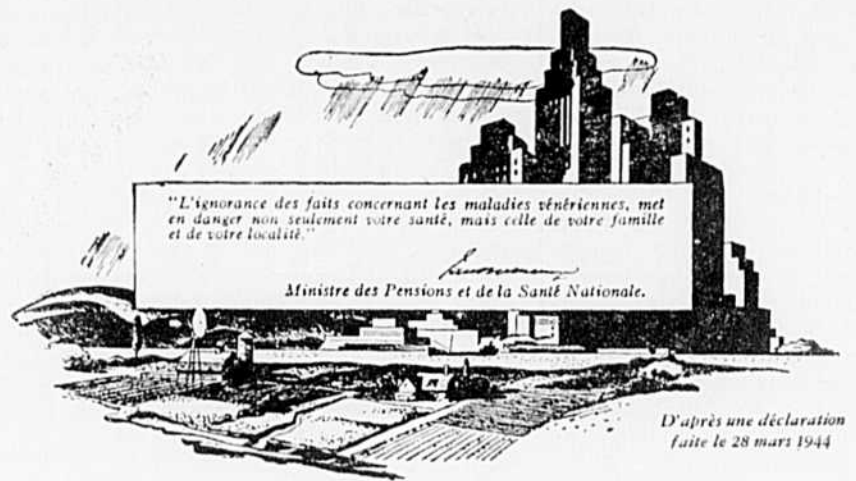
On voit ici une jeune employée d'une usine canadienne de remplissage en train de faire examiner ses yeux par l'infirmière de l'usine.

C J B R tous les mardis après - midi A 2 h. 30



UNE SCÈNE DE "MÉMOIRES DU DR J.-O. LAMBERT"

Amour... haine... dévouement... situations drôles... aventures... Vous passerez par toutes ces émotions en écoutant nos programmes!... Une histoire complète et inédite à chaque émission.



"L'ignorance des faits concernant les maladies vénériennes, met en danger non seulement votre santé, mais celle de votre famille et de votre localité."

Ministère des Pensions et de la Santé Nationale.

D'après une déclaration faite le 28 mars 1944

SOYONS FRANCS!

Lorsque vous avez lu—comme ce fut probablement le cas au cours de ces derniers mois—que plus de 300,000 personnes au Canada étaient atteintes de syphilis, quelle a été votre réaction? Sans doute, vous vous êtes écrié: "C'est bien malheureux; des mesures devraient être adoptées pour mettre fin à cet état de choses", puis vous avez commencé la lecture de votre feuilleton. C'est peut-être ce que vous avez fait.

Mais si cet article vous avait révélé que Pierre Dupont, le jeune garçon qui venait tondre votre gazon après l'école, était atteint de syphilis, quel aurait été votre étonnement? Ou que le jeune couple, qui avait construit cette jolie maisonnette dans votre voisinage, venait de perdre un bébé, victime de la syphilis... n'est-ce pas que cela vous aurait porté à réfléchir?

Où si vous appreniez tout-à-coup que votre Loui... non? Vous croyez que ce serait impossible?

Mais cette chose peut arriver. C'est un malheur qui frappe chaque année des centaines de Pierre et de Louise, ici même au

Canada. Et cela dans votre propre milieu.

Il est évident que jamais vous ne lirez des articles de cette nature, car ils relèvent des malheurs personnels que les gens endurent en silence.

Aussi, quand vous lirez dans votre journal, "... qu'on a rapporté 5,000 nouveaux cas de MALADIES VÉNÉRIENNES dans votre province l'année dernière...", n'oubliez pas! Ces chiffres sont éloquentes. Ils représentent 5,000 situations navrantes... douloureuses.

Oui, les MALADIES VÉNÉRIENNES constituent un grave problème. Ce problème intéresse les parents, les contribuables, les adolescents parvenus au seuil de la vie... en un mot, tout le monde.

Les MALADIES VÉNÉRIENNES ne feraient aucune victime si chacun faisait sa part... si nous connaissions les faits... si nous savions utiliser ces derniers avantageusement... si nous ne haussions pas les épaules en disant: "Aucun membre de ma famille ne saurait en être atteint."

Vous avez un devoir à remplir envers la famille et la collectivité.

APPRENEZ LES FAITS!

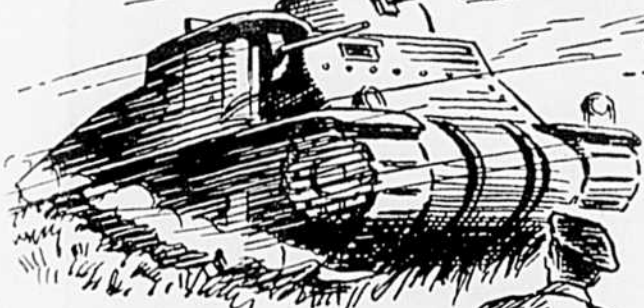
COMBATTEZ LES MALADIES VÉNÉRIENNES SUR LE FRONT AUX QUATRE SECTEURS



Publié par le MINISTÈRE DE LA SANTÉ NATIONALE ET DE BIEN-ÊTRE SOCIAL pour encourager la lutte contre le péril vénérien au Canada.

1F-VW

TOUT POUR LA Victoire



Achetez des



L'heure de la Victoire approche.

Mais il reste encore de durs combats à livrer.

Nos gars n'épargneront ni leur peine ni leur sang.

Nous devons, nous aussi, faire notre part.

Achetons des Obligations du VIIe Emprunt.

C'est un placement dans la Victoire.

BEAUDET EXPRESS ENR. WAGON MIXTE (Pool Car)

Montreal Quebec Rimouski Mont-Joli

OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE